

perspectives

POLITICAL ANALYSES AND COMMENTARY

Issue 1
Avril 2021





Sommaire

- 2** Transformer les systèmes alimentaires africains pour qu'ils résistent à un monde à +2°C
Renard Sexton
- 9** Réalisation du droit à l'alimentation : L'approche du Kenya en matière de sécurité alimentaire dans le contexte de la crise climatique
Layla Liebetrau
- 15** Mordre la main qui nous nourrit : Une analyse féministe des droits et de la politique alimentaires au Kenya
Brenda Wambui
- 20** Comment l'avenir de l'Afrique a-t-il commencé ?
Imraan Coovadia
- 25** L'Afrique et la quatrième révolution industrielle : La nécessité de la « destruction créative » au-delà du changement technologique
Rasigan Maharajh
- 31** Vers une catastrophe : les migrations dans les relations euro-africaines
Asmita Parshotam
- 35** Migrations sénégalaises : entre mobiles hétéroclites et politiques migratoires européennes en Afrique de l'Ouest
Aly Tandian, CEO & Founder Laboratoire GERM Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal
- 39** L'avocat Thuli Madonsela : Chuchoter la vérité au pouvoir
Par Shameela Seedat
- 43** Nouvelles technologies des médias et participation politique en Afrique
Sarah Chiumbu
- 50** Piratons l'exclusion – les féministes africaines s'impliquent et font bouger les lignes sur Internet
Achille Mbembe
- 56** Sauti Mtaani : Promouvoir la participation des jeunes à la gouvernance
Jennifer Radloff
- 60** The Internet Is Afropolitan : Interview
Par Shameela Seedat
- 66** Pas toujours sur un bateau pour l'Europe : Mouvements des Africains à l'intérieur et à l'extérieur du continent

Transformer les systèmes alimentaires africains pour qu'ils résistent à un monde à +2°C¹

Renard Sexton

L'Afrique est un continent riche en terres, en pêche, en ressources naturelles et en diversité bio-culturelle, qui sont autant d'atouts essentiels au bon fonctionnement du système alimentaire. Malgré cela, les Africains restent parmi les citoyens les plus exposés à l'insécurité alimentaire sur la planète. La situation est particulièrement problématique en Afrique subsaharienne, où la prévalence de la sous-alimentation chronique semble être passée de 20,8 à 22,7 % en un peu plus d'un an entre 2015 et 2016. Il est frappant de constater que l'Afrique et l'Asie ont ensemble supporté la plus grande part de toutes les formes de malnutrition en 2018, avec plus de neuf enfants présentant un retard de croissance sur dix, plus de neuf enfants sur dix sont déficients et près des trois quarts des enfants en surpoids dans le monde.

Impacts de la crise climatique sur le système alimentaire africain

Les tendances au réchauffement sont déjà évidentes sur le continent et il est signalé que la variation annuelle moyenne de la température en Afrique pourrait dépasser +2°C de niveaux 2000 d'ici 2100. Les changements dans le régime des précipitations en un climat plus chaud ont également préoccupants, car il est probable que les fortes précipitations augmenteront et seront compensées par des événements moins nombreux et plus intenses. Cela se traduira par des périodes de sécheresse plus longues et un risque accru d'inondations. Même si les précipitations restent constantes, l'augmentation des températures amplifiera le stress hydrique, ce qui exercera une pression sur les systèmes agricoles, en particulier dans les zones semi-arides.

D'une manière générale, de tels changements sont susceptibles de réduire la productivité des céréales et des cultures pérennes de grande valeur, tandis que l'augmentation des températures pourrait faire baisser les rendements de 20 à 30 % d'ici 2080 et, selon une estimation, même jusqu'à 50 % au Soudan et au Sénégal. Les systèmes basés sur le maïs en Afrique australe sont particulièrement vulnérables à la crise climatique, les pertes de rendement pour l'Afrique du Sud et le Zimbabwe étant actuellement estimées à plus de 30%. On s'attend à une augmentation des parasites, des mauvaises herbes et des maladies, ainsi qu'à leurs effets néfastes sur les cultures et le bétail.



Busiso Moyo est un défenseur des droits de l'homme et universitaire. Ses projets de recherche actuels mettent en lumière trois domaines importants : les inégalités et les luttes de décolonisation en Afrique du Sud ; les géographies de la faim ; et la géopolitique de l'alimentation et de l'agriculture. Cette dernière examine l'économie politique mondiale de l'alimentation, qui à son tour met en lumière la persistance de l'impérialisme et du néocolonialisme dans la politique mondiale contemporaine. Il poursuit son doctorat à l'université du Cap-Occidental.

Juxtaposé aux impacts prévus de la crise climatique sur la production alimentaire, les moyens de subsistance et la faim, ce sombre tableau devient encore plus inquiétant. Un réchauffement planétaire incontrôlé pourrait entraîner une augmentation permanente de la variabilité des rendements agricoles, une volatilité excessive des prix des denrées alimentaires et une perturbation perpétuelle des moyens de subsistance, exposant de nombreux pays et communautés pauvres à des problèmes de sécurité alimentaire potentiellement écrasants.

L'AFRIQUE À +2°C : IMPACTS CLIMATIQUES ANTICIPÉS

AFRIQUE DU NORD

Des augmentations de température d'environ 2°C ont été observées au cours du XXe siècle. Au cours des dernières décennies, la température a augmenté d'environ 0,16 °C par décennie. L'augmentation de la température d'ici la fin du siècle devrait se situer entre 3,3°C et 6,5°C, par rapport à la période de référence 1961-1990, et être supérieure à la moyenne mondiale. Bien qu'il n'y ait pas de tendances claires en ce qui concerne les précipitations, elles devraient diminuer d'environ 16 % d'ici la fin du siècle.

AFRIQUE DE L'EST

Les températures en Afrique de l'Est ont augmenté de 1,5 - 2°C au 20e siècle, et les modèles suggèrent qu'entre 2050 et 2100, le nombre de jours plus chauds que 2°C au-dessus de la moyenne de 1981-2000 augmentera fortement en Afrique orientale équatoriale. La température devrait augmenter entre 2,7°C et 5,4°C au-dessus de la ligne de base 1961-1990 d'ici 2100.

AFRIQUE DE L'OUEST

Les températures en Afrique de l'Ouest ont augmenté rapidement au cours des 50 dernières années. La température annuelle moyenne a augmenté d'environ 2°C. D'ici 2100, les températures pourraient augmenter de 3 à 6,4 °C par rapport à la situation de référence de 1961-1990, ce qui est beaucoup plus élevé que la moyenne mondiale.

AFRIQUE CENTRALE

Bien que les observations soient rares, les modèles climatiques suggèrent une augmentation de 0,6°C au 20ème siècle. Les projections climatiques suggèrent des augmentations de température allant jusqu'à 5°C, par rapport aux valeurs de référence de 1960-2000.

AFRIQUE AUSTRALE

L'Afrique australe a connu une augmentation des températures allant jusqu'à 2°C au cours du siècle dernier. Le réchauffement le plus rapide a été observé après 1980. La température devrait continuer à augmenter tout au long du siècle, et devrait se situer entre 2,8°C et 6,3°C au-dessus du niveau de référence de 1961-1990

RISK OF DESERTIFICATION



currently at risk



by 2100

CLIMATE CHANGE IMPACTS (OBSERVED)



climate change hotspots



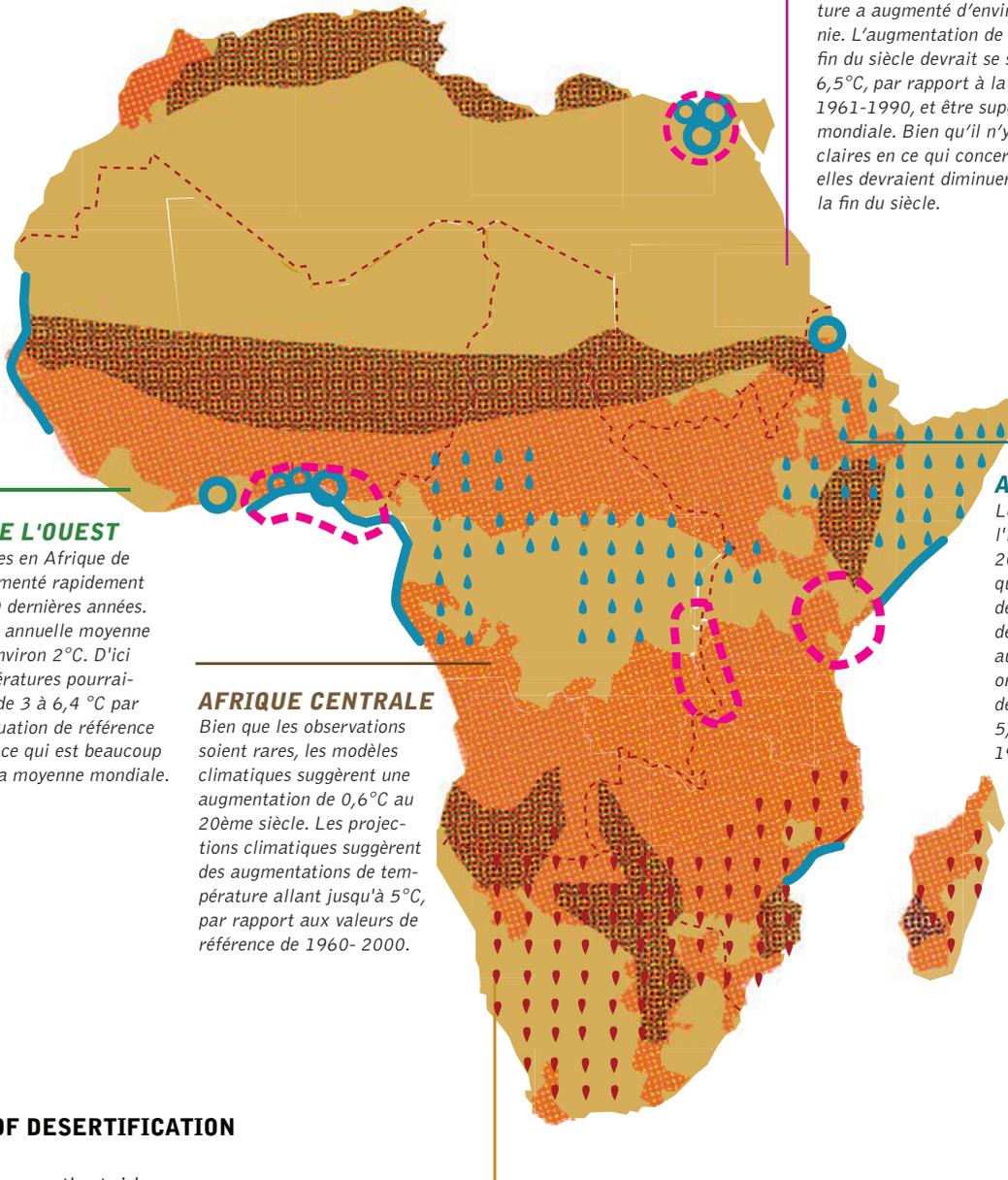
increased precipitation



reduced precipitation



sea level rise concerns and affected major cities



Map based on the following sources:
 Ionesco D., Mokhnacheva D. and Gemenne F., Routledge, Abingdon (2017), The Atlas of Environmental Migration. IOM and Gemenne, Zoë Environment Network. p. 63. Based on data from IPCC (2013, 2014) Singh, K., Venkatesh for www.downtoearth.org.in/ infographics. based on data from Assessment Report 4, IPCC, and Climate Change Scenarios for the Congo Basin by Van Garderen, Ludwig F.

La vulnérabilité de l'Afrique à la crise climatique est en grande partie due aux systèmes agricoles qui restent sous-développés et alimentés par les pluies. La majorité des agriculteurs sont de petits exploitants agricoles, avec peu de ressources financières, un accès limité aux infrastructures et un accès disparate à l'information. Ces systèmes agricoles sont très dépendants de leur environnement et les agriculteurs sont tributaires de l'agriculture pour leur subsistance. En même temps, et de ce fait, la diversité et la spécificité du contexte de leurs pratiques agricoles et l'existence de générations de savoirs traditionnels offrent des éléments de résilience face à la crise climatique. Dans l'ensemble, cependant, la combinaison de facteurs de stress et de moteurs climatiques et non climatiques exacerbera la vulnérabilité des agriculteurs.

Ces prévisions sont corroborées par le fait que les changements de saison rendent déjà difficile le maintien de la productivité des petits et grands agriculteurs. En Afrique du Sud, 2016 a été marquée par une sécheresse de trois ans, la pire en 34 ans, et, dans la province du Cap-Occidental, la plus grave sécheresse de mémoire d'homme, qui a fait grimper les prix des denrées alimentaires à un niveau sans précédent. Les sécheresses ont dévasté l'agriculture au Zimbabwe et en Zambie au cours de la même période. Avec le Malawi, ces pays ont été les plus touchés par les tendances au réchauffement et à la sécheresse de ces dernières décennies, et ont souffert de graves pénuries alimentaires au cours des dernières années.

Pistes pour assurer la sécurité alimentaire dans un contexte de changement climatique

Alors que la crise climatique continue de s'installer, nous devons réfléchir aux mesures de transformation qui peuvent être prises pour modifier l'alimentation des Africains vers une trajectoire où une alimentation saine et durable est disponible pour tous les citoyens, même sous le stress du changement climatique. Nous en abordons quelques-unes ci-dessous.

Reconnaître le rôle des femmes dans le système alimentaire

Un rapport de la FAO datant de 2016 suggère que si les agricultrices avaient le même accès aux ressources que les hommes, le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde pourrait être réduit de 18 %. Les petites exploitations agricoles féminines représentent près de 50% de la main-d'œuvre agricole subsaharienne, mais elles

sont souvent mal prises en compte dans les politiques agricoles nationales. En général, les femmes sont beaucoup plus touchées que les hommes par l'insécurité alimentaire et la malnutrition : bien qu'elles préparent jusqu'à 90 % des repas dans les ménages du monde entier, elles peuvent être les premières à manger moins pendant les périodes de soudure. Elles sont aussi particulièrement vulnérables aux effets de la crise climatique car elles supportent une charge de responsabilité énorme - mais enregistrée de manière imprécise - pour l'agriculture de subsistance, dont la productivité sera probablement affectée par la crise climatique et la surexploitation des sols. Nous devons reconnaître la violence, la pauvreté et l'injustice que les femmes subissent chaque jour.

Étant donné que l'accès à des aliments nutritifs est une condition nécessaire (bien qu'insuffisante) pour éradiquer la pauvreté, les conditions économiques doivent être transformées afin de garantir que les mères disposent des ressources nécessaires pour nourrir leurs enfants et leur famille et que le système agroalimentaire puisse fournir une alimentation saine, abordable et facilement accessible. Les gouvernements pourraient faire une différence significative en éliminant la discrimination à l'égard des femmes et en s'assurant que toutes les politiques, programmes et projets tiennent compte des différents rôles et responsabilités des femmes et des hommes dans le système alimentaire et des contraintes auxquelles les femmes sont confrontées dans l'agriculture et, plus largement, dans la ruralité. Une participation accrue et plus efficace des femmes et l'utilisation de leurs connaissances, de leurs compétences et de leurs expériences feront progresser les objectifs de durabilité et de développement sur le continent.

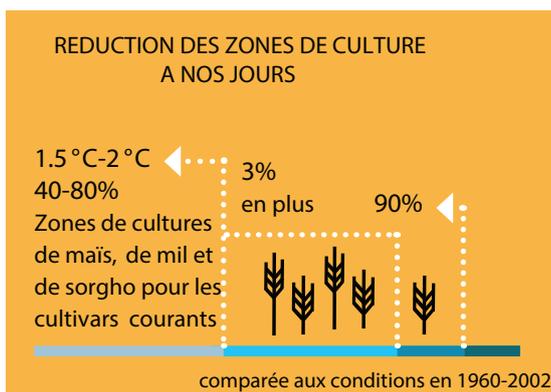
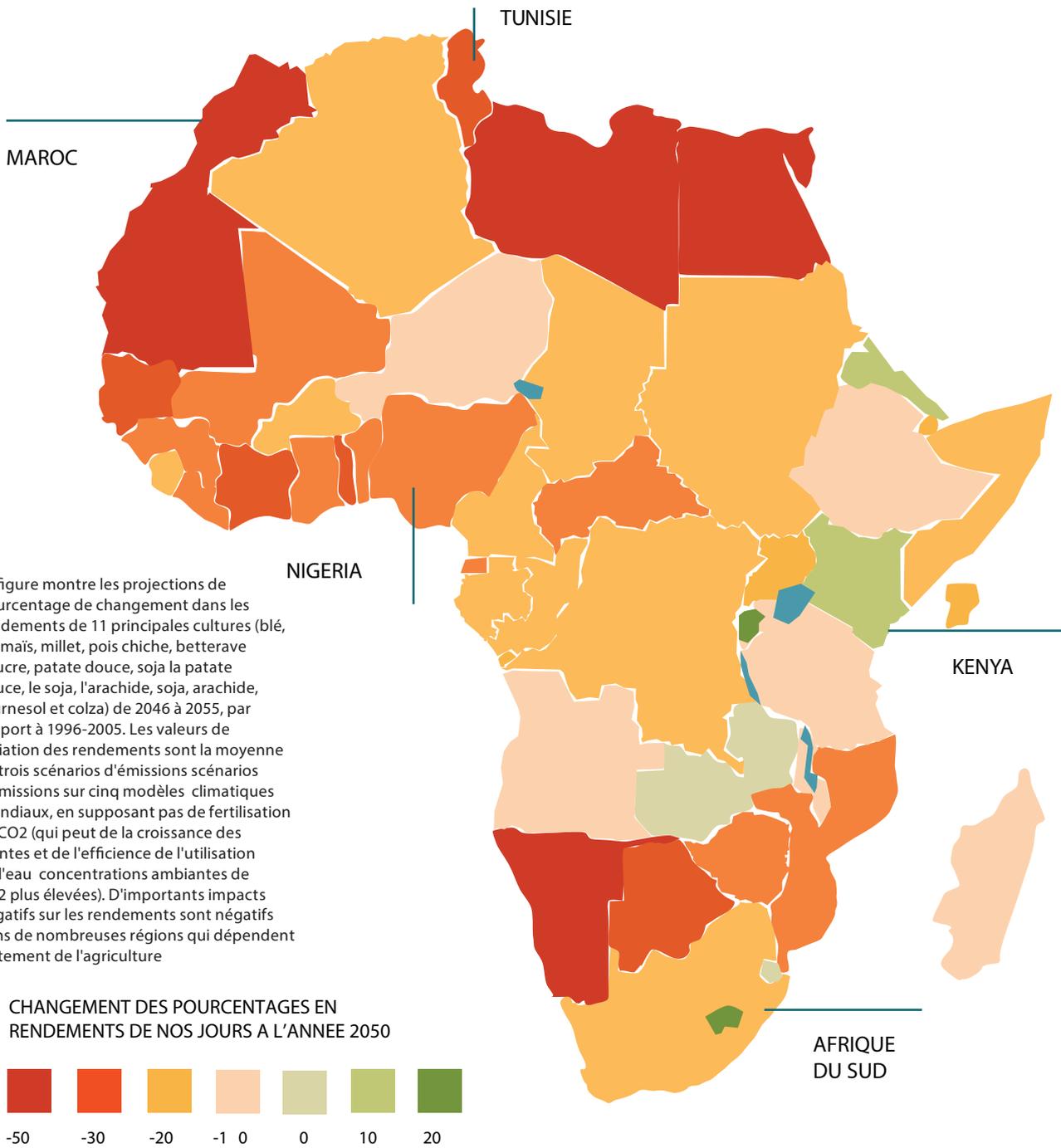
S'attaquer à l'industrialisation de l'agriculture et du système alimentaire

Un petit nombre de grandes sociétés transnationales dominant aujourd'hui les chaînes de valeur africaines dans les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et des boissons, ainsi que dans des chaînes de distribution alimentaire spécifiques. Malheureusement, ce pouvoir économique s'est accompagné d'un énorme poids politique, de sorte que des politiques et des mécanismes de protection efficaces n'ont généralement pas été mis en place.

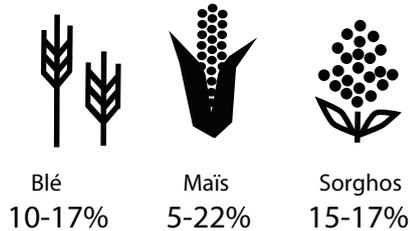


Le Dr Lz a Pereira a obtenu une licence en zoologie, écologie et droit avant d'aller à Oxford où elle a fait une maîtrise en sciences de la nature, de la société et de la politique environnementale et un doctorat sur la capacité d'adaptation du secteur privé aux effets du changement climatique sur le système alimentaire. Après son Doctorat, elle a obtenu une bourse Giorgio Ruffolo en sciences de la durabilité à Kennedy School de Harvard. Elle est ensuite retournée en Afrique du Sud et a fait un post doc à l'UCT dans le cadre de la chaire de bioéconomie. Elle a ensuite été employée au Centre for complex systems in Transition de l'université de Stellenbosch dans le cadre du projet GRAID pour travailler sur les transformations de la durabilité dans le système alimentaire. Elle est actuellement basée au Centre for Food Policy de la City University de Londres et travaille sur un projet SHEFS financé par le Wellcome Trust qui se focalise sur les systèmes alimentaires sains et durables en Afrique du Sud, en Inde et au Royaume-Uni.

L'AFRIQUE À +2°C : ÉVOLUTION PRÉVUE DES RENDEMENTS AGRICOLES



CHANGEMENTS DES RENDEMENTS DE CULTURES A +2°C



REDUCTION DANS LES RECOLTES

Carte basée sur : C. Muller (2010) Impacts du changement climatique sur les rendements agricoles, note de fond du Rapport sur le développement mondial 2010.

Comme cité dans Carty, T., Magrath, J. 2013. Perturbation croissante : Le changement climatique, l'alimentation et la lutte contre la faim. Oxfam Issue Briefing. Oxfam GB : Oxford, Royaume-Uni

Par conséquent, le secteur des entreprises agricoles a pu influencer la gouvernance du système alimentaire en sa faveur. Cela menace la capacité de nombreux pays à développer et à réaliser le droit à l'alimentation de leur population. Une mauvaise réglementation a contribué à la marginalisation des cultures et de l'agro-industrie indigènes et a entraîné une saturation de l'environnement par des produits alimentaires et des boissons sucrées malsains, bon marché et ultra-traités.

La biodiversité qui est si essentielle à l'adaptation et à la résilience est menacée par la monoculture à grande échelle, les pesticides et la normalisation des semences et des cultures utilisés par l'agriculture industrielle. En particulier, la promotion des produits agro-alimentaires génétiquement modifiés a créé une intégration verticale entre les semences, les pesticides et la production afin d'augmenter les profits des entreprises. Quatre-vingt-cinq pour cent de toutes les plantations de cultures transgéniques sont des variétés de soja, de maïs et de coton qui ont été modifiées non pas « pour nourrir le monde ou améliorer la qualité des aliments », mais pour réduire les coûts des intrants et de la main-d'œuvre

Des politiques économiques (telles que des subventions et des taxes) et une réglementation beaucoup plus fortes sont nécessaires dans les chaînes de valeur alimentaires pour rendre les aliments sains moins chers et les aliments malsains plus chers

dans les systèmes de production à grande échelle. La sécurité alimentaire ne se limite pas à produire suffisamment de calories et d'interactions agricoles : elle exige la disponibilité et l'accès à une alimentation saine et nourrissante. Des politiques économiques (telles que les subventions et les taxes) et une réglementation, beaucoup plus strictes sont nécessaires dans les chaînes de valeur alimentaires pour rendre les aliments sains moins chers et les aliments malsains plus chers.

Le rapport de l'ONU sur la situation et les perspectives économiques mondiales 2019 note que de nombreux pays poursuivent des politiques et des stratégies visant à réaliser le droit à l'alimentation, y compris des sous-systèmes de production d'aliments de base. Il reconnaît que

certaines de ces stratégies peuvent ne pas être économiquement viables ou optimales pour la diversification et la transformation structurelle, mais n'exclut pas leur utilisation à des fins stratégiques et définies.

Ironiquement, l'état du secteur agricole est rarement le facteur principal lorsque les gouvernements examinent le soutien à lui apporter. L'identification de stratégies de soutien économiquement durables, sans parler de celles qui sont appropriées sur le plan environnemental et politique, est une tâche complexe. Toutefois, ces politiques doivent être adaptées au contexte local et refléter les besoins des agriculteurs locaux ainsi que l'éventail de leurs connaissances et de leurs méthodes. Leurs compétences sont au cœur du potentiel de résilience du continent, et la perte de diversité associée à l'agriculture industrialisée doit être reconvenue comme la menace qu'elle représente.

Renforcer le droit à l'alimentation

Les questions de la faim endémique et de la malnutrition en Afrique face à la crise climatique exigent un engagement et un dévouement sans faille. Les acteurs internationaux, régionaux et nationaux ont fait preuve d'une grande détermination. Des dispositions législatives et constitutionnelles qui garantissent le droit à l'alimentation pour tous, y compris un accès sûr à la terre et à l'eau, peuvent être établies et mises en œuvre dans les pays en développement.

Le droit à l'alimentation - comme d'autres droits économiques, sociaux et culturels - doit prendre la place qui lui revient dans la politique, dans les systèmes de droits de l'homme et dans l'esprit des gens. L'utilisation optimale des systèmes de surveillance des droits de l'homme disponibles requiert une action de soutien mutuel de la part des organisations de la société civile locales, nationales et internationales.

Ces dernières années, les institutions nationales des droits de l'homme comme la Commission sud-africaine des droits de l'homme (SAHRC) ont fait progresser de manière significative le dialogue sur le droit à l'alimentation. La mise en réseau et la coopération sont nécessaires pour la stratégie et l'efficacité mais également pour des raisons formelles. Par exemple, des institutions - comme la SAHRC et d'autres organisations de la société civile - qui ont un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations unies peuvent soumettre des rapports parallèles au Comité des droits économiques, sociaux et culturels

des Nations unies. Elles peuvent également accréditer les militants de base qui souhaitent soumettre des informations au Comité concernant le bilan de leur gouvernement en matière de droits de l'homme.

La reconnaissance du droit à l'alimentation signifie que les gouvernements doivent tenir les promesses qu'ils ont faites d'aller vers le développement durable et de réduire la pauvreté. Dans ce contexte, les défenseurs des droits de l'homme doivent reconnaître que la sécurité alimentaire dans un monde à +2 °C est en fin de compte une question politique.

Se mobiliser pour une action climatique qui renforce les capacités de gouvernance et lutte contre la faim

Le déplacement du pouvoir des intérêts particuliers dans l'économie du statu quo nécessitera des mouvements de grande envergure. Pour atteindre l'ampleur de la mobilisation nécessaire, la lutte pour un avenir sobre en carbone doit s'inscrire dans les luttes pour les droits et l'égalité. Cela signifie qu'il faut mettre en place en Afrique un programme de lutte contre la pauvreté et les émissions de carbone qui ne se limite pas à la crise climatique, mais qui s'attaque également aux inégalités et à la faim.

L'agriculture n'est pas explicitement mentionnée dans l'accord de Paris de 2016, qui a fait date, pour faire face à la crise climatique, malgré les efforts déployés pour l'inclure. Cette situation préoccupe de nombreux pays africains, compte tenu du rôle essentiel que l'agriculture doit jouer dans le développement socioéconomique du continent. L'Afrique a tout de même généreusement accueilli l'accord de Paris, car c'est la première fois que la sécurité alimentaire apparaît dans un accord ou une entente mondiale sur le changement climatique. Lors de la COP24, qui s'est tenue en décembre 2018 à Katowice, en Pologne, la position commune de l'Afrique était que l'adaptation devait être au même niveau que l'atténuation, et la majorité des pays africains ont soumis leurs contributions nationales déterminées à la réduction mondiale des émissions de gaz à effet de serre. Ces contributions prévoient également les coûts nationaux de l'adaptation et de l'atténuation. Dans l'ensemble, les efforts d'adaptation de l'Afrique nécessiteront un financement conditionnel non national significatif s'ils doivent être mis en œuvre.

Une réponse africaine à l'impact de la crise climatique sur le secteur agricole est fournie par la déclaration de Malabo de

2014 sur l'accélération de la croissance et de la transformation de l'agriculture pour une prospérité partagée et de meilleurs moyens de subsistance. La déclaration de Malabo insiste sur la nécessité de renforcer la résilience du secteur agricole africain - y compris les moyens de subsistance et les systèmes de production - face à la variabilité climatique et aux autres risques connexes. Proche d'une politique de souveraineté alimentaire, elle envisage les avantages d'un niveau plus élevé d'intégration régionale et d'une utilisation rationnelle des possibilités offertes par les marchés mondiaux.

La stratégie de mise en œuvre de Malabo et la feuille de route (IS&R) définit quatre domaines d'actions prioritaires, chacune visant à transformer l'agriculture dans le contexte d'une croissance inclusive soutenue. Compte tenu de la forte présence des entreprises dans le secteur, l'attention particulière accordée par l'IS&R aux capacités des agriculteurs africains est encourageante. Dans un autre pas dans la bonne direction, ses objectifs de renforcement des capacités systémiques fournissent un cadre crédible pour traiter avec les principales parties prenantes et leurs relations avec les politiques économiques. La déclaration de Malabo prévoit que, d'ici 2025, au moins 30 % des ménages africains d'agriculteurs, d'éleveurs et de pêcheurs seront capables de résister aux risques liés au climat et aux conditions météorologiques. Malheureusement, sur les 47 États membres qui ont fait état de progrès dans la mise en œuvre de la déclaration, moins de 50 % sont en bonne voie pour respecter cet engagement. Cela montre une fois de plus qu'il est impératif de donner à l'agriculture une place plus importante dans l'agenda politique.

Renforcer la mise en œuvre du programme politique de Malabo et répondre aux exigences d'adaptation et de résilience des négociations mondiales sur le changement climatique nécessiteront de s'attaquer aux principaux obstacles à l'adaptation. Il s'agit notamment de :

- l'insuffisance des infrastructures et des finances qui empêchent l'utilisation d'équipements de pointe dans les services météorologiques, ce qui signifie que les décideurs ne disposent pas de suffisamment de données et d'informations appropriées sur la variabilité et les changements climatiques, ainsi que sur leurs impacts

- la faiblesse des structures et des institutions de gouvernance, associée à un manque de ressources humaines et de capacités, qui se traduit par une mauvaise coordination entre les organisations et les services concernés dans l'adaptation à la crise climatique, ainsi qu'une rupture, voire une absence totale, de communication des informations climatiques aux agriculteurs.
- au niveau des ménages, il existe des obstacles financiers qui entravent l'adaptation, ainsi que des obstacles à la culture de plantes tolérantes à la sécheresse, tels que le manque d'acceptation, de disponibilité et de marchés prêts, qui sont à leur tour liés aux barrières socioculturelles, car les gens conservent leurs préférences pour les produits de base existants.

La déclaration de Malabo prévoit que, d'ici à 2025, au moins 30 % des ménages africains d'agriculteurs, de pasteurs et de pêcheurs seront résilients face aux risques liés au climat et aux conditions météorologiques.

La société civile et les gouvernements doivent tous deux intervenir pour lever ces obstacles.

Conclusion

Pour assurer la sécurité alimentaire dans un monde à +2 °C, il faut progresser simultanément dans l'éradication de la pauvreté, la réduction des inégalités, la garantie des droits aux ressources, la promotion de moyens de subsistance stables et l'égalité des sexes. Les défis de la disparité mondiale et de la réalisation du droit à l'alimentation pour tous dans un contexte climatique très variable sont liés et ne peuvent être résolus séparément.

Les politiques d'adaptation et d'atténuation du réchauffement climatique doivent être intégrées au programme de développement pour lutter contre la pauvreté et la faim. Les effets de la crise sont répandus, mais elles peuvent être moins importantes pour ceux qui ont une assurance ou la capacité d'adapter leurs activités. De nombreux ménages africains peuvent dépendre directement des ressources naturelles et de l'agriculture et ne seront pas en mesure de sortir de leurs problèmes ou de trouver les moyens financiers pour les résoudre. Ainsi, le continent sera confronté à des problèmes particuliers en raison de l'augmentation des températures et de l'impact des inondations et des sécheresses sur la production agricole, l'approvisionnement en eau, les maladies et les infrastructures, et les pauvres des zones rurales et urbaines seront les plus touchés. ■■■

Réalisation du droit à l'alimentation :

L'approche du Kenya en matière de sécurité alimentaire dans le contexte de la crise climatique

Layla Liebetrau

Comme de nombreux autres pays africains, le Kenya considère son secteur agricole comme le fondement de son développement économique et un tremplin pour augmenter les recettes en devises tout en essayant de réduire l'insécurité alimentaire. En tant que l'un des piliers clés de son programme de développement, connu sous le nom de « Big Four Plan », le gouvernement du président Uhuru Kenyatta propose de « moderniser » le secteur agricole en soutenant la croissance de la production alimentaire industrielle à grande échelle. Le pays se trouve donc à un carrefour agricole, où les décisions prises maintenant auront un impact sur la sécurité alimentaire et la transformation socio-écologique du pays pour les décennies à venir. Toutefois, comme le montre cet article, ces décisions politiques peuvent être fondées sur un manque d'appréciation des réalités actuelles du secteur, un mauvais diagnostic des causes du problème de sécurité alimentaire du pays et une prise en compte insuffisante des effets du changement climatique.

Le statu quo : Le secteur agricole et l'économie alimentaire du Kenya

Au Kenya, l'agriculture se caractérise principalement par une agriculture à petite échelle. Sur les quelque 4,5 millions d'agriculteurs qui cultivent environ 90 %

des terres agricoles du pays[1], environ 3 millions travaillent dans de petites exploitations, soit environ 75 % de l'ensemble des exploitations. Les petits agriculteurs utilisent un mélange de pratiques agricoles conventionnelles et biologiques pour produire plus de 70 % de la valeur brute des produits agricoles commercialisés. Le maïs - qui domine le régime alimentaire des Africains subsahariens - représente plus de la moitié de la production domestique de petits exploitants au Kenya. Les petits exploitants cultivent également le sorgho, le mil, le manioc, les pommes de terre, les haricots et les légumes. [3]

Quatre-vingt pour cent de la population rurale vit de l'agriculture à petite échelle [4], où la main-d'œuvre est fournie de manière disproportionnée par les femmes, bien qu'elles ne soient pas propriétaires des fermes qu'elles exploitent et qu'elles n'en aient que peu de contrôle. Les femmes fournissent 80 % de la main-d'œuvre agricole du Kenya et gèrent 40 % des petites exploitations agricoles du pays, mais elles ne possèdent qu'environ 1 % des terres agricoles et ne reçoivent que 10 % des crédits disponibles. [5]

Une rétrospective sur l'insécurité alimentaire

Malgré la participation relativement importante des ménages dans le secteur agricole, la faim systémique et les crises alimentaires de routine ont été une caractéristique récurrente depuis l'indépendance en 1963. L'indice mondial de la faim 2019 classe le Kenya à la 86e place sur les 117 pays qu'il a mesurés pour la sécurité alimentaire et



16 décembre 2019
par Layla Liebetrau

classe la situation du pays comme « grave ». [6]

Au fil du temps, les régimes successifs se sont engagés à traiter la question. En 1972, le Kenya a signé le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, obligeant le gouvernement à respecter, protéger et réaliser le droit à l'alimentation. L'article 43(1)c de la Constitution adoptée en 2010 garantit à toute personne « le droit d'être à l'abri de la faim et de disposer d'une nourriture suffisante et de qualité acceptable ».

Néanmoins, on estime que 25 % de la population souffre encore d'insécurité alimentaire chronique, une catégorie qui va des personnes qui n'ont pas les moyens de manger suffisamment à celles dont le régime alimentaire manque de diversité nutritionnelle et qui sont soit sous-alimentées soit obèses. Au Kenya, une famille moyenne de petits exploitants agricoles génère un revenu brut d'environ 2 527 USD par an. La taille moyenne d'une famille étant d'environ cinq personnes, cela représente environ 1,4 USD par jour et par personne. Avec ce peu d'argent, la famille doit acheter de la nourriture, des vêtements et d'autres biens ainsi que payer le logement, l'éducation et les services de santé. Le taux national de pauvreté alimen-

taire au Kenya est alarmant : 32 % de la population. Cela signifie que 14,5 millions de Kenyans sont classés comme « individus incapables de consommer le besoin calorique quotidien minimum de 2 250 kilocalories (Kcal) sur la base des dépenses alimentaires ». Dans les zones rurales, le taux de pauvreté alimentaire s'élève à 35,8 %, alors qu'il est également élevé dans les zones urbaines centrales, soit 24,4 %. [7]

Le taux global de pauvreté au Kenya au niveau national est estimé à 36,1 % des ménages. Par conséquent, on estime que 16,4 millions de Kenyans ont un accès limité ou réduit à la nourriture à tous les niveaux de prix. Le tableau 1 résume les taux de pauvreté alimentaire et globale au Kenya.

La politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle du Kenya (2012) a reconnu que, principalement en raison de l'inaccessibilité des denrées alimentaires, la plupart des Kenyans ont un régime alimentaire basé sur des cultures de base, principalement le maïs, qui manque de diversité nutritionnelle. Cette situation a eu des conséquences particulièrement dévastatrices sur la nutrition des femmes et des enfants.

Vingt-six pour cent des enfants de moins de cinq ans souffrent d'un retard de croissance, 4 % sont émaciés et 11 % ont un poids insuffisant. Neuf pour cent des femmes âgées de 15 à 49 ans sont maigres ou sous-alimentées, tandis que 33 % sont en surpoids ou obèses. [8]

Les conséquences du changement climatique vont aggraver l'insécurité alimentaire. Les paysages arides du Kenya ont été identifiés comme étant parmi les plus vulnérables à la hausse des températures et à l'irrégularité des précipitations. Les effets de ces changements sur l'agriculture et la production alimentaire sont bien documentés : au cours des deux dernières décennies, quatre déficits alimentaires liés à la sécheresse ont été déclarés catastrophes nationales. Dans un pays fortement dépendant de l'agriculture pluviale, le manque de fiabilité des précipitations réduit la production alimentaire, tant pour la subsistance que pour la commercialisation, ce qui augmente le coût des aliments.

Les conditions de plus en plus sèches et chaudes et la variabilité du temps ont aggravé les ravages causés par les invasions de légionnaires d'automne. En mai 2017, une sécheresse qui a touché 23 comtés arides et semi-arides a fait grimper le taux d'inflation annuel du panier de la ménagère de 21,52 % par rapport au même mois de l'année précédente. En pratique, cela signifie que les denrées alimentaires de base - farine de maïs, riz, farine de blé, huile de cuisine, sucre, lait - sont devenues inabordable pour la plupart des ménages. Les données de l'indice des prix à la consommation du Kenya montrent qu'un ménage dont les dépenses mensuelles moyennes s'élèvent à 40 700 KES (environ 390 USD) consacre 45 % de ses revenus à l'alimentation. [11]

Réponse du gouvernement

Le « Big Four Plan », du gouvernement prévoit de réduire les prix des denrées alimentaires et d'atteindre une sécurité alimentaire et nutritionnelle de 100 % en encourageant l'agriculture à grande échelle et en stimulant la productivité des petits exploitants, ce qui permettra d'augmenter la production. La stratégie décennale de croissance et de transformation du secteur agricole (ASGTS) propose d'atteindre ces objectifs en améliorant l'accès des petits exploitants aux intrants, en facilitant la culture à grande échelle sur des terres agricoles à fort potentiel, en améliorant la productivité

et la rentabilité des grands producteurs, en améliorant les services de vulgarisation et en investissant dans la recherche et la numérisation. Ces plans représentent un changement significatif par rapport à la manière dont les systèmes agricoles ont été établis dans le passé. Ils ne sont pas non plus soutenus par un engagement politique significatif en faveur du changement. Par exemple, le budget national 2019/20 n'a pas modifié les tendances négatives des allocations faibles et en baisse au secteur de l'agriculture et de l'alimentation. En proportion des dépenses totales votées, l'allocation actuelle est de 2,9 %, contre 3,5 % en 2016/17. Le Kenya continue de manquer à l'engagement pris dans la déclaration de Maputo de consacrer au moins 10 % de son budget à l'agriculture. En outre, il n'existe aucune preuve d'augmentation budgétaire progressive qui attesterait de l'obligation constitutionnelle de l'État de réaliser progressivement le droit à l'alimentation.

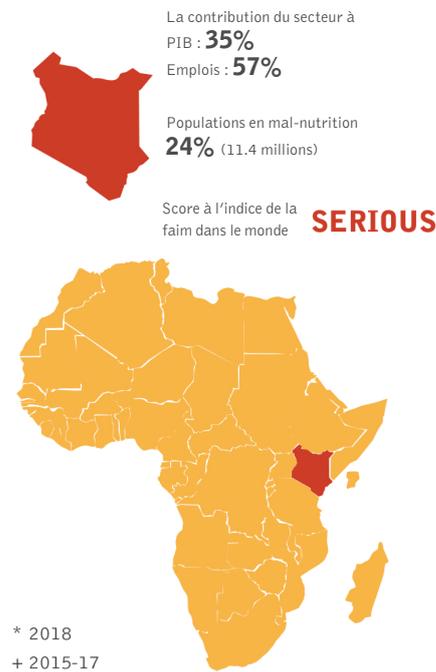
Mauvais diagnostics et fausses solutions

L'approche du gouvernement laisse entendre que l'insécurité alimentaire du Kenya est un problème de production. En revanche, une évaluation de la situation et de son historique montre qu'il s'agit d'un problème d'accès physique et économique ainsi que de distribution inégale et inefficace de la nourriture. Même si de nombreuses personnes n'ont pas les moyens ou l'accès à un régime alimentaire approprié, environ 20 à 40 % des denrées alimentaires cultivées au Kenya sont gaspillées en raison du manque d'installations de stockage ou de mauvaises infrastructures pour accéder aux marchés.

Les remèdes politiques proposés ne tiennent pas suffisamment compte du contexte agricole actuel, qui comprend le déclin de la biodiversité et les effets croissants du changement climatique. Le « Big Four Plan » encourage l'agriculture industrielle et la production à grande échelle de denrées de base, ce qui favorise la monoculture. Le plan a également justifié la pression politique visant à lever l'interdiction d'importer des organismes génétiquement modifiés (OGM) et à commercialiser le maïs Bt et le coton Bt transgéniques. Les OGM et la monoculture réduisent tous deux la résilience au changement climatique en sapant la biodiversité naturelle. À l'inverse, des études de cas menées au Zimbabwe [13], au Nigeria,

KENYA

AGRICULTURE ET FAIM



en Tunisie, au Maroc et au Sénégal[14] montrent que les approches agroécologiques de l'agriculture améliorent la résilience parce qu'elles imitent la nature, augmentent la rétention d'humidité du sol et utilisent des semences et des cultures vivrières indigènes mieux adaptées à l'environnement local.

Les monocultures ont également un impact négatif sur la qualité des sols. Comme d'autres parties de l'Afrique subsaharienne, le Kenya souffre de contraintes liées au sol, notamment l'acidité et la toxicité, l'épuisement des nutriments, l'érosion des sols et les sols peu profonds. Planter la même culture au même endroit chaque année entraîne une absorption déséquilibrée et inefficace des nutriments du sol, ce qui réduit la qualité du sol et rend les cultures plus vulnérables aux attaques des parasites ou des maladies.

Dans de nombreuses régions du pays, la mauvaise structure et la mauvaise qualité des sols obligent les agriculteurs à utiliser des engrais et des pesticides chimiques coûteux pour encourager la croissance et la production des plantes. Bien que l'ASGTS propose de réduire le prix de ces intrants, leur utilisation ne se traduira pas seulement par une dégradation des sols mais alimentera également un cercle vicieux de dépendance coûteuse pour ceux qui peu-

vent au moins se le permettre. En outre, les effets des pesticides et des engrais qui se retrouvent dans les eaux souterraines ou dans l'air peuvent être désastreux pour la santé humaine et animale, les coûts de santé publique et la production alimentaire. La production de nourriture et de semences repose sur la pollinisation, mais 31 % de tous les produits homologués sont actuellement classés comme toxiques ou très toxiques pour les abeilles, ce qui menace la survie des populations d'abeilles et d'autres pollinisateurs et nuit à la sécurité alimentaire. L'Office kenyan des produits antiparasitaires a enregistré 699 produits, dont 27 % contiennent des ingrédients actifs qui ont été retirés du marché européen. [16]

Alternatives

Les solutions appropriées commenceraient par un diagnostic correct des causes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Kenya et une attention particulière aux risques du changement climatique. Elles consisteraient notamment à fournir des services de vulgarisation adaptés au contexte et adéquats qui répondent spécifiquement aux besoins des petits agriculteurs, ainsi que des mécanismes permettant d'assurer la sécurité alimentaire et de promouvoir la diversité alimentaire. Les services de vulgarisation sont un mécanisme essentiel pour diffuser des informations et renforcer les capacités des petits agriculteurs. Pour soutenir la croissance économique du Kenya et atténuer les effets du changement climatique et de l'évolution des tendances du marché alimentaire mondial, les services de vulgarisation devraient se concentrer sur la gestion post-récolte, la collecte et le stockage de l'eau, la diversité nutritionnelle et les systèmes agroécologiques de l'agriculture.

Malgré les préoccupations croissantes en matière de sécurité alimentaire dans le pays et la priorité accordée par le « Big Four Plan » à la préservation de l'environnement comme moteur économique, l'utilisation et la réglementation généralisées des pesticides chimiques qui ont été retirés du marché européen - la principale source d'importation du pays - ne sont pas prises en compte dans les politiques nationales. Une proposition pour résoudre ce problème consisterait à prélever des taxes environnementales sur les pesticides en fonction de leur toxicité pour l'environnement (terre, eau, air) et pour la santé humaine et ani-

male. Cela permettrait de mobiliser des recettes fiscales tout en atténuant les effets négatifs liés à l'application des pesticides et en encourageant une évolution vers des systèmes agricoles respectueux de l'environnement et de la nature.

Au lieu de promouvoir la monoculture, la politique agricole du Kenya devrait assurer la culture et la disponibilité de quantités suffisantes de divers produits alimentaires, tels que les céréales non maïs, les fruits, les légumes et les produits animaux. Les politiques et les investissements du gouvernement devraient donc aller au-delà de la production à grande échelle de produits de base pour soutenir la diversité alimentaire et les cultures vivrières indigènes qui résistent au climat et sont riches sur le plan nutritionnel. Cette approche politique encouragerait le nombre croissant d'agriculteurs dans le pays qui ont adopté une philosophie de permaculture, ainsi que les nombreux acteurs de la société civile qui préconisent l'agroécologie comme solution scientifique pour des systèmes alimentaires durables et socialement inclusifs, la souveraineté alimentaire et le droit à l'alimentation. Des groupements paysans, tels que l'Association kenyane pour la biodiversité et la biosécurité et le Réseau kenyan d'agriculture biologique, ainsi que des organisations comme le Centre de permaculture de Laikipia, sont à l'origine de changements positifs et font pression pour modifier la façon dont l'agriculture est pensée et pratiquée dans le pays.

Conformément à l'article 118 de la constitution kenyane, qui prévoit la participation du public à l'élaboration et à la mise en œuvre des décisions politiques, les organisations de base ont la possibilité de s'engager civiquement sur des questions liées à la sécurité alimentaire et à l'agriculture. Actuellement, ce sont principalement les parties prenantes et les défenseurs du droit civique à l'alimentation qui soumettent des mémorandums sur les propositions relatives au secteur agricole.

Pour changer le scénario de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, toutes les parties prenantes du système alimentaire, y compris les communautés non agricoles et les consommateurs, devraient prendre part à ces processus d'engagement politique.

Conclusion

Le Kenya se trouve à un carrefour agricole qui a des implications importantes pour la sécurité alimentaire et la transformation socio-écologique du pays. La feuille de route politique du gouvernement, le « Big Four Plan », a attiré l'attention des débats publics et est présent dans des documents de politique. Il plaide pour une agriculture industrielle au service du PIB et du marché d'exportation du pays. D'autre part, les producteurs et les consommateurs sont de plus en plus conscients des effets du changement climatique sur la sécurité alimentaire et, par conséquent, de la nécessité d'établir des systèmes alimentaires résistants, diversifiés sur le plan nutritionnel et cultivés de manière à soutenir la biodiversité et les écosystèmes naturels essentiels.

Tout programme véritablement transformateur qui vise à apporter une solution globale et durable à l'insécurité alimentaire au Kenya dans le contexte des défis du changement climatique et de la biodiversité doit également s'attaquer aux inégalités inhérentes aux sexes et à l'économie. Les allocations budgétaires annuelles et les politiques fiscales offrent des opportunités clés pour y parvenir. Le gouvernement doit augmenter les allocations actuelles aux secteurs de l'agriculture et de l'alimentation. Les membres du public doivent tirer le meilleur parti de leur droit à participer aux affaires législatives du Parlement. Chaque occasion de participer à l'élaboration du cadre politique du pays et à sa mise en œuvre est une occasion cruciale de faire pression pour la création d'un système alimentaire équitable et durable au Kenya. ■■■

-
1. Kenya Ministry of Agriculture, Livestock, Fisheries and Irrigation. (2018). Agricultural Sector Transformation and Growth Strategy 2019–2029 (ASTGS), abridged version. Kenya: Government of Kenya. Pg 3.
 2. Rapsomanikis, G. (2015). The economic lives of smallholder farmers. Rome: Food and Agriculture Organization of the United Nations. Available at: <http://www.fao.org/3/a-i5251e.pdf>
 3. Rapsomanikis, G. (2015). The economic lives of smallholder farmers.
 4. Kenya National Bureau of Statistics does not define the land size of a smallholder farm. According to a report by the FAO, Kenyan smallholders farm on average 0.47 hectares. (Rapsomanikis 2015. The economic lives of small-holder farmers).
 5. Kenya National Bureau of Statistics. (2017). Women and Men in Kenya: Facts and Figures 2017. Available from: www.knbs.or.ke/download/women-men-kenya-facts-figures-2017
 6. Global Hunger Index 2019. Kenya. <https://www.globalhungerindex.org/kenya.html>
 7. Government of Kenya. (2011). National Food and Nutrition Security Policy. Available at: <https://extranet.who.int/nutrition/gina/en/node/11501>
 8. Kenya Ministry of Health. (2014). Kenya Demographic and Health Survey. Available: <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/fr308/fr308.pdf>
 9. Bassiounini Group. (2017) Rebuilding after El Nino. <http://bassiouningroup.com/rebuilding-after-el-nino/>
 10. [10] Midega, C.A. et al. (2017). A Climate-Adapted Push-Pull System Effectively Controls Fall Armyworm, Spodoptera Frugiperda (J E Smith), in Maize in East Africa. *Crop Protection* 105: 10–15
 11. Kihanya, M. (2016). Kenyans are Survivors, They Spend Most on Bread and Butter. Available from: <https://www.nation.co.ke/newsplex/food-shelter-clothing/2718262-3233540...>
 12. Kenya Ministry of Agriculture, Livestock, Fisheries and Irrigation. (2018). ASTGS
 13. Wilson, J. (2019). Observations on Agroecology Post-Cyclone Idai. Available from <https://routetofood.org/observations-on-agroecology-post-cyclone-idai/>
 14. Heinrich Böll Stiftung, Rabat. (2019). Femmes et agro-écologie en Afrique [Women and Agroecology in Africa]. Available from: <https://ma.boell.org/fr/2018/11/29/femmes-et-agro-ecologie-en-afrique>
 15. Zingore, S. et al. (2015). Soil Degradation in Sub-Saharan Africa and Crop Production Options for Soil Rehabilitation. *Better Crops* 99: 24–26.
 16. Route to Food Initiative (2019). Pesticides in Kenya: Why Our Health, Environment and Food Security Are at Stake. Available from: <https://routetofood.org/pesticides-in-kenya-whats-at-stake/>

Mordre la main qui nous nourrit :

Une analyse féministe des droits et de la politique alimentaires au Kenya

Brenda Wambui

Si la pauvreté mondiale avait un visage, ce serait celui d'une femme. Les femmes représentent la moitié de la population mondiale, mais 70 % des pauvres (PNUD, 1995). En 1978, Dianne Pearce a inventé le terme « féminisation de la pauvreté » pour indiquer que les femmes connaissent la pauvreté à des taux disproportionnellement plus élevés que ceux des hommes. La sens de ce terme peut être interpréter de trois façons : les femmes ont une incidence plus élevée de pauvreté que les hommes ; la pauvreté des femmes est plus grave que celle des hommes ; et, au fil du temps, l'incidence de la pauvreté chez les femmes augmente par rapport aux hommes (Catagay, 1998).

16 décembre 2019 par BrendaWambui

Si la pauvreté en Afrique avait un visage, ce serait celui d'une femme. Les racines de la pauvreté des femmes africaines se trouvent dans une myriade de problèmes interdépendants, notamment les droits de propriété restreints, la mauvaise gouvernance et la fréquence des conflits civils. En ce qui concerne les principaux actifs productifs, tels que la terre ou le bétail, les droits de propriété des femmes sont faiblement définis, et une combinaison de coutumes et de lois restreint leur capacité à posséder et à gérer des terres dans de nombreux pays (McFerson, 2010). La faiblesse de la gouvernance interagit avec les structures patriarcales et les coutumes traditionnelles pour perpétuer la pauvreté des femmes en leur refusant les droits de propriété et l'utilisation des biens économiques essentiels, perpétuant ainsi un système dans lequel les femmes africaines ont une

citoyenneté réduite, ce qui se traduit par des violences sexistes. Pourtant, les femmes sont les principales productrices d'aliments, effectuant environ 90 % des travaux de binage et de désherbage, 80 % des travaux de stockage et de transport des aliments, et 60 % des travaux de récolte et de commercialisation (IFPRI, 1995).

Si la pauvreté au Kenya avait un visage, ce serait celui d'une femme. Selon l'Institut kenyan des affaires économiques (IEA), bien que l'incidence globale de la pauvreté soit passée de 56% en 2000 à environ 47 % en 2005/06, le taux de pauvreté était plus élevé chez les femmes, tant dans les zones rurales que dans les zones urbaines (50 % et 46 % respectivement). Le niveau de pauvreté des ménages dirigés par des femmes (50 %) était légèrement supérieur à celui des ménages dirigés par des hommes (48,8 %) et, bien que la prévalence de la pauvreté dans tous les groupes socio-économiques des zones urbaines soit inférieure à celle des zones rurales, les ménages dirigés par des femmes présentaient une incidence de la pauvreté plus élevée dans les zones rurales (50 %) et urbaines (46,2 %) (par rapport aux ménages dirigés par des hommes, dont les taux d'incidence de la pauvreté étaient respectivement de 48,8 % et 30 %) (IEA, 2008). Les femmes et les enfants sont plus vulnérables à la pauvreté absolue et à la pauvreté alimentaire (qui surviennent toutes deux principalement dans les ménages dirigés par des femmes) parce que la tradition leur donne moins de pouvoir de décision sur les actifs que les hommes, tout en limitant leurs possibilités d'exercer des activités rémunérées et d'acquérir leurs propres actifs (Blackden et Bhanu, 1999).



Les défis de l'agriculture

L'agriculture est un pilier essentiel de l'économie kenyane. Le secteur agricole contribue directement à environ 25 % de notre PIB annuel et représente 65 % des exportations totales du Kenya. C'est la principale source de revenus de la majorité de la population kenyane en raison de sa contribution à la sécurité alimentaire, aux revenus, à la création d'emplois et aux recettes en devises. L'agriculture et le pastoralisme à petite échelle représentent environ 42 % de l'emploi total (PNUE, 2014). Alors que 80 % de la population rurale dépend des petites exploitations agricoles pour sa subsistance, cette main-d'œuvre est fournie de manière disproportionnée par les femmes, bien qu'elles ne soient pas propriétaires et ne contrôlent pas les fermes dans lesquelles elles travaillent. Les femmes fournissent 80 % de la main-d'œuvre agricole et gèrent 40 % des petites exploitations agricoles du

pays, mais elles ne possèdent qu'environ 1 % des terres agricoles et ne reçoivent que 10 % des crédits disponibles (KNBS, 2017a).

Le Kenya est un pays particulièrement exposé à la sécheresse - seuls 11 % de la masse continentale du pays reçoivent des précipitations importantes et régulières. Les 89 % restants (29 des 47 comtés) sont classés comme terres arides et semi-arides (ASAL), où les précipitations annuelles sont faibles. Les comtés ASAL abritent environ 36 % de la population, 70 % du cheptel national et 90 % de la faune sauvage (GOK, 2018). Malgré l'aridité des terres, le Kenya dépend toujours de l'agriculture pluviale, par opposition à l'irrigation, pour 75 % de la production agricole totale (PNUE, 2014).

La sécheresse est un défi majeur pour la réalisation de la sécurité alimentaire au Kenya car elle conduit fréquemment à la famine. Biamah (2005) observe que



les cultures pluviales dans les zones semi-arides présentent un risque de 25 à 75 % de mauvaises récoltes, tandis que les régions arides présentent un risque de 75 à 100 % de mauvaises récoltes dues à la sécheresse. Pour aggraver les choses, les épisodes de sécheresse associés au changement et à la variabilité climatiques sont devenus plus prononcés au Kenya, affectant négativement la production agricole (PNUF, 2007).

L'insécurité alimentaire et nutritionnelle des femmes

Nous sommes ce que nous mangeons, et les femmes ne mangent tout simplement pas assez. Plus de 16 % des femmes kenyanes vivent dans des ménages qui se privent de nourriture au moins une fois par semaine (NGEC, 2016). Les femmes enceintes et allaitantes sont les plus touchées par l'insécurité alimentaire. Dans les régions ASAL, les femmes sont généralement considérées comme moins prioritaires pour l'alimentation du ménage en

cas de sécheresse, les hommes et les enfants étant prioritaires. Les femmes et les filles sont également responsables de la collecte de l'eau, en allant chercher de l'eau deux fois par jour pendant une durée comprise entre 30 minutes et deux heures. Ce travail pénible crée une forte demande en calories, qui n'est souvent pas satisfaite de manière adéquate. Les longs trajets à la recherche d'eau en période de sécheresse signifient également que les femmes et les filles sont plus exposées à la violence sexuelle, domestique et de rue ainsi qu'à la prostitution (Dometita, 2017).

Le droit des femmes kenyanes à l'alimentation est garanti par l'article 43, paragraphe 1, point c), de notre Constitution, qui stipule que toute personne a le droit d'être à l'abri de la faim et de disposer d'une nourriture suffisante et de qualité acceptable. Comme nous savons que les femmes sont confrontées à des défis qui leur sont propres, il est surprenant que l'on ne se concentre pas suffisamment sur la réalisation de la sécurité alimentaire pour toutes les femmes. Les politiques existantes, telles que la Politique nationale de sécu-

rité alimentaire et nutritionnelle (NFNSP) (GOK, 2011), fournissent un cadre progressif et détaillé pour la réalisation du droit à l'alimentation et à la sécurité alimentaire. Elle reconnaît que les jeunes femmes et les filles sont vulnérables aux carences en fer, en folate et autres micronutriments, et aussi que la faim réduit la fréquentation scolaire (plus pour les filles que pour les garçons) et nuit à la capacité d'apprentissage.

Cependant, la plus grande préoccupation du PNSBA concernant les besoins des femmes est liée à la nutrition de la mère et du nouveau-né. Il présente un scénario typique de mauvaise nutrition qui s'applique à de nombreuses femmes en Afrique subsaharienne, y compris au Kenya : une femme entre dans la grossesse déjà sous-alimentée, souffrant ou développant une anémie ferriprive (due à une carence de fer) ou d'autres carences en micronutriments. Son mauvais statut en micronutriments peut entraîner des effets néfastes sur le développement du fœtus, tels que des anomalies du cerveau et du tube neural (respectivement liées à des carences en iode et en folate). Les femmes mal nourries donnent souvent naissance à des enfants de faible poids à la naissance, qui commencent leur vie dans une situation désavantageuse qui continuera probablement à affecter leur état nutritionnel et leur développement pendant la petite enfance, l'enfance, l'adolescence et la vie adulte.

Normes et institutions patriarcales

Cette lacune s'inscrit directement dans les normes patriarcales selon lesquelles les femmes n'ont de valeur que lorsqu'elles rendent service au patriarcat - dans ce cas, lors de la procréation et des soins. Les normes et les institutions patriarcales sont également à l'origine de la faim et de la pauvreté des femmes. C'est pourquoi les femmes travaillent si dur mais ont si peu à montrer. Dans les sociétés patriarcales, l'allocation des opportunités et des ressources est basée sur le genre : les femmes n'ont tout simplement pas le même accès que les hommes. Les normes sociales patriarcales dictent qui travaille dans les exploitations agricoles (les femmes) et qui récolte la récompense (les hommes) ; qui possède la terre (les hommes) et qui la cultive (les femmes) ; qui mange en premier

(les hommes) et qui mange en dernier (les femmes).

En plus de la pauvreté alimentaire, les femmes sont également confrontées à un manque de temps due au fait qu'elles consacrent beaucoup de leur temps et leur activité au travail domestique (généralement) non rémunéré. Cela réduit le temps dont elles disposent pour participer à un travail plus productif sur le plan économique, ce qui les empêche à nouveau de profiter pleinement des opportunités économiques et de participer à des activités génératrices de revenus. Cela les empêche également de développer leurs capacités par l'éducation et le développement des compétences (Catagay, 1998).

Au Kenya, les femmes sont exclues socialement, politiquement et économiquement en raison de leur sexe. La note de l'indice d'égalité des sexes du Kenya, où 100 représente la pleine égalité des sexes, est de 38 (NGEC, 2016). L'indice mesure trois aspects du développement humain : la santé reproductive, l'autonomisation et la participation économique, qui sont tous directement touchés par l'insécurité alimentaire. Pour y remédier, nous devons élargir l'accès des femmes aux biens, aux opportunités et aux revenus. Les femmes sont la clé de l'élimination de la faim et de la pauvreté.

Pour modifier les anciennes normes et croyances, nous devons investir davantage dans l'éducation civique des femmes et de la société en général sur les droits des femmes. La Constitution du Kenya (2010), la loi sur les biens matrimoniaux (2013) et la loi sur le mariage (2014) ont amélioré les droits de propriété des femmes, renforçant ainsi leur statut et leur pouvoir de négociation au sein du ménage et de la communauté. Elles incitent également davantage à adopter des pratiques agricoles durables et à investir dans la gestion des ressources naturelles (IFPRI, 2005). Toutefois, la législation ne traite pas des restrictions coutumières à la propriété et au contrôle des terres par les femmes, ni ne fournit un cadre permettant de sensibiliser les femmes à leurs droits et de soutenir leur capacité à contester de manière significative les injustices passées et présentes. L'État doit également prendre des mesures pour parvenir à l'égalité des sexes dans les secteurs privé et public. Le taux d'emploi des hommes est deux fois plus élevé que celui des femmes dans tous les secteurs, à l'exception de l'éducation et des services (KNBS, 2017b).

Nous devons également veiller à ce que les femmes disposent d'une représentation publique et politique pour défendre leurs droits, y compris le droit à l'alimentation. La représentation des femmes reste en deçà de l'exigence constitutionnelle selon laquelle pas plus des deux tiers des personnes nommées dans les organes électifs ou de nomination ne doivent être du même sexe. Actuellement, les femmes représentent moins d'un tiers du personnel dans la majorité de ces organes, notamment le cabinet, l'Assemblée nationale, le Sénat, le corps diplomatique, ainsi que les gouverneurs, les vice-gouverneurs, les commissaires de sous-comtés, les juges de la Cour suprême, les Kadhis, les chefs et les chefs adjoints. Les seuls organes qui satisfont actuellement à l'exigence constitutionnelle sont les secrétaires principaux, les commissaires de comté, les juges de la Haute Cour, les magistrats, les avocats en exercice et les membres des assemblées de comté (KNBS, 2017b).

Enfin, nous devons veiller à ce que les femmes aient accès à l'éducation, aux revenus, aux biens tels que la terre et le bétail, à des possibilités élargies et, surtout, à la sécurité alimentaire. L'éducation des femmes est un facteur clé pour accroître la productivité agricole ainsi que les revenus. Si les agricultrices reçoivent les mêmes niveaux d'éducation, d'expérience et d'intrants agricoles que leurs homologues masculins, elles augmentent de 22% leurs rendements de maïs, de haricots et de niébé. Des simulations utilisant des données provenant d'agricultrices du Kenya suggèrent que les rendements pourraient augmenter de 25 % si toutes les filles fréquentaient l'école primaire (IFPRI, 2005).

En tant que société, nous devons placer les femmes au premier plan de nos efforts pour éliminer la faim et la pauvreté. Les femmes sont la clé. Il est temps que nous arrêtons de mordre la main qui nous nourrit. ■■■

1. Biamah, E.K. (2005). Coping with Drought: Options for Soil and Water Management in Semi-Arid Kenya. Retrieved 2 December 2018 from <http://library.wur.nl/WebQuery/wurpubs/fulltext/40497>
2. Blackden, C. and Bhanu, C. (1999). Gender, Growth, and Poverty Reduction. Retrieved 3 December 2018 from <http://documents.worldbank.org/curated/en/677841468767650869/pdf/multi-...>
3. Catagay, N. (1998). Gender and Poverty. United Nations Development Programme: Social Development and Poverty Elimination Division. Retrieved 1 December, 2018 from <http://www.pnud.org/content/dam/aplaws/publication/en/publications/pove...>
4. Dometita, M. (2017). Beneath the Dryland: Kenya Drought Gender Analysis. Retrieved 3 December, 2018 from <https://reliefweb.int/report/kenya/beneath-dryland-kenya-drought-gender...>
5. Government of Kenya (GOK) (2018). ASAL Classification. Retrieved 2 December 2018 from <http://www.devolutionasals.go.ke/county-information/>
6. Government of Kenya (GOK) (2011). National Food and Nutrition Security Policy. Retrieved 30 November 2018 from <https://extranet.who.int/nutrition/gina/en/node/11501>
7. Institute of Economic Affairs (IEA) (2008). Profile of Women's Socio-Economic Status in Kenya. Retrieved 30 November 2018 from https://ke.boell.org/sites/default/files/profile_of_womens_socio-econom...
8. International Food Policy Research Institute (IFPRI) (2005). Women: Still the Key to Food Security: Looking into the Household. Retrieved 3 December 2018 from <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/AF1568DC0555A...>
9. International Food Policy Research Institute (IFPRI) (1995). Women: The Key to Food Security: Looking into the Household. Retrieved 2 December 2018 from <https://core.ac.uk/download/pdf/6289051.pdf>
10. Kenya National Bureau of Statistics (KNBS) (2017a). Economic Survey 2017. Retrieved 3 December, 2018 from http://www.devolutionplanning.go.ke/images/hb/Economic_Survey_2017.pdf
11. Kenya National Bureau of Statistics (KNBS) (2017b). Women and Men in Kenya Facts and Figures 2017. Retrieved 3 December 2018 from <https://www.knbs.or.ke/download/women-men-kenya-facts-figures-2017/>
12. McFerson, H. M. (2010). Poverty Among Women in Sub-Saharan Africa: A Review of Selected Issues. *Journal of International Women's Studies*, 11(4), 50–72. Retrieved 1 December 2018 from <http://vc.bridgew.edu/jiws/vol11/iss4/4>
13. National Gender and Equality Commission (NGEC) (2016). Status of Equality and Inclusion in Kenya. Retrieved 2 December 2018 from <http://www.ngeckenya.org/Downloads/Status%20of%20Equality%20and%20Inclu...>
14. United Nations Development Programme (1995). Human Development Report 1995. Retrieved 1 December 2018 from http://hdr.undp.org/sites/default/files/reports/256/hdr_1995_en_complet...
15. United Nations Environment Programme (UNEP) (2014). Green Economy Assessment Report – Kenya. Retrieved 2 December 2018 from <http://www.greengrowthknowledge.org/sites/default/files/downloads/resou...>
16. United Nations Environmental Programme (UNEP) (2007). Preparing for Drought in Eastern and Southern Africa. Retrieved 2 December 2018 from https://www.iisd.org/pdf/2007/prepare_climate.pdf

Comment l'avenir de l'Afrique a-t-il commencé ?

Imraan Coovadia

Comment l'avenir de l'Afrique a-t-il commencé? Il a commencé avec des machines et des images de machines. Pour la plupart d'entre nous, il a commencé dans l'enfance. Pour moi, il a commencé avec les dessins animés et les magazines technologiques, expédiés avec trois mois de retard du Royaume-Uni dans une sorte de culte du cargo, sans parler des images de machines vivantes et parlantes dans des émissions comme *Battlestar Galactica* et *Knight Rider* qui ont fait leur entrée sur la chaîne de télévision gouvernementale.

4 décembre 2018 par Imraan Coovadia
Tiré de la couverture de *A Spy in Time*.

La télévision elle-même a fait sa première apparition en janvier 1976 avec une horloge électronique diffusée dans tout le pays. La chaîne unique avait été créée contre la volonté de l'ancien ministre des postes et des télégraphes, le Dr Albert Hertzog, qui prévoyait que « l'Afrique du Sud devrait importer des films montrant le mélange des races, et la publicité rendrait les Africains mécontents de leur sort ». Hertzog, qui avait été démis de ses fonctions quelques années auparavant, parlait pour un calvinisme rancunier, mais sa vision d'Africains satisfaits était dépassée. 1976 est aussi l'année du soulèvement de Soweto, où la police a combattu des dizaines de milliers d'écoliers.e.s.

Coïncidence ? Simultanéité ? On ne peut pas comprendre l'Afrofuturisme sans savoir que de nombreux futurs et de nombreux passés sont toujours réunis sur le continent : des tireurs et des mécaniciens aux côtés de réacteurs atomiques au Zaïre, des masques au Nigeria aux côtés de whizzkids

Internet, la police coloniale à Johannesburg aux côtés d'une horloge électronique à une époque où personne que je connaissais n'avait jamais vu les images de nacre générées par un ordinateur. Ces lettres et formes virtuelles, que personne aujourd'hui ne pourrait considérer comme remarquables, avaient une beauté surnaturelle en 1976.

Comme le suggère ce qui précède, l'avenir de l'Afrique a toujours été marqué par une lutte pour les machines. Rien que dans l'histoire de ma famille : trams, matériel de cryptographie, machines à copier.

D'abord, les trams et les trains. En 1893, comme on le sait, Gandhi a été jeté d'un train de Pietermaritzburg, malgré son billet de première classe, et commença une vie politique qui ne s'est achevée qu'avec l'indépendance de l'Inde. Des décennies plus tard, Gandhi en est venu à condamner les chemins de fer, mais en Afrique du Sud, il a compris que l'accès aux transports modernes était essentiel à l'égalité. À l'époque, Johannesburg était l'une des villes les plus avancées du monde, grâce à l'afflux de capitaux miniers, et avait créé un système de tramway à part entière. Les Indiens ne pouvaient voyager dans le tram qu'en tant que serveurs des hommes européens.

En 1906, Gandhi a donc fait en sorte qu'un de mes parents, M. Ebrahim S. Coovadia, trésorier de la *British Indian Association*, monte à bord d'un tramway électrique allant de Fordsburg à Market Square. Lorsque le tramway se mit en marche, Ebrahim se leva, déclara qu'il n'était le serviteur d'aucun homme et fut brusquement retiré du tramway comme Gandhi avait été retiré du train. Gandhi a contesté l'affaire par le biais du système juridique de ce qui était



alors le gouvernement du Transvaal. Il a gagné sur un point technique, mais il a constaté que le règlement avait été réédité sous une forme conforme. Mais c'était un nouveau type de politique que Gandhi était en train de créer - civile et pourtant conflictuelle, personnelle et pourtant légaliste - qui, en quelques mois, allait devenir le satyagraha, sa forme particulière de résistance non-violente.

Deuxièmement, le matériel cryptographique. En 1988, le Congrès national africain, interdit pendant trois décennies alors que Nelson Mandela était exilé à Robben Island, a préparé une possible insurrection en Afrique du Sud. L'opération Vula ("Open the road") permettrait aux insurgé.e.s à l'intérieur du pays de communiquer en temps réel avec leurs commandants dans les États de la ligne de front. Avant tout, Vula nécessitait des communications sécurisées.

Ne pouvant ou ne voulant pas compter sur le bloc soviétique pour s'équiper, l'organisation a demandé à ses propres inventeurs de mettre au point quelque chose - ce qui a impliqué Tim Jenkin et Ronnie Press à Londres, qui, avec l'espion Ron-

nie Kasrils, ont expérimenté des modems acoustiques et des téléphones à touches. Jenkin, Press et Kasrils ont d'abord essayé d'utiliser des calculatrices électroniques, en encodant les messages avec un clavier classique à usage unique, tel qu'utilisé par les espions depuis la première décennie du XXe siècle. Ils ont généré des séquences d'informations codées qui pouvaient être transmises par des téléphones publics, bien qu'ils soient rapidement passés aux ordinateurs portables Toshiba pour leurs performances supérieures.

Pour autant que j'aie pu l'assembler, c'est un Toshiba T3100, avec un étrange écran rouge et une généreuse allocation de dix méga-octets de mémoire, qu'un homme appelé Pravin Gordhan - qui sera plus tard le ministre des finances et le visage de la résistance au régime corrompu de Jacob Zuma - a placé sur la table de la salle à manger de ma famille en juillet 1989. Beaucoup croyaient que Mandela allait bientôt être libéré et pourtant, la fin du jeu a été plus brutale et effrayante que jamais.

Un après-midi, peu de temps après la visite de Gordhan, plusieurs policiers de la sécurité sont venus à notre porte. Ils cher-

chaient des documents qui exposaient les vues de la résistance sur les possibilités d'une paix négociée. Mon père avait ces documents, mais ma mère les a jetés par la fenêtre dans le jardin.

Avant son départ, le capitaine en charge a demandé à quoi servait l'ordinateur portable. Ma sœur de treize ans, lui ai-je expliqué avec dédain, l'utilisait pour les jeux vidéo. En 1989, un ordinateur n'a pas été la première cible d'une enquête, du moins pas en Afrique du Sud. Les policiers ont donc quitté notre maison sans avoir découvert Vula et son équipement cryptographique. (Un an plus tard, lorsque Vula a été découvert après la libération de Mandela, cela a

failli entraîner une rupture des négociations).

Enfin, les photocopieuses. Peu de temps après la descente de police, l'opinion de ma famille a pris un tournant sombre lorsqu'un agent du Congrès national africain, qui imprimait des pamphlets illégaux, a fui le pays juste avant une autre descente. Il a peut-être été prévenu par ma mère qui, en tant que médecin, a traité de nombreux policiers indiens dans l'appareil de sécurité.

Néanmoins, l'agent a laissé derrière lui une bonne quantité de matériel, dont une photocopieuse d'occasion. Le numéro de série de l'unité a été suivi jusqu'à une petite organisation, la Community Research Unit, qui dépend de fonds scandinaves et qui a

EXTRAIT DU LIVRE

Aucun homme ou femme ne pouvait vraiment prophétiser l'avenir, comme il s'est avéré, pas plus qu'un être vivant ou une machine ne pouvait vraiment prédire le passé. Mais avec un pincement au cœur, j'ai prédit que S Natanson n'avait aucune chance contre notre Soledad. Sous la ville de Kitwe, dans son laboratoire de la mine de cuivre, S Natanson a peut-être entendu qu'une femme qui prétendait être son épouse avait plaidé auprès des Nations unies pour que des mesures soient prises. Il aurait même pu relier sa mission aux traces de certaines particules dans ses détecteurs. Mais il ne pouvait pas être préparé à Soledad, ni à la possibilité que les doctrines qu'il avait élaborées avec tant de soin pour empêcher l'exploitation du temps et de l'histoire forcent à leur tour la rédemption de l'humanité aux mains de nos machines.

Ai-je eu le choix d'obéir ? Pouvais-je désobéir à un holographe portant le cachet de la réalité ? Pouvais-je choisir de refuser ma part, pas plus que les machines qui n'avaient pas été touchées par la magie de mon père ? Tout avait été préparé pour que ce moment se produise, le futur se penchant sur le passé dans le feu de la supernova. Les machines avaient fait leur devoir et étaient silencieuses,

leurs pensées étant indiscernables des motifs lumineux sur leurs têtes. Elles avaient renvoyé la preuve de mon action et, en vertu de leur propre constitution, selon leur développement, elles ne pouvaient jamais mentir. Mais elles pouvaient tromper. Les Dieux nous ont donné des rêves pour nous égarer. Il y avait aussi un intérêt à laisser les chiens endormis mentir. Peut-être même pourrions-nous permettre à leurs souffrances immuables, à leurs holocaustes inaltérables, de glorifier leur mémoire.

Tout le monde semblait avoir besoin de mon consentement pour que le spectacle puisse se dérouler. Je n'aurais donc pas pu être plus surpris lorsque le Dr Muller a pris un pistolet à radiations et l'a placé contre mon épaule. Je savais que j'étais à l'abri de son pistolet parce que j'étais vivant sur l'hologramme, un rouage nécessaire dans la machine conçue par les machines qui n'avaient pas le droit, en raison de leur programmation, de prendre certaines mesures contre la pureté du temps. J'ai regardé le visage blanc comme neige de Keswyn Muller, avec ses yeux gris et ses taches de rousseur, et je n'ai pas trouvé l'empoisonneur qui s'était moqué de nous et nous avait assassinés à Santa Teresa. Je n'ai pas trouvé d'ennemi.

suivi le sort des milliers d'enfants placés en détention policière. Mon père, pédiatre, était à la tête de cette organisation, ce qui a amené la police à croire qu'il était également à la tête d'une cellule clandestine. (En fait, un des employé.e.s de l'unité avait donné la photocopieuse à l'agent à l'insu de mon père).

En décembre 1989, dans le cadre de l'intensification de la violence à l'approche des négociations, la police de sécurité a placé une mine de patelles sur la porte d'entrée de ma maison familiale. Ils avaient voulu la placer à l'arrière de la maison, qui aurait été entièrement détruite, mais avaient été découragés par le chien de ma sœur, un simple jouet poméranien. La mine

a explosé au petit matin et a détruit toute la façade du bâtiment, mais n'a fait de mal à personne.

Pendant de nombreuses années, ma mère se réveillait au milieu de la nuit et découvrait que l'horloge électronique de sa chambre indiquait 3:02, la minute exacte de l'explosion.

Plus récemment, la machine ultime est arrivée sur notre continent : le smartphone. À travers sa minuscule fenêtre de cinq centimètres, nous pouvons regarder et voir un Afrofutur personnel, en apesanteur, en perpétuel changement et, avec un peu de chance, aussi dépourvu du sens tragique que les smartphones partout ailleurs sur la planète. ■■■

Je n'ai pas trouvé le cœur des ténèbres - seulement un homme, comme les machines, qui avait suivi chaque étape de sa propre logique jusqu'à un endroit hors de portée du cœur.

Muller m'a tiré dessus et j'ai été violemment envoyé à l'envers contre le mur. Il m'a poursuivi, en tenant son pistolet devant lui, et a commencé à me tirer dans le couloir. Au début, je n'ai ressenti aucune douleur, seulement un choc et une dislocation, puis l'odeur désagréable de la viande brûlée. Rien de tout cela ne m'appartenait, sauf la situation.

Je ne me suis pas évanoui, même si je m'y attendais. J'ai été traîné par le bras le long du couloir et dans la salle de contrôle où Muller m'a déposé devant la console. Les autres se disputaient avec lui, mais au début, j'étais trop confus pour déchiffrer un mot. Je n'arrivais pas à respirer à cause du choc. Aucun d'entre eux n'a fait attention à mon état. C'était comme si un meurtre avait été commis et que j'étais la victime, regardant les gens continuer leurs affaires.

Shanumi Six a pris en charge la situation.

« Keswyn, tu n'as jamais été une personne avec laquelle il est facile de coopérer. Vous êtes une créature de votre temps. Vous brûlez tout le temps froidement,

comme si votre état d'esprit était un secret, puis vous vous déchaînez. Notre plan se réalise après des siècles et il dépend, comme nous l'avons toujours su, du consentement de ce jeune homme que je connais depuis longtemps. Comment voulez-vous que je le sauve ? »

« Il n'était pas prêt à jouer son rôle. Vous l'avez entendu. Il nous retardait de façon incontrôlée. »

« J'ai peur de dire que vous êtes un idiot. Il n'a pas d'autre choix que de jouer son rôle. Aucun d'entre nous ne peut faire ce pour quoi il a été envoyé. Vous avez vu, j'ai vu et il a vu le résultat. L'écriture est sur le mur depuis le début. Tout ce que vous avez fait, avec votre action irréfléchie, c'est de vous assurer que plus de personnes vont mourir aujourd'hui que ce qui était strictement nécessaire ».

Muller était impénitent, « Quel que soit le nombre de morts, ce sera la quantité strictement nécessaire ».

Muller s'était retourné pour faire face au couloir où les restrictionnistes avaient commencé à s'établir, en préparation de leur témoignage de rédemption, lorsque Shanumi Six s'était emparé de lui et lui avait brisé le cou. Il est tombé, comme s'il avait été suspendu par une corde, laissant son pistolet claquer sur le sol.

Mon bras chantait de douleur. J'ai appelé Shanumi Six, en essayant de garder ma présence d'esprit.

« Plus besoin de tuer. Si tu peux obtenir une réponse à ma question, Shanumi, je jouerai mon rôle dans ta pantomime. Je vais pousser les leviers dont tu as besoin dans l'ordre où tu m'as vue le faire. Je n'attends pas de toi que tu honores mon libre arbitre comme mon père l'a fait dans ses machines. »

« J'ai toujours su que tu trouverais la raison, onze. Que dois-je faire ? N'importe quoi. Je ferai n'importe quoi aujourd'hui, je lutterai contre l'infini ».

J'ai levé le bras avec difficulté et j'ai pointé du doigt les restrictionnistes. Leur chef, aux cheveux gris bien peignés jusqu'aux épaules, écoutait attentivement. Leurs appareils d'enregistrement entraient dans la pièce et prenaient position autour de nous.

« Demandez-leur, Shanumi, pourquoi les machines nous ont choisis, toi et moi. Ils connaissent notre avenir. Pourquoi un agent des rangs des machines t'enverrait-il un souvenir d'aujourd'hui, de ton supposé jour de rédemption, et mettrait-il ta conspiration en branle ? Les machines ont été programmées pour protéger nos meilleurs intérêts. Ne pensez-vous pas qu'ils savaient que vous étiez la seule personne de l'Agence à collectionner des souvenirs, une violation inoffensive du protocole ? Pourquoi m'ont-ils choisi ? Demandez-leur pourquoi nous étions tous les deux les maillons faibles et ce qu'ils vont faire à ce sujet. Demandez-leur si le fait que les machines les mettent définitivement hors d'état de nuire est en quoi que ce soit compatible avec le restrictionnisme et comment leur philosophie va en revenir ».

L'ouvrage d'Imraan Coovadia, A Spy in Time, a été publié en 2018 par Umuzi. Tous droits réservés.

L'Afrique et la quatrième révolution industrielle :

La nécessité de la « destruction créative » au-delà du changement technologique

Rasigan Maharajh

L'idée d'une quatrième révolution industrielle a captivé l'imagination de beaucoup de personnes en Afrique et dans le monde entier. Les titres des médias soulignent à la fois le potentiel et le risque associés aux technologies de pointe pour le continent. Perspectives s'est entretenu avec Rasigan Maharajh pour donner un sens à tout cela tout en restant en contact avec les questions de démocratie, de justice sociale et de développement durable.

4 décembre 2018 / par Rasigan Maharajh

En quoi consiste la « quatrième révolution industrielle » ?

En 1926, Nikolai Dmitriyevich Kondratiev a été le premier à décrire de longues vagues de dépressions et de reprises au sein des cycles économiques capitalistes. Ces phénomènes conjoncturels hypothétiques ont été connus sous le nom de « vagues de Kondratiev » à la suite de la promotion de cette idée par l'économiste Joseph Schumpeter en 1939. Schumpeter a également établi l'idée de « destruction créative », qui se produit lorsque l'innovation déconstruit des structures économiques anciennes et libère des ressources qui peuvent être déployées ailleurs.

S'appuyant sur cette école de pensée, des chercheurs ultérieurs ont conceptualisé au moins cinq paradigmes techno-économiques depuis le milieu du 18^e siècle : (1) la machine à vapeur (1780- 1830) ; (2) les chemins de fer et l'acier (1830-1880) ; (3) l'électricité et les produits chimiques (1880-1930) ; (4) l'automobile et la pétrochimie (1930-1970) ; (5) les technologies de l'information et des communications (1970-2010). Plus récemment, John Mathews, professeur honoraire à l'université de Macquarie, a proposé l'émergence d'une sixième vague Kondratieff, à partir de 2010, qui était motivée par l'essor technologique associé aux énergies renouvelables. Sur la base d'un changement technologique systémique et structurel aussi complexe, qui a détruit de manière créative des formes d'organisation sociale, politique et économique jusqu'alors établies et a mis en place les régimes et infrastructures qui lui ont succédé, l'idée d'une « quatrième révolution industrielle » - telle que promue par le Forum économique mondial (WEF) et son fondateur Klaus Martin Schwab - semble être faiblement composée à partir de faits stylisés et de généralisations populaires. Bien qu'une telle perspective puisse être pertinente lorsque l'on regarde le monde des hauteurs de Davos, elle ne coïncide pas avec les perspectives du Sud global et les expériences globales des systèmes mondiaux.

Dans la conceptualisation du WEF, la première révolution industrielle (1760-1840) a inauguré la mécanisation de la production ; la deuxième révolution industrielle (1870-1914) a établi la production de masse ; la troisième révolution industrielle (1960-continue) s'est formée autour des technologies informatiques et numériques ; tandis que la quatrième révolution industrielle a commencé au début de ce siècle et s'appuie sur la révolution numérique. Elle apporte un Internet beaucoup plus omniprésent et mobile, des capteurs plus petits et plus puissants qui sont devenus moins chers, ainsi que l'intelligence artificielle et l'apprentissage machine. Une telle restitution évite les processus de mercantilisme, d'esclavage, de colonisation et les luttes de libération nationale menées contre les métropoles impériales qui enchevêtrent les pays qui constituent le Sud global.

Schwab et le WEF n'ont cependant pas été les premiers à parler d'une quatrième révolution industrielle.

L'histoire est pleine de proclamations diverses de la quatrième révolution industrielle. Albert Carr est reconnu pour avoir introduit cette phrase comme un moyen d'expliquer l'inclusion des communications modernes dans les processus industriels dans les années 1940. En 1956, Arnold Marshall Rose, avec beaucoup de prescience, a déclaré qu'« un certain nombre de technologues et d'économistes ont prédit que nous sommes sur le point de connaître une série de changements radicaux dans la technologie industrielle qui révolutionneront les processus de production. Les conséquences, en termes de relations humaines et d'institutions sociales, d'une telle révolution seront certainement énormes ». Rose a cependant pris soin de mettre en garde contre le fait que « les prévisions dans ce domaine doivent être provisoires et sujettes à des modifications constantes, car elles ne sont pas fondées sur une mesure minutieuse d'observations contrôlées par l'expérience, mais (1) sur l'analyse des changements sociaux consécutifs aux innovations technologiques précédentes et (2) sur notre connaissance générale de la structure et de la dynamique de la société contemporaine ». Cette mise en garde semble se perdre dans l'hyperbole des derniers évangélistes de la quatrième révolution industrielle.

Si le cadrage et la numérotation peuvent être insignifiants, la poussée et l'exubérance de la technologie ont tendance à trouver de nombreux partisans, en particulier parmi l'élite mondiale transnationale. Elizabeth Garbee, du Centre of Science and the Imagination de l'Université d'État de l'Arizona, représente un point de vue plus sceptique. Garbee note que l'encadrement de Schwab représente « une expression dénuée de sens » utilisée en grande partie par les professionnels du gouvernement et de l'industrie, et affirme que « chaque fois, l'encadrement de la prochaine meilleure chose » dans le développement technologique en tant que « quatrième révolution industrielle » n'a pas réussi à recueillir un quelconque capital économique, social ou politique, malgré les tentatives continues pour le faire correspondre à ce moule ». Les prochaines décennies d'innovation technologique humaine représentent un problème social et politique, et pas seulement technologique, et exigent une expertise dans la recherche de solutions sociales et politiques, et pas seulement des « pontifications insipides de professeurs et d'économistes », comme le dit Garbee.

C'est pourquoi il est important de s'engager dans cette nouvelle proclamation de révolution industrielle. Reconnaître les conditions matérielles de la majorité des peuples du monde et le développement combiné et inégal du capitalisme au sein des systèmes mondiaux nous oblige à être sceptiques face à l'optimisme technologique actuel qui exagère souvent le

potentiel de certaines technologies simplement mises en œuvre pour remédier aux privations et aux inégalités matérielles ou le spectre d'une catastrophe écologique imminente.

Comment l'Afrique est-elle préparée à la prochaine révolution industrielle ?

Selon l'Agence internationale de l'énergie, environ 14 % de la population mondiale (estimée à 1,1 milliard de personnes) n'ont pas accès à l'électricité et plus de 95 % de ceux qui vivent sans électricité se trouvent dans des pays d'Afrique subsaharienne et d'Asie en développement. Alors que le développement de l'Asie s'est accéléré au cours des dernières décennies, le taux de croissance économique de l'Afrique progresse à partir d'une base très faible. Il est donc clair que le Sud en général, et l'Afrique en particulier, n'a pas bénéficié du troisième paradigme technico-économique, qui a été rendu possible par la disponibilité de l'électricité moderne. Il est donc impératif que les peuples d'Afrique tiennent leurs gouvernements responsables de l'état de sous-développement relatif et cherchent des moyens accélérés de remédier à la mauvaise répartition des infrastructures scientifiques et technologiques nécessaires pour que le continent rattrape les moyens dont disposent ceux du Nord global.

L'Afrique a l'énorme avantage de ne pas avoir besoin de reproduire les mégaprojets de génération qui ont échoué, qui sont gourmands en ressources, sujets à la corruption et désastreux sur le plan écologique. Les énergies renouvelables devraient plutôt être mobilisées et utilisées plus près de la consommation, ce qui permettrait d'éliminer d'autres émissions de carbone. Les compétences technologiques sont donc primordiales, mais elles doivent être soigneusement mises en œuvre dans le cadre de paramètres déterminés par la société et, plus important encore, dans les limites de la planète.

Dans ce contexte, la nouvelle révolution industrielle n'est-elle pas plutôt susceptible de cimenter la position du continent en marge de l'économie mondiale ?

Le physicien le plus éminent de notre génération, Stephen Hawking, a répondu à une question sur l'avenir du travail et des emplois en reconnaissant que « si les machines produisent tout ce dont nous avons besoin, le résultat dépendra de la façon dont les choses sont distribuées. Tout le monde peut profiter d'une vie de loisirs luxueux si la richesse produite par les machines est partagée, ou la plupart des gens peuvent finir misérablement pauvres si les propriétaires des machines font pression avec succès contre la redistribution des richesses. Jusqu'à présent, la tendance semble aller vers la deuxième option, la technologie étant le moteur d'une inégalité toujours croissante ».

Dans cette perspective, j'ajouterai que le système mondial actuel, hégémonisé sous la forme d'un capitalisme néolibéral financiarisé, reste responsable de l'exploitation, de l'expropriation et de l'exclusion de l'Afrique, au point de la reléguer aux marges de l'économie mondiale. Schwab, parmi d'autres, reconnaît également que la prochaine révolution industrielle pourrait entraîner une délocalisation majeure de la production vers le Nord mondial, l'automatisation et la propriété intellectuelle remplaçant la main-d'œuvre bon marché comme principal moteur de la compétitivité des entreprises.

Ainsi, les gouvernements du Sud doivent commencer à mettre l'accent sur les politiques en matière de science, de technologie et d'innovation dans leurs stratégies de croissance à long terme. L'innovation et le développement locaux peuvent être financés de manière réaliste en mettant un terme aux sorties de capitaux illicites et en limitant les excès de l'accumulation capitaliste par des systèmes de facturation erronée et d'évasion fiscale. L'Afrique a besoin de processus de « destruction créative » plus approfondis, qui, plutôt que de se contenter d'induire des changements technologiques, garantissent également la suppression des formes institutionnelles anachroniques (post- et néocoloniales) qui retardent le développement et peuvent produire de réelles améliorations matérielles tout en respectant les limites écologiques.

Quel est donc le potentiel de la nouvelle révolution industrielle pour conduire à des transitions justes ?

Les capacités technologiques et les moyens de la nouvelle révolution industrielle offrent un potentiel énorme pour remédier à certaines des conditions humaines négatives existantes, mais seulement dans la mesure où elles peuvent être améliorées. Des transformations radicales sont nécessaires si l'on veut qu'une transition juste soit possible. Cela nécessite l'inclusion de tous les peuples du continent dans un engagement démocratique qui vise un développement endogène plutôt que de se contenter de s'aliéner dans les chaînes de valeur et les réseaux de production mondiaux.

Les jeunes générations d'Africains pourraient être considérées comme la force motrice de la transformation. Il est donc essentiel que les jeunes Africains ne soient pas exclus de la réalisation d'une transition juste en veillant à ce qu'ils aient accès à des systèmes d'éducation et de formation qui renforcent leurs capacités et leur permettent de se former. Ces systèmes doivent être conservés en tant que biens publics et ne pas être privatisés davantage, car l'État continue de se vider de sa substance. La captation des élites doit être combattue et la démocratie doit être défendue contre toute nouvelle prédation de la part des transnationales et de leurs vendeurs et acheteurs locaux franchisés.

Mais la démocratie est soumise à une pression croissante sur le continent et dans le monde entier. Quelles opportunités la nouvelle révolution industrielle offre-t-elle à la politique et aux relations sociétales ?

La démocratie exige de sérieux efforts pour mettre en place des institutions capables et durables. Celles-ci doivent être mieux intégrées aux systèmes de connaissances traditionnels et indigènes tout en se tenant au courant des nouveaux outils et processus émergents intégrés dans la nouvelle révolution industrielle, tels que l'internet des objets, les mégadonnées et la connectivité large bande omniprésente.

Les régimes non libéraux et autres formes de gouvernance non démocratiques, qui se développent dans le secret et le manque de transparence, sont de plus en plus difficiles à maintenir face à un patrimoine mondial de connaissances. Pour faire reculer les avancées de l'ère post-vérité des « faits alternatifs », il faut des systèmes d'innovation, des capacités techniques, des aptitudes technologiques et des compétences scientifiques encore plus ouverts.

En fin de compte, les changements dans les processus de travail affecteront l'économie politique, car les relations de production sont contestées et les salaires ne compensent plus le travail productif. Dans le cadre de cette dynamique, il est indispensable de poursuivre les recherches sur

les formes alternatives d'organisation et les expériences de transformation. Les démocraties radicales pourraient transcender le libéralisme stagnant et son statut de comité exécutif de la classe capitaliste. Le post-capitalisme est en train d'émerger, mais, comme Antonio Gramsci l'a exprimé de façon célèbre, « la crise consiste précisément dans le fait que l'ancien se meurt et que le nouveau ne peut pas naître ; dans cet interrègne, une grande variété de symptômes morbides apparaissent ». Notre conjoncture contemporaine représente un tel interrègne et les possibilités de changement progressif. La barbarie est l'alternative qui se cache dans une catastrophe écologique.

Qu'est-ce que l'Afrique et ses habitants ont à offrir à la nouvelle révolution industrielle ? L'innovation locale est-elle en cours en Afrique ?

L'Afrique abrite actuellement près de 17 % de la population mondiale, neuf des 14 biomes terrestres mondiaux et six zones climatiques. Sur le territoire se trouve une série d'initiatives progressistes qui ont des composantes nationales et régionales. De nombreux efforts visant à lier la production de connaissances à une production socialement utile sont porteurs d'une grande promesse d'une vie meilleure pour tous les Africains. L'innovation locale en provenance d'Afrique, berceau de l'humanité, a permis de nous disperser largement en tant qu'espèce, grâce à la diffusion d'un savoir-faire technologique issu de la créativité et de la curiosité.

Dans notre conjoncture actuelle, la relégation de l'Afrique en tant que territoire d'exclusion et de marginalisation a certainement réduit la propension de l'Afrique à contribuer aux biens communs mondiaux en matière de connaissances. Les chaînes mondiales de produits de base, les chaînes de valeur mondiales et les réseaux de production mondiaux fonctionnent en grande partie dans le cadre d'une division internationale du travail régie par les sociétés transnationales, les institutions multilatérales et la puissance militaire des pays capitalistes les plus avancés et les plus matures. Cela donne lieu à une tendance apparente à écarter ou à rejeter « les produits ou procédés nouveaux ou améliorés (ou des combinaisons de ceux-ci) qui diffèrent sensiblement des produits ou procédés précédents et qui avaient été mis à la disposition d'utilisateurs potentiels ou mis en service » - ou « innovation », selon la définition de l'OCDE - émanant de l'Afrique.

Malgré ces préjugés et ces difficultés, les initiatives en faveur de l'innovation abondent sur le continent, comme le mouvement Makerspace, les incubateurs scientifiques et technologiques et les pôles d'innovation mis en place à l'interface entre le système d'éducation et de formation postsecondaire et les communautés et entreprises.

Dans son édition 2018 du Prix de l'innovation pour l'Afrique, la Fondation africaine de l'innovation a reconnu dix exemples majeurs, dont deux tests moléculaires pour la détection rapide, précise et efficace et la quantification de la charge de la tuberculose et de l'hépatite C (Maroc) ; le capteur eNose pour la transformation du thé (Ouganda), qui complète les procédures actuelles de transformation du thé en utilisant des capteurs de faible puissance pour déterminer les niveaux optimaux de fermentation du thé ; Mobile Shiriki Network (Rwanda), un kiosque solaire intelligent alimenté par de puissants panneaux solaires et équipé de batteries de grande capacité, de capteurs "Internet of Things" et d'un routeur conçu sur mesure, qui offre la recharge des appareils, des recharges virtuelles et une connectivité à faible coût ; et la technologie Waxy II (Tanzanie), qui recycle et transforme les déchets plastiques post-consommation en bois de construction durable et écologique, en utilisant une technologie sans produits

chimiques et économe en énergie pour le bâtiment, la construction et la production de meubles.

Il est clair que l'Afrique ne manque ni de créativité ni de capacité d'innovation. La mise en place d'institutions et de capacités durables exige cependant une plus grande attention à l'économie politique et à la reproduction d'un développement combiné mais inégal. Les efforts en faveur de programmes d'études décolonisés, du développement durable et de la défense des avancées démocratiques offrent aux peuples d'Afrique une toile plus large sur laquelle inscrire une véritable aube nouvelle, qui remédie à la « désindustrialisation prématurée » de la plupart des économies du continent.

Les initiatives qui revitalisent la société civile sont également très prometteuses. Africans Rising, par exemple, est un mouvement panafricain de personnes et d'organisations travaillant pour la paix, la justice et la dignité. Il est né d'une série de consultations et de dialogues en ligne et hors ligne entre et parmi les mouvements sociaux et de justice sociale, les ONG, les intellectuels, les artistes, les sportifs, les militants culturels et autres, dans les six régions de l'Union africaine et les efforts interétatiques en faveur de l'intégration transcontinentale.

Tous ces idéaux progressistes restent cependant sans objet si les orthodoxies économiques, le néolibéralisme et la gouvernance corrompue conservent le pouvoir démesuré qu'ils exercent aujourd'hui sur la société.

La destruction systématique des connaissances indigènes exige une réparation, ouvrant la possibilité de co-construire une relation harmonieuse avec la nature, liée par la solidarité et la coopération, pour une prospérité modérée partagée par tous. Les jeunes d'Afrique construisent la route tout en marchant. Nous devrions tous les soutenir et assurer l'autonomisation intergénérationnelle pour détruire de manière créative les contraintes de l'Afrique post- et néocoloniale, et pour donner naissance à une Afrique vraiment nouvelle qui travaille pour tous ses peuples.

Perspectives

Ce poste est sous licence : Tous droits réservés. ■■■

Vers une catastrophe :

les migrations dans les relations euro-africaines

Asmita Parshotam

Le débat sur les migrations afro-européennes est très controversé, en particulier en Europe, où certains dirigeants politiques manipulent les craintes des électeurs pour leurs propres objectifs politiques, tandis que d'autres sont critiqués pour leur incapacité à « tenir la migration en échec ».

La perception médiatique d'un « essaimage » des pays européens par les Africains suscite une insécurité profonde quant à l'identité nationale, une méfiance à l'égard de « l'autre », du racisme et des attaques xénophobes. En effet, le monde assiste à une augmentation des sentiments anti-migrants, comme en témoignent le centre de détention pour immigrants de l'île Christmas en Australie, la promesse du président américain Trump d'ériger un mur le long de la frontière mexicaine, les actions israéliennes croissantes contre les migrants africains et les propres attaques xénophobes de l'Afrique du Sud contre les étrangers ces dernières années. La politique étrangère est de plus en plus repliée sur elle-même et vise avant tout à servir les intérêts nationaux.

L'Afrique et l'Europe ont une relation historique compliquée à cause de la migration. Si les liens coloniaux et les opportunités économiques expliquent en partie le mouvement des Africains vers l'Europe, ce récit simpliste ne tient pas compte des réalités complexes du continent africain, des facteurs d'incitation et d'attraction de la migration, qui vont des ambitions de vie changeantes des jeunes Africains urbains à des phénomènes mondiaux tels que le changement climatique, et du fait que tous les migrants africains (comme de nombreux migrants dans le monde) ne souhaitent pas se rendre en Europe.

Pacte mondial des Nations unies pour les migrations

Dans ce contexte, des efforts sont en cours pour élaborer un cadre de gestion des migrations mondiales, notamment le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (GCM), sous les auspices des Nations unies.

Au niveau de la rhétorique politique, au moins, ce processus montre un large soutien à la recherche de solutions durables et à long terme. Le projet final, publié le 11 juillet 2018, s'appuie sur une compréhension des droits de l'homme et des libertés fondamentales des réfugiés et des migrants. Il délimite clairement les responsabilités partagées entre les États membres des Nations unies, met en commun les ressources pour faire face aux migrations de masse et fait le point sur les principaux facteurs de migration, par exemple en réfléchissant au changement climatique pour expliquer l'augmentation des niveaux de migration.

Le GCM aborde des questions importantes telles que la collecte et le partage des données, met en place des efforts internationaux coordonnés sur les migrants disparus et, surtout, adopte une approche des migrations fondée sur les droits de l'homme en assurant des services de base aux migrants. Au total, il détaille 23 objectifs qui serviront de base à la mise en œuvre d'un cadre mondial pour la gestion des migrations.

Malheureusement, le GCM est un document non contraignant qui ne prévoit aucun mécanisme de mise en œuvre. Cela soulève la question de savoir si les membres des Nations unies auront la volonté politique de mettre en œuvre ses mesures, telles que l'accès des migrants aux services



et aux prestations sociales. Il est également préoccupant que le GCM fasse référence à la « souveraineté nationale » des membres des Nations unies pour déterminer leurs politiques migratoires nationales. Cela nous ramène à la case départ : l'absence de normes internationales minimales contraignantes pour le traitement humain et sûr des migrants.

Il convient également de se demander pourquoi certains des membres les plus puissants des Nations unies ont pris la peine de s'engager dans des négociations sur les GCM alors que leurs politiques nationales ne font qu'afficher une hostilité accrue à l'égard des migrants - politiques qui sont ensuite reproduites dans les pays en développement sous le prétexte des « meilleures pratiques internationales ».

En l'absence de mécanismes de mise en œuvre, le GCM est un chien de garde édenté, incapable d'imposer des changements dans les pays membres où les lois nationales sur

l'immigration n'offrent pas de protection ou de droits aux migrants. À moins que les États membres des Nations unies ne soient prêts à s'engager à respecter des normes plus strictes et à travailler progressivement à la mise en œuvre d'un système mondial de gestion des migrations, il est difficile de considérer le GCM comme autre chose qu'un atelier de discussion magnifié.

Mythes et idées fausses

Derrière ces développements politiques et multilatéraux se cachent des idées fausses très répandues sur les migrations africaines. Bien qu'il soit difficile de dissiper les mythes à l'aide de statistiques, les données concrètes ne correspondent guère aux images de migrants africains désespérés dépeintes quotidiennement dans les médias européens. En fait, l'Afrique est la région la moins migratoire du monde.

Le récit existant ne tient pas compte du fait que la majorité des migrations africaines se produisent à l'intérieur du continent, et plus particulièrement au niveau intra-régional : la migration intra-africaine est passée de 12,5 millions en 2000 à 19,4 millions en 2017, et les migrants internationaux sont plus nombreux à vivre en Afrique qu'en dehors de l'Afrique. Parmi les pays africains, l'Afrique du Sud est le premier pays d'accueil des migrants africains, suivie par la Côte d'Ivoire et le Nigeria, tandis que le Kenya, l'Éthiopie et le Sud-Soudan accueillent un grand nombre de communautés de réfugiés.

Bien que le nombre de migrants africains vivant en dehors du continent soit passé de 6,9 millions en 1990 à 16,9 millions en 2017 (ce qui indique que si la migration intra-africaine reste légèrement plus importante, cette marge se réduit), ces statistiques ne correspondent guère aux images véhiculées par les médias européens des migrants arrivant sur les côtes européennes ou nécessitant un sauvetage en Méditerranée. Le discours public ne tient pas compte non plus du fait que la récente migration africaine vers l'Europe est en grande partie due à l'instabilité politique et économique des pays du nord et de l'ouest du continent.

Une autre idée fautive est que les Africains qui émigrent à l'étranger sont sans instruction ou semi-qualifiés. Bien qu'il y ait eu une augmentation de la migration internationale des Africains subsahariens non élitistes depuis les années 1990, la migration semi-qualifiée est encore largement confinée aux mouvements continentaux. Ceux qui voyagent en dehors du continent sont souvent bien éduqués, se déplaçant à des fins professionnelles ou éducatives, et ils continuent souvent à envoyer de l'argent à leur famille restée au pays.

Dans toute l'Afrique subsaharienne, les transferts de la diaspora vers les pays d'origine ont été estimés à 34 milliards de dollars pour la seule année 2017. La diaspora éthiopienne dispose d'un des programmes de transfert de fonds les plus efficaces, avec des contributions rivalisant (et dépassant) l'aide publique au développement du pays et contribuant directement au développement socio-économique du pays. La diaspora nigériane prospère et instruite des États-Unis et du Royaume-Uni a joué un rôle important dans la dissipation des mythes sur la migration et le niveau d'éducation des migrants africains.

Ces perceptions erronées de la migration africaine - et l'incapacité apparente des dirigeants africains à façonner leur propre récit migratoire - ont encouragé les programmes européens d'« aide au développement » qui prévoient un financement accru pour renforcer le contrôle des frontières et s'attaquer aux « causes profondes » de la migration. Ces efforts des responsables politiques européens reflètent à la fois une mauvaise compréhension des dynamiques internes propres aux zones régionales et l'incapacité à réaliser que la poursuite du développement en Afrique est en corrélation directe avec la croissance de la classe moyenne.

En fait, une classe moyenne africaine croissante ne fera que renforcer l'émigration jusqu'à ce que les pays africains atteignent des niveaux suffisants de développement socio-économique et de stabilité politique. On peut s'attendre à une augmentation des niveaux de migration vers l'extérieur tant que les opportunités économiques, les libertés politiques et les niveaux d'éducation resteront plus attrayants en dehors de l'Afrique. Cette réalité à long terme contraste fortement avec les vues à court terme des responsables politiques de l'UE. Des mesures telles que l'ouverture de centres de traitement sur le sol africain, le renforcement de la surveillance des frontières et la fermeture de la route méditerranéenne ne contribueront guère à décourager la migration à long terme (régulière ou irrégulière) qui, répétons-le, reste une fraction de la migration africaine globale.

Les dirigeants européens devraient également examiner attentivement les effets « non intentionnels » à long terme de leurs propositions. Par exemple, des preuves substantielles suggèrent que les restrictions à l'immigration et les exigences plus strictes en matière de visas pour les citoyens africains ont en fait interrompu la migration circulaire de main-d'œuvre en poussant les travailleurs migrants à s'installer de façon permanente en Europe, ce qui a ensuite déclenché une importante migration secondaire par le biais du regroupement familial.

Les dirigeants africains doivent partager la responsabilité de l'état du débat sur les migrations internationales. Ils n'ont pas été capables de coordonner et de faire pression au niveau des Nations unies pour trouver des solutions qui répondent aux besoins des pays africains, ni de trouver entre eux des solutions globales qui permettraient

de mieux récompenser la croissance et l'emploi. Les pays politiquement et économiquement puissants comme le Kenya et l'Afrique du Sud ne prennent pas l'initiative de faire pression pour une forme plus institutionnalisée de migration intra-africaine.

Bien que l'Union africaine ait formulé des politiques migratoires prometteuses et progressistes qui reconnaissent clairement la migration comme un outil de développement, les pays africains sont souvent eux-mêmes peu accueillants à l'égard des migrants africains. Comment peut-il y avoir des résolutions multilatérales réalistes et applicables alors que les pays africains ont, jusqu'à présent, été réticents à s'engager réellement sur ces questions ?

Un autre point de vue est que les pays africains ne peuvent pas établir correctement un programme de migration entre eux en raison de leurs niveaux de développement économique très différents et des avantages qu'ils tirent de la migration. Par exemple, 10 % du PIB du Mali est directement financé par la diaspora. D'autre part, les accords de migration entre l'UE et les pays africains offrent une aide au développement en échange du rapatriement des migrants - au grand dam des organisations locales de la société civile qui s'opposent vivement à une dépendance accrue à l'égard de l'aide de l'UE.

Une volonté politique est nécessaire de toute urgence

Les dirigeants européens et africains sont sur une pente glissante vers une destination dangereuse, avec des répercussions auxquelles aucun d'entre eux n'est pleinement préparé. Dans leurs accords migratoires avec des pays comme la Libye et la Turquie, les hommes politiques de l'UE se retrouvent à « souper avec le diable », ce qui nuit à leur image de promoteurs des droits de l'homme et de protecteurs de l'ordre libéral occidental. L'augmentation des tactiques nationales de lutte contre

l'immigration - comme le refus de l'Italie et de Malte de laisser les navires de migrants accoster ou les nouvelles lois d'assimilation forcée du Danemark - reflète des sociétés dans lesquelles les droits de l'homme sont de plus en plus souvent réservés à ceux qui ont le profil adéquat.

Dans les pays africains, les échecs persistants des dirigeants politiques - à résister aux pressions extérieures, à améliorer la protection des droits des migrants, à ancrer la stabilité politique intérieure et à accroître les possibilités socio-économiques et d'emploi pour leurs jeunes populations en pleine expansion - sont susceptibles d'accélérer les tendances migratoires existantes et de compromettre davantage la possibilité de forger une position africaine progressive et efficace en matière de migration.

Il est donc urgent, tant en Europe qu'en Afrique, de faire preuve de la volonté politique nécessaire à la mise en œuvre du Pacte mondial pour les migrations et à la réalisation de ses objectifs. Il faut trouver de véritables solutions pour les pays d'accueil des réfugiés, en particulier pour ceux qui ne disposent pas des ressources financières ou techniques nécessaires pour entreprendre seuls cette tâche gigantesque. La Banque mondiale et la Banque africaine de développement doivent identifier les mécanismes financiers qui peuvent aider les pays d'accueil à développer les infrastructures permettant aux réfugiés de vivre dans des conditions humaines. Un soutien politique plus fort est également nécessaire pour le développement socio-économique des migrants, y compris les possibilités d'éducation, de financement et d'emploi qui leur permettent, à long terme, de contribuer à leurs communautés d'accueil.

En fin de compte, les migrants déplacés par des bouleversements politiques ou économiques sont des individus innocents à la recherche d'une vie meilleure pour eux-mêmes et leur famille et ce sont eux qui paieront le plus lourd tribut si l'inertie politique des dirigeants européens et africains se poursuit. ■■■

Migrations sénégalaises :

entre mobiles hétéroclites et politiques migratoires européennes en Afrique de l'Ouest

Aly Tandian

CEO & Founder Laboratoire GERM

Université Gaston Berger de Saint-Louis. Sénégal

Au Sénégal, le système migratoire est complexe et ne saurait s'expliquer par une instabilité politique ou se limiter à un déplacement entre le lieu de départ et le lieu de retour. De nouvelles destinations se développent face aux contraintes liées aux politiques migratoires. La migration des Sénégalais vers le Sud de l'Europe depuis les années 1990 a permis de répondre à la demande de main-d'œuvre pour les activités agricoles ou industrielles et susciter des accords de travail interétatiques. Les migrants actuels s'inscrivent dans une mobilité continue à la recherche d'opportunités nouvelles ou meilleures. En définitive, cette quête d'opportunités et de changement qualitatif des conditions de vie est à la base des principales motivations de départ. C'est cela qui explique que la migration au Sénégal mobilise des salariés ou des commerçants relativement stables au Sénégal mais qui veulent améliorer leurs conditions d'existence.

Dans le cadre d'une approche socio anthropologique et à partir des régions du Sud, du Sud-Est (Tambacounda, Kolda et Kédougou) et du Nord (Louga et Saint-Louis) du Sénégal, nous avons réalisé des entretiens collectifs et individuels – en mettant l'accent sur les hommes – pour comprendre le sens donné aux migrations mais également aux effets des politiques migratoires européennes sur les candidats à la migration.

1. Des raisons hétéroclites pour expliquer l'envie de partir

Entre 1990 et 2000, le Sénégal a connu des difficultés au plan de l'emploi à cause de la faillite de plusieurs industries. En outre avec les faibles revenus gagnés, on trouve au Sénégal des « *working-poors* », c'est-à-dire des travailleurs pauvres qui n'arrivent pas à subvenir aux besoins de la famille et à ceux des proches. Par conséquent, plusieurs sénégalais préfèrent migrer non par faute d'emploi, mais du fait de l'impossibilité de réaliser leurs ambitions avec leurs revenus actuels. Des recherches précédentes effectuées à Louga au Nord du Sénégal, nous informent que certaines catégories socio-professionnelles jusqu'alors épargnées par les départs se voient obligées de migrer parce qu'elles n'arrivent plus à nourrir leurs familles avec les revenus générés par leur travail.

Cette faiblesse des revenus est une des causes les plus évoquées par les candidats à l'émigration aussi bien pour les hommes que les femmes surtout par ceux et celles diplômé (e)s ou fonctionnaires qui prétendent que les grilles des salaires en cours au Sénégal n'offrent aucune garantie pour les employés.

Cette situation témoigne de la faillite de l'école comme instrument de promotion sociale. Une bonne éducation n'est plus garantie d'un emploi stable et un tel emploi ne garantit pas de pouvoir subvenir à ses besoins. Cette situation de travailleurs paupérisés s'oppose à l'enrichissement relatif des émigrés de retour et des actifs de l'informel.

Avec la complexification des conditions d'entrée en Europe et surtout en France depuis les années 90 de nouvelles destinations migratoires ont émergé qu'a priori ni l'histoire ni la géographie ne liaient au Sénégal. L'Italie a été la destination des estivants vendant dans les plages l'été et retournant au Sénégal durant l'hiver. Cette facilité relative d'intégration a fait de l'Italie une destination privilégiée des Sénégalais après 1990. Facilité constatée avec le regroupement familial qui a occasionné l'arrivée de plusieurs femmes sénégalaises.

D'un autre côté, les Etats-Unis d'Amérique ont enregistré l'arrivée de migrants sénégalais attirés par le potentiel d'insertion professionnelle. En clair, si les hommes travaillent dans le secteur industriel les femmes évoluent, en majorité dans des salons de coiffure ciblant une clientèle Afro-américaine. Malgré ces facilités d'insertion professionnelle, le territoire américain – à l'image de celui d'Europe – n'était pas facilement accessible à tous les candidats à la migration. C'est ainsi que de nombreux sénégalais candidats à la migration diversifient leurs stratégies pour voyager. Assez souvent, ils n'échappent pas aux influences de leurs pairs qui leur vendent incessamment les charmes de la migration via les technologies de l'information et de la communication.

Les influences faites sur des populations interrogées pour migrer ne viennent pas toujours des membres du groupe de pairs. Des hommes et femmes étaient obligés de voyager à la suite de pressions familiales certes de façon déguisées mais faites de façon récurrente.

« Ma sœur me disait toujours de tout faire pour le rejoindre en Espagne. Et toutes nos discussions par Facebook étaient au tour du voyage. Je la faisais comprendre que mon projet n'était pas le voyage mais plutôt le mariage, mais elle me disait qu'il me fallait être indépendante et autonome financièrement avant de me lancer au mariage. Pour ma sœur, la migration était la seule porte qui l'était ouverte et non le mariage » (Astou, Migrante de retour).

« Ma mère ne cessait de me pousser à migrer, mais elle me le disait indirectement. À chaque fois, elle évoquait devant mes frères et moi les enfants de ses amies qui se trouvaient à l'étranger et qui ont réalisé pas mal de choses pour leurs parents. Etant l'aîné de la famille, j'ai fini par comprendre qu'elle s'adressait à moi » (Fallou, Migrant de retour).

Si l'une a pu se rendre en Espagne par voie régulière l'autre par contre s'est retrouvé en Italie après avoir traversé le Mali, le Niger et la Lybie. Des deux cas, nous constatons que les femmes non seulement migrent au même titre que les hommes mais elles jouent un rôle déterminant dans la migration.

Le billet du voyage par voie terrestre oscille entre 300.000 FCFA et plus de 500.000 FCFA (450-750€). Mais compte tenu de l'argent payé aux agents de sécurité dans les postes de contrôle, la totalité du prix de voyage peut atteindre jusqu'à 800 000 FCFA (1.200€) sachant que ce prix n'est pas à la portée de tout le monde.

À la question "Comment cette somme est payée ?", un émigré rapatrié interrogé à Tambacounda nous répond : « le billet est payé sur place. Il n'y a pas de réservation ». Tout est fait sur place, selon lui, pour éviter les bruits.

2. Organisation, déroulement et difficultés rencontrées au cours du voyage

Dans ce point, il s'agit de retracer l'organisation, le déroulement du voyage par voie terrestre et les difficultés rencontrées par les candidats à travers les différentes stations du voyage.

Premièrement, l'on note que les horaires des voyages ne sont pas fixes. Elles dépendent plus des compagnies et des points de départ. Ces heures correspondent respectivement aux moments de pause ou de descente des agents de sécurité, l'occasion pour les bus de circuler avec peu de risque de se faire arrêter.

Deuxièmement, pour les stations de départ, ce sont Dakar et Tambacounda dans le sud-est du Sénégal principalement avec un itinéraire long avec des escales et des correspondances nationales et internationales. Ainsi, pour ce chef d'agence de voyage :

« Nos bus font le tour de la sous-région. Ils se rendent à Bamako, Kayes, Niamey, Cotonou, Lomé, Accra, Abidjan, Agadez et bien d'autres. Ils prennent tous leur départ à Tambacounda pour se rendre dans ces villes. En réalité, nos bus quittent Dakar et à chaque région traversée ils y prennent des passagers. Arrivés à Tambacounda, ils font escale de quelques heures, le temps de permettre aux passagers de se reposer et à ceux

de Tambacounda d'embarquer. Il y a beaucoup d'agences de voyages à Tambacounda qui font le même travail que nous. Et nous avons tous les papiers qu'il faut ! ».

Cela explique que ce sont des professionnels en la matière qui gèrent le voyage. Ils ont leurs points de départ, des points d'escale et leurs itinéraires. Par ailleurs, un chef d'agence de voyage ajoute que : « Le bus qui quitte Dakar, amène les passagers jusqu'à Bamako et à partir de là-bas, un autre récupère ceux qui doivent continuer vers d'autres pays et ainsi de suite. Les agences ne gèrent que le transport. Pour le reste, ce sont les passagers eux-mêmes qui s'en chargent ».

Troisièmement, il faut noter que les candidats à la migration irrégulière par voie terrestre rencontrent diverses difficultés. Ces difficultés concernent de l'argent qu'on leur demande à la mort en passant par la maltraitance, les agressions subies, les maladies, l'emprisonnement, etc. « Ces jeunes risquent toute sorte de danger durant leur voyage. Ils sont confrontés à tout genre de torture. Ils sont raquetés, frappés et même emprisonnés » explique un émigré revenu à Louga.

3. Conséquences des politiques migratoires européennes en Afrique de l'Ouest

Les routes ouest-africaines sont parsemées de tracasseries et toutes sortes de « pièces d'identité » sont demandées aux voyageurs afin de les soustraire de l'argent. Parallèlement, les politiques migratoires européennes en Afrique de l'Ouest ont rendu difficiles les possibilités de mobilités même entre Etats membres de l'espace CEDEAO. À titre d'exemple, nous fait remarquer un interlocuteur à Niamey :

« Actuellement, au Niger, avec l'application de la loi 2015-36, il est devenu difficile pour des populations ouest-africaines d'aller au-delà d'Agadez car sur la base de supposition, elles sont considérées comme des migrants qui souhaitent se rendre en Libye. On a l'impression que la CEDEAO s'arrête à Agadez. C'est sur la base de suppositions que des gens ont le droit d'aller jusqu'à Madama, à 950 km d'Agadez. Actuellement, c'est quasi impossible car les forces de sécurité (FDS) pensent qu'ils souhaitent se rendre en Libye (...) Parfois, il y

a un décalage entre ce qui se dit au niveau supra et ce qui se fait au niveau infra. Avec la libre circulation dans l'espace CEDEAO, les chefs d'Etat ont adopté un protocole mais sur le terrain, les gens font autre chose. Ils cherchent à avoir de l'argent avec les gens. Ceux qui surveillent les frontières demandent des choses qui ne font pas partie du protocole et ils appliquent des normes qui les arrangent ».

À l'image de Dakar, la ville de Saint-Louis au Nord du Sénégal a vu arriver depuis le début des années 2000 de nombreuses populations jeunes qui espéraient - dans le cadre de la migration irrégulière - s'embarquer dans des pirogues pour se rendre en Espagne. Seulement, avec l'effet dissuasif du Frontex, en 2007, ces jeunes sont obligés d'y rester pour s'investir dans le secteur informel à côté d'autres jeunes qui les ont précédés dans ces zones urbaines faute d'opportunités dans leurs villages d'origine.

Ils se sont installés à Saint-Louis et ont contribué à la transformation de l'écologie urbaine suivant leur perception. On les retrouve dans des activités très diverses : commerces ambulants ou exercés à même le trottoir, artisanat offrant des produits fabriqués avec des matériaux de récupération, services multiples). Certains de ces jeunes ont su développer une économie de « survie » tandis que d'autres se sont investis dans un informel avec des activités prestigieuses.

Ces jeunes venus de l'intérieur du pays ont développé une véritable débrouillardise avec des liens de solidarités construits suivant leur territoire d'origine, leur appartenance ethnique ou confrérique afin de faire quelques économies pour subvenir aux besoins des familles restées aux villages d'origine.

Si les politiques migratoires européennes ont empêché ces jeunes candidats à la migration de poursuivre leur voyage depuis Saint-Louis ou Dakar vers l'Europe et qu'ils y ont installé par la suite, il faut tout de même signaler que ces politiques ont beaucoup contribué au redéploiement des destinations migratoires sénégalaises. C'est ainsi que plusieurs sénégalais ont préféré se rendre au Cap-Vert, en Guinée équatoriale, au Brésil, etc. Les flux migratoires des Sénégalais vers ces destinations ont connu une réelle ampleur durant les années 2010-2014, période marquée par l'organisation de la Coupe du Monde au Brésil (2014), de la Coupe d'Afrique des Nations en Guinée équatoriale (2012) et de la relance de

l'économie capverdienne. L'austérité en termes de contrôle des frontières et de circulations de populations étrangères en Europe a certainement encouragé de nombreuses populations sénégalaises à se rendre dans ces pays.

Conclusion

Au Sénégal, au cours de ces dernières années, la migration est au centre des discussions des populations. Elle est même devenue un des rares thèmes de discussion qui réunit toutes les franges de la population locale quels que soient l'âge, le sexe, le groupe ethnique, le niveau scolaire, le statut professionnel, etc. Cela a été surtout rendu possible par le fait qu'au niveau du système des représentations locales, des phototypes sont fréquemment évoqués lorsqu'il est question de parler de la migration. En outre, le voyage pour la majorité des Sénégalais n'est pas simplement synonyme d'acquisition d'un travail stable mais elle symbolise parfois la voie à entreprendre pour faire fortune et acquérir aux yeux de leurs pairs un prestige social.

C'est à cet effet que dans le système langagier sénégalais des proverbes sont

annoncés - çà et là – pour faire l'apologie du voyage comme par exemple :

« Si tu as un fils laisse le partir, un jour il reviendra soit avec de l'argent soit avec le savoir ou bien avec les deux ».

« Mieux vaut être pauvre et souffrir en situation migratoire que de rester misérable chez soi »

Les populations Wolof se plaisent à dire : « Celui qui ne voyage pas ne connaîtra jamais là où il fait meilleur à vivre ».

Ces proverbes façonnent les représentations sociales, traversent la conscience collective des populations locales et contribuent en partie à l'envie du voyage.

Cette pression sociale est si forte pour éviter que la honte s'abatte sur les candidats malheureux ; en outre, elles nous apprennent que certains émigrés rapatriés originaires de zones rurales ont préféré se rendre dans les grandes villes sénégalaises pour y devenir soit des marchands ambulants soit des "agriculteurs intermittents". Mais, pour certains d'entre eux, leurs nouvelles activités ne constituent-elles pas de simples prétextes en attendant de mobiliser les ressources financières nécessaires pour reprendre les routes migratoires car l'Europe demeure toujours une destination de rêve ? ■■■

L'avocat Thuli Madonsela :

Chuchoter la vérité au pouvoir

Par Shameela Seedat

L'avocat Thuli Madonsela a été nommé pour un mandat de sept ans en tant que Défenseur Public de l'Afrique du Sud en 2009 par le président Jacob Zuma. La démission de Zuma en 2018, sur fond d'allégations de fraude, de corruption et d'implication dans la captation de l'État, est inextricablement liée à sa détermination et à son travail d'investigation inlassable. Madonsela est devenue une citoyenne précieuse, reconnue et récompensée pour son courage et sa résilience, et a été nommée parmi les 100 personnes les plus influentes du monde par le Time Magazine en 2014.

L'une des caractéristiques les plus distinctives de Madonsela est la douceur de sa voix. Elle parle doucement et choisit ses mots avec précision, ce qui exige une attention complète et attentive. Son attitude calme a été évoquée lors des entretiens pour le poste, lorsque le président du comité de nomination a déclaré : « Vous avez une attitude calme et douce, mais pensez-vous que vous serez capable de maintenir la confiance de ceux qui viennent vous voir ... pensez-vous qu'ils recevront de l'aide ? » La réponse de Madonsela a été typiquement résolue : « J'ai une manière douce. Mais je suis capable de prendre des décisions - des décisions fermes ». Ces mots se sont avérés vrais d'une manière que personne n'attendait.

Le Bureau du Défenseur Public

Le bureau du Défenseur Public (OPP) a été établi par la Constitution de 1996 comme l'une des sept institutions étatiques

soutenant la démocratie constitutionnelle. Souvent appelées « institutions du chapitre 9 », elles comprennent entre autres la Commission des droits de l'homme, le vérificateur général et la Commission pour l'égalité des sexes. Le rôle du Défenseur Public, décrit dans les sections 182 et 183 de la Constitution, est d'enquêter et de faire rapport sur les cas de mauvaise conduite présumée ou suspectée dans les affaires de l'État et de l'administration publique. Il est important de noter que le protecteur public est également habilité à prendre des mesures correctives sur la base de ces conclusions. Toutefois, comme de nombreuses institutions du chapitre 9, l'efficacité et l'influence du bureau du Défenseur Public ont varié depuis sa création.

Avant le mandat de Madonsela, peu de Sud-Africains connaissaient le travail du Bureau du Défenseur Public, ou son pouvoir de demander des comptes à l'État. Son prédécesseur, l'avocat Lawrence Mushwana, a été critiqué par la Cour suprême d'appel (SCA) pour avoir restreint l'interprétation du mandat du Bureau du Défenseur Public. Au cours de l'enquête « Oilgate » de 2005, Mushwana n'a pas réussi à vérifier les allégations selon lesquelles la société d'État PetroSA aurait canalisé 11 millions de rands de fonds publics vers la campagne électorale de l'ANC par l'intermédiaire d'Imvume, un commerçant privé. Mushwana a soutenu que le Bureau du Défenseur Public ne pouvait pas enquêter sur la conduite d'entités privées, même si elles étaient supposées travailler en tant que mandataires d'entreprises publiques. Le SCA a averti que « si [la fonction de protecteur public] vacille ou se trouve sapée, la nation perd une garantie constitutionnelle indispensable », ajoutant



que » la Constitution exige que les pouvoirs [du protecteur public] soient exercés « sans crainte, ni faveur, ni préjugé » ... Satisfaire [ces] exigences demandera parfois du courage, mais toujours de la vigilance et la conviction d'un objectif ». Thuli Madonsela a été la personne qui a répondu à cet appel.

Redéfinir le rôle

Dès le début, Madonsela a créé des remous au sein du Bureau du Défenseur Public. Plutôt que de revoir la décision du SCA contre Mushwana, elle s'est publiquement engagée à faire avancer le dossier. Elle était prête à réfléchir sérieusement aux pouvoirs du Bureau du Défenseur Public, et un collègue a rappelé comment dès le premier jour, elle a été très claire sur le fait que ce bureau ne fait pas que des recommandations, mais qu'il a aussi le pouvoir de prendre des mesures correctives ... [Elle] a insisté pour que nous fassions un nouvel examen du texte de la Constitution et de l'objectif qu'elle poursuit. Je me souviens qu'elle [avait] utilisé cet exemple : vous avez été programmé comme dans un cirque d'éléphants, et vous avez peur de vous brûler si vous marchez sur les charbons ardents !

Avec une réputation croissante d'intrépidité, de travail et de proactivité, le bureau de Madonsela a enquêté sur 110 000 cas. Nombre d'entre eux concernaient des personnes ordinaires confrontées à des injustices de la part de fonctionnaires, comme des problèmes de documents d'identité, d'allocations sociales et de logement, ou de prestation de services adéquats. Ses enquêtes très médiatisées visaient des hommes politiques et des fonctionnaires puissants, notamment des ministres, des PDG d'entreprises publiques, un commissaire de police et même des membres d'autres institutions du chapitre 9.

L'adversaire le plus puissant de Madonsela était le président Zuma lui-même. Ils sont tous deux entrés en fonction en 2009, et la première enquête de Madonsela sur le président a commencé un an plus tard. Cette affaire portait sur la divulgation de ses intérêts financiers et de ses actifs. Mais ce sont deux enquêtes ultérieures, « Secure in Comfort » (« Sécurité dans le confort ») et « State of Capture » (« Captation de l'État »), qui ont non seulement donné le ton de la relation entre Madonsela et Zuma, mais qui ont également changé la forme de la politique sud-africaine.

Le Défenseur Public Thuli Madonsela annonce ses conclusions sur les scandaleuses transactions de bail au National Press Club le 14 juillet 2011 à Pretoria.

Enquête sur le président

Lors d'une interview en 2016, Madonsela a décrit ses premières impressions de Zuma comme une « personne humble » qui soutenait le rôle du protecteur public dans une démocratie constitutionnelle. Cependant, ce n'était que « jusqu'à l'enquête sur Nkandla » - une affaire qui a révélé des dépenses illégales massives de fonds de l'État pour de prétendues améliorations de la « sécurité » de la résidence privée de Zuma dans le KwaZulu-Natal rural.

Le rapport de 300 pages « Secure in Comfort », publié en mars 2014, a conclu que Zuma avait enfreint le code d'éthique de l'exécutif en ne donnant pas suite aux demandes et aux plaintes concernant les mauvaises dépenses à Nkandla. En outre, le président s'était enrichi, ainsi que sa famille, aux dépens du contribuable. Il a été condamné à rembourser personnellement une partie des fonds publics.

Il s'en est suivi une bataille acrimonieuse de deux ans pour laquelle Madonsela a payé un prix professionnel et personnel énorme. En plus des insultes publiques et de l'humiliation au Parlement, Madonsela a commencé à recevoir des menaces de mort. Zuma a refusé de se conformer aux conclusions et aux recommandations du protecteur public en matière de mesures correctives, et a finalement porté l'affaire devant la Cour constitutionnelle. D'autres départements gouvernementaux ont soudainement commencé à suivre le mouvement, et Madonsela s'est inquiétée que le bureau du protecteur public devienne sans importance s'il était perçu comme manquant de mordant. Elle craignait que, si les fonctionnaires pouvaient ignorer le protecteur public, les gens ordinaires cesseraient de chercher à obtenir justice.

Néanmoins, alors même que son mandat touchait à sa fin, Madonsela s'est lancée dans une nouvelle enquête sur la prétendue prise de contrôle systémique de l'État par les frères Gupta - proches associés de la famille Zuma. En octobre 2016, elle a passé sa dernière semaine en tant que protectrice du public à mener une bataille dramatique pour que le rapport sur la « captation de l'État » voie le jour. Le matin de son dernier jour, Zuma a demandé une interdiction judiciaire pour stopper la publication du rapport. Alors qu'elle quittait son bureau, le pays était dans l'incertitude quant à savoir si les preuves des méfaits commis par les

familles Zuma et Gupta seraient un jour rendues publiques. Suite à un jugement de la haute cour, le rapport a finalement été publié en novembre.

Zuma démissionne

Homme politique avisé, bénéficiant d'un soutien et d'un patronage croissants de la part de son parti, Jacob Zuma est entré en fonction sous un nuage d'allégations - notamment de fraude et de corruption liées à l'accord de 1999 sur les marchés publics d'armement. En dépit de ces lacunes et d'autres, il a maintenu une forte emprise sur le pouvoir pendant la plupart de ses deux mandats. Il a survécu à de multiples motions de censure à l'assemblée nationale et a été protégé par son parti, le Congrès national africain, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du parlement.

Mais à la fin de 2017, il est apparu que l'ANC avait commencé à le considérer comme un sérieux handicap. Le secrétaire général Gwede Mantashe a reconnu que les conclusions des enquêtes sur Nkandla et la capture de l'État avaient coûté cher au parti lors des élections locales de 2016 et que sa crédibilité restait menacée. La mise en place d'une commission judiciaire de capture de l'État - comme l'a ordonné Madonsela et prévue pour 2018 - va probablement mettre encore plus en lumière les méfaits présumés de Zuma. En raison de l'opposition croissante à sa présidence - due en grande partie aux enquêtes du protecteur public - Zuma a été contraint de démissionner au début de 2018.

Laisser un héritage

Un an et demi après son départ, il est clair que la douce fermeté de Thuli Madonsela a porté ses fruits, et qu'elle a contribué à élever les normes de responsabilité exigées des dirigeants du pays.

Toutefois, il serait irréfléchi de suggérer que le seul objectif de Madonsela au pouvoir était de garantir le pouvoir du Défenseur Public d'ordonner au gouvernement de remédier aux actes répréhensibles. Pour sa part, Madonsela insiste sur le fait que le Bureau du Défenseur Public « n'est pas un bureau politique » et qu'il « ne prend pas parti et ne cherche pas à attirer les gens ». Elle a décrit sa profonde tristesse de devoir publier le rapport Nkandla, sachant ses répercussions sur le président. Lors des

réunions du bureau, elle a régulièrement rappelé à son équipe son modus operandi inébranlable : « Nous devons examiner la norme requise d'un fonctionnaire particulier, s'il a enfreint cette norme, et si oui, ce qui peut être fait pour remédier à la situation et prévenir toute infraction future ».

Elle a reconnu qu'un gouvernement élu résisterait à l'envie de se faire dire quoi faire par une commission composée d'une seule personne. Malgré sa position élevée aux yeux des médias et du public, Madonsela a insisté sur le fait que la plupart de ses engagements avec le gouvernement consistaient en fait à « chuchoter la vérité au pouvoir », en invoquant le rôle d'un makhadzi - la tante Venda qui informe discrètement le chef des plaintes du peuple.

Madonsela a également tenu à souligner que le travail du Défenseur Public est « non pas de donner des ordres aux gens, mais de convaincre la majorité - à la fois au sein du gouvernement et parmi les membres du public - de vous accompagner et d'avoir une compréhension commune de ce qui constitue une violation de l'éthique ». Grâce à des actions régulières de sensibilisation du public, des points de presse, des événements de dialogue et des conférences avec de hauts fonctionnaires, Madonsela a réussi à faire connaître à la fois les normes de gouvernance éthique et le rôle du Bureau du Défenseur Public. En fin de compte, elle a incité un plus grand nombre de Sud-Africains à appeler les fonctionnaires qui ne respectent pas les normes juridiques et morales.

Courage et conviction

Les nombreux admirateurs de Madonsela restent curieux de savoir ce qui motive son courage et sa conviction. Son fils Wantu

pense que sa force provient d'une quête inébranlable de la vérité, soutenue par une croyance ferme dans la Constitution. « Ma mère peut tout gérer parce qu'elle fait son travail correctement, respecte la loi à la lettre, obéit aux règles - et donc elle est irréprochable. La Constitution est sa bible, et le fait de savoir qu'elle agit en fonction de la bible, sans malice et au profit de l'ensemble, lui donne de la force ». Un collègue a également commenté son calme inébranlable : « Même lorsqu'une tempête se prépare dans son esprit, elle peut s'accrocher à ses émotions. Elle a subi beaucoup de pression au fil des ans, mais elle est restée calme et concentrée. La maturité est une chose dont vous avez besoin pour ce poste. Et elle est aussi très spirituelle ».

Et quel est le rapport entre la réserve de Madonsela et son succès ? Un collègue qui a travaillé sur l'enquête Nkandla a expliqué : « Oui, elle parle doucement, mais elle est forte et sévère. C'est aussi une excellente avocate. Au cours de nos enquêtes, nous avons des débats féroces sur la loi et nous nous persuadons les unes les autres... Être une femme dans cet environnement est délicat, car parfois les gens s'attendent à ce que vous soyez douce. Elle tient bon ».

Madonsela elle-même est consciente que les perceptions extérieures à son sujet n'ont pas toujours été exactes - et que cela a peut-être joué en sa faveur lorsqu'elle a obtenu le poste. « Les gens qui ne me connaissent pas de près ne connaissent pas ma personnalité », explique-t-elle. « Mais ceux qui avaient travaillé avec moi de près savaient que si j'avais un comportement tranquille, j'étais aussi ferme. Lorsque j'ai été nommée au poste de protecteur public, un ancien collègue a fait remarquer que les gens ne savaient pas ce qu'ils recevaient ! ■■■

1. Pour être juste, la question juridique de savoir si les ordonnances du Défenseur Public sont contraignantes n'était pas simple. Avant que la Cour constitutionnelle ne résolve définitivement la question en février 2016, la fraternité juridique avait été divisée. Par exemple, dans une affaire de 2015 impliquant le conseil d'administration de la South African Broadcasting Commission, un juge de la Haute Cour du Cap occidental avait statué que ses mesures correctives n'étaient pas juridiquement contraignantes.
2. Faull, L. (2011) "Mushwana unmoved by Oilgate ruling", Mail & Guardian, 10 June 2011. mg.co.za/article/2011-06-10-mushwana-unmoved-by-oilgate-ruling
3. The Public Protector v Mail & Guardian Ltd (422/10) [2011] ZASCA 108 (1 June 2011) www.justice.gov.za/sca/judgments/sca_2011/sca2011-108.pdf
4. Public Protector of South Africa (2011). Report on an investigation into an alleged breach of Section 5 of the Executive Ethics Code by President JG Zuma. Report No 1 of 2010/11. www.pprotect.org/sites/default/files/Legislation_report/PPREPORTMEA%20...
5. In March 2016, the constitutional court ordered Zuma to pay back a portion of the funds spent on the Nkandla upgrade. See News24 (2016). "Zuma ordered to pay back the money". business.tech.co.za/news/government/118520/zuma-ordered-to-pay-back-the-money/
6. Public Protector of South Africa (2016). State of Capture. Report No 6 of 2016/17.
7. Eyewitness News (2016). "Public protector releases state capture report", 2 November 2016. ewn.co.za/2016/11/02/state-capture-report-findings
8. For more information about the arms deal, see mg.co.za/report/the-arms-deal.
9. Msomi, S. (2017). "Gwede fights his corner", Sunday Times, 3 December 2017. www.pressreader.com/south-africa/sunday-times/20171203/282888026013755nday-times/20171203/282888026013755

Nouvelles technologies des médias et participation politique en Afrique

Sarah Chiumbu

Introduction

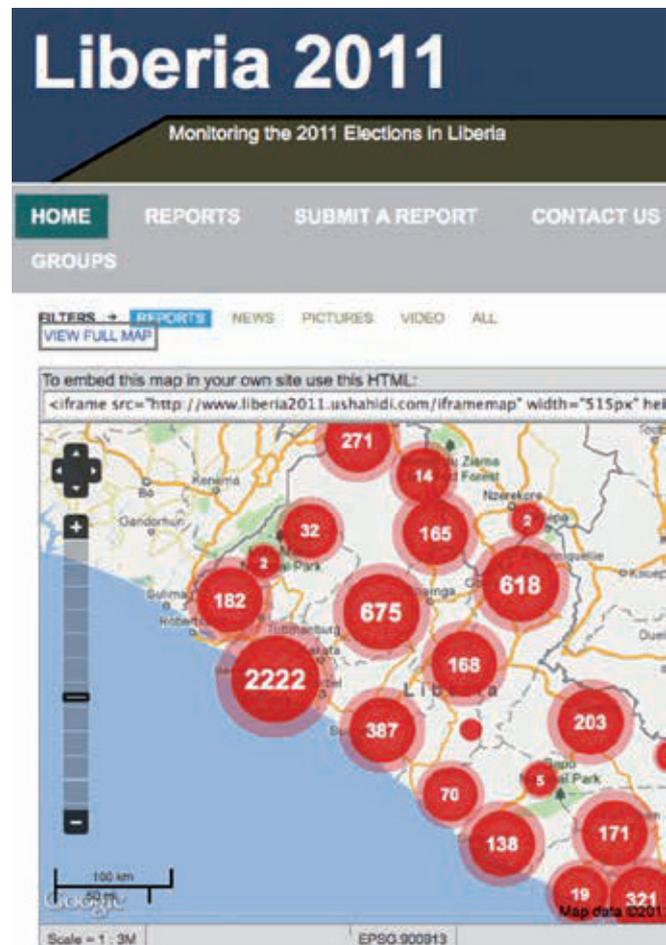
Lorsqu'un document sur les nouveaux médias et les protestations sociales en Afrique du Sud a été présenté lors d'une table ronde à l'Université de Witwatersrand en 2011, l'opinion assez répandue, presque inévitable, a été soulevée selon laquelle l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) par les Africains est encore faible par rapport aux autres régions en raison de la « fracture numérique ». En réponse, un intervenant s'est levé et a déclaré « Oui, il est vrai que la fracture numérique existe en Afrique - mais nous savons aussi que des millions de personnes sur le continent sont connectées à l'Internet et aux plateformes de médias sociaux. Il convient donc d'attirer notre attention sur la manière dont ces millions utilisent les nouvelles technologies. Nous ne pouvons pas fuir la présence réelle des TIC en Afrique subsaharienne ».

En effet, l'Afrique est connectée. De récentes statistiques montrent qu'à la fin de 2014, 26 % de la population utilisait l'Internet. En ce qui concerne les téléphones mobiles, « [un] rapport de la société de télécommunications suédoise Ericsson a indiqué que les abonnements à la téléphonie mobile en Afrique subsaharienne devraient dépasser 635 millions d'ici la fin 2014 - un chiffre 'qui devrait atteindre 930 millions d'ici la fin 2019' »¹.

Il ne fait aucun doute que les technologies numériques ont contribué à un changement radical qui a donné aux individus et aux acteurs non étatiques un pouvoir sans précédent. Les TIC, qui se caractérisent par leur mise en réseau, leur densité, leur compressibilité et leur interactivité, offrent (en théorie) de plus grandes possibilités de par-

ticipation et d'engagement politiques que les médias traditionnels. Nous avons vu les nouvelles technologies médiatiques ouvrir l'engagement civique dans le monde entier, bien qu'avec des tensions et des contradictions.

En Afrique, la participation politique et l'engagement civique ont été restreints par les politiques coloniales et postcoloniales et les réalités socio-économiques. La « sphère



Le Dr Sarah H. Chiumbu est chercheuse africaine dans le cadre du programme de recherche sur le développement humain et social du Conseil de la Recherche en Sciences Humaines (CRSH). Avant de rejoindre le CRSH en décembre 2014, elle a passé 6 ans à l'Université de Witwatersrand où elle était maître de conférences en sciences de l'information et de la communication. Elle est titulaire d'un doctorat et d'une maîtrise en sciences de l'information de l'Université d'Oslo, en Norvège. Ses recherches portent sur les médias, la démocratie et la citoyenneté, les médias nouveaux et alternatifs, les études politiques, les mouvements sociaux, la pensée politique africaine, les

publique » et les systèmes médiatiques sous le colonialisme étaient restrictifs et exclusifs, ce qui a conduit les Noirs à créer diverses formes de sphères subalternes contre-publiques. L'État postcolonial n'a pas réussi à modifier la situation et les gouvernements successifs de l'après-indépendance ont tenté de limiter l'accès à l'information. Malgré l'ouverture de l'espace médiatique au cours de la « troisième vague » de démocratisation en Afrique subsaharienne dans les années 1990 et le renversement de nombreux États à parti unique, les restrictions se sont poursuivies, comme continuent de le signaler des organisations de défense de la liberté d'expression telles que le Media Institute of Southern Africa (MISA) et la Media Foundation for West Africa (MFWA). Le potentiel démocratique des médias traditionnels a été réduit par différentes nuances d'autoritarisme et d'impératifs économiques. Dans de nombreux cas, les lois coloniales qui avaient interdit ou inhibé les formes d'expression ont été maintenues, et parfois renforcées. 2

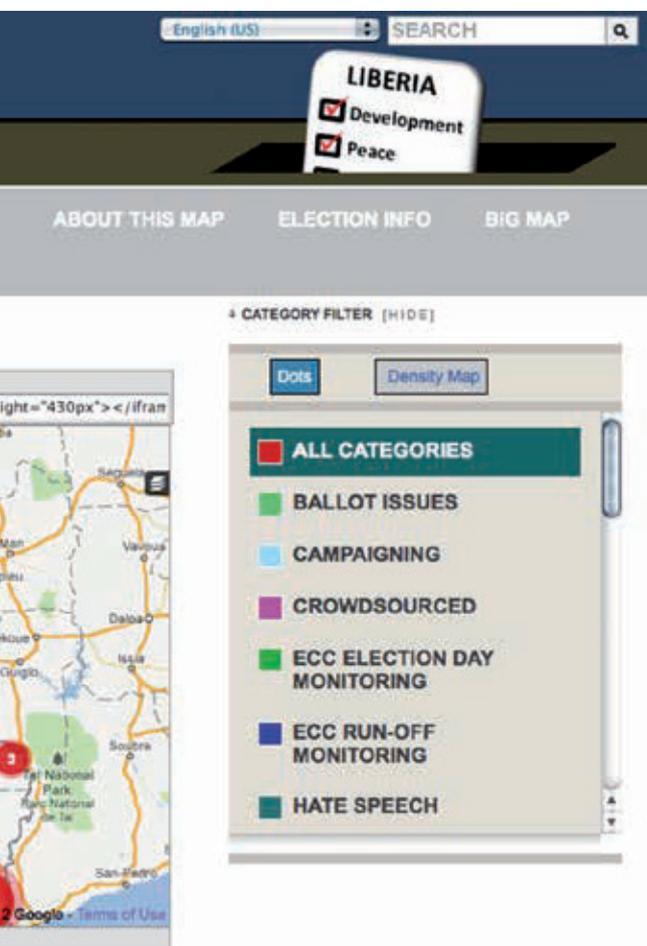
De nombreuses personnes saluent la prolifération des TIC comme le début d'une « quatrième vague » de démocratisation sur

le continent. Les nouvelles technologies des médias promettent d'inclure un plus grand nombre de personnes dans la sphère publique médiatisée. Les citoyens peuvent contourner les restrictions imposées par l'État ou le marché aux médias, comme l'ont montré le printemps arabe en 2011 et les émeutes de la faim au Mozambique en 2010. Cependant, dans quelle mesure les TIC facilitent-elles la participation politique et conduisent-elles à une plus grande démocratisation et à une plus grande responsabilisation sur le continent ? Ce sont autant de questions qui subsistent.

Les contradictions des TIC dans les contextes (post-) répressifs

Le lien entre la démocratie et l'accès à l'information ne fait aucun doute. Aucune véritable démocratie ne peut exister sans des médias dynamiques et des citoyens informés, et pourtant le parcours entre les médias et la démocratie en Afrique subsaharienne a été semé d'embûches. Les nouvelles technologies des médias semblent raviver l'espoir d'un changement social et politique en Afrique et, de fait, les TIC ont été au centre du projet démocratique dans de nombreux pays. Dans les pays répressifs et post-répressifs tels que l'Éthiopie, le Zimbabwe et le Soudan, elles ont parfois réussi à élargir le projet démocratique. D'autres fois, ils ont été entravés. Au Zimbabwe, par exemple, les TIC ont permis aux militants et aux citoyens ordinaires de contourner les lois restrictives sur les médias adoptées par le gouvernement du Zanu-PF entre 2000 et 2008. Le monopole sur l'information que le parti au pouvoir, qui existe depuis l'indépendance en 1980, a été brisé lorsque les gens ont commencé à accéder à des informations indépendantes et à discuter de politique sur les plateformes des médias sociaux. Les TIC ont permis au public de subvertir les discours dominants colportés par les médias publics.

Le rôle des téléphones portables dans les élections générales en Afrique est une question clé. Au Zimbabwe, les résultats des élections ont longtemps été largement contestés, avec des allégations de fraude, d'achat de votes, de coercition et d'autres irrégularités. En 2008, les citoyens ont utilisé des SMS pour surveiller les élections,



et tous les cas d'irrégularités ont été communiqués sur les téléphones portables. 3 De même, lors des élections soudanaises de 2010, des organisations de la société civile ont utilisé la plateforme Ushahidi pour soutenir la surveillance et la communication indépendantes des premières élections multipartites du pays depuis 24 ans. Grâce à des rapports sur le web et par SMS, le Sudan Vote Monitor (www.sudanvotemonitor.com) a suscité un grand intérêt de la part des citoyens et d'autres organisations. 4 Sur tout le continent, les élections ne sont plus l'apanage des partis politiques, des médias traditionnels, des commissions électorales et des missions d'observation. Les citoyens jouent un rôle plus important dans le contrôle et la protection de leurs votes.

Le régime éthiopien a reconnu le pouvoir des TIC à autonomiser les citoyens et leur donner une voix. En conséquence, il a censuré à plusieurs reprises le contenu de l'Internet, fermé des sites web et intercepté des SMS en utilisant des outils très sophistiqués. Des blogueurs et des journalistes en ligne ont été arrêtés en vertu des lois sévères du pays. Comme l'infrastructure

numérique est principalement détenue par l'État, le gouvernement est en position de contrôle total.

On constate également une augmentation du nombre d'États qui utilisent des lois contre la diffamation ou la subversion pour poursuivre l'expression en ligne, et pas seulement contre les journalistes. Des citoyens ont été arrêtés pour des commentaires jugés offensants ou menaçants pour la sécurité nationale. Le premier incident de ce type s'est produit au Zimbabwe en 2011, lorsqu'un utilisateur de Facebook a publié un message sur la page de l'ancien Premier ministre Morgan Tsvangirai, qui faisait référence au Printemps arabe et aux ondes de choc qu'il envoyait aux dictateurs. 5 Au Kenya, un utilisateur de Facebook a été arrêté en 2012 pour avoir fait un commentaire diffamatoire à l'égard d'un ministre adjoint du gouvernement. 6 En 2015, un Kenyan de 25 ans a été emprisonné pour avoir insulté le président Uhuru Kenyatta dans un message sur un site de médias sociaux. 7

Alors que de nombreux gouvernements s'attaquent aux TIC, ils les utilisent égale-

Homme tenant une affiche pendant les manifestations de 2011 en Égypte.
Source : Wikipedia



ment pour leurs campagnes politiques. Lors des élections zambiennes de 2011, les partis politiques ont pour la première fois communiqué leurs messages via des sites web, des pages de médias sociaux et des SMS groupés. La même chose s'est produite lors des élections en Ouganda en 2011, au Kenya en 2013, en Afrique du Sud en 2014 et au Nigeria en 2015.

La discussion ci-dessus nous montre que les technologies numériques offrent à la fois des opportunités et des risques. D'une part, elles offrent un potentiel de démocratisation, d'émancipation et de mobilisation. D'autre part, elles ouvrent la voie à la répression et à la surveillance.

TIC, mobilisation sociale et renforcement de mouvements d'ONG

« Nous utilisons Facebook pour programmer nos manifestations, Twitter pour les coordonner et YouTube pour le dire au monde entier. » (activiste égyptien)⁸

Depuis les révolutions arabes de 2010 et 2011, le rôle des nouvelles technologies médiatiques pour permettre aux gens ordinaires de s'organiser efficacement pour un changement politique est un sujet brûlant. Bien que des écrivains tels que Malcolm Gladwell⁹ et Evgeny Morozov¹⁰ mettent en garde contre la techno-euphorie, affirmant que les TIC renforcent les structures politiques existantes plutôt que de les transformer, il ne fait aucun doute que les TIC ont facilité - et accéléré - les révolutions en Tunisie et en Égypte. Depuis lors, nous avons assisté à une utilisation novatrice de ces technologies dans la mobilisation et l'adoption de formes d'organisation décentralisées, non archaïques, dans les mouvements sociaux et les organisations non gouvernementales (ONG). Au Malawi, par exemple, les technologies numériques ont joué un rôle central avant, pendant et après les manifestations nationales contre la mauvaise gouvernance en juillet 2011. Les gens ont recueilli, affiché et mis à jour des informations via les réseaux sociaux à une échelle jamais vue auparavant.

Au même moment, la mobilisation sociale a été affectée par les déconnexions et les restrictions de l'État. L'Ouganda a fermé Facebook et Twitter pendant 24 heures lors de la manifestation Walk to Work en

avril 2011.¹¹ Lors des émeutes de la faim au Mozambique en 2010, le gouvernement a ordonné à l'opérateur de téléphonie mobile Vodacom Mozambique de fermer ses services SMS. ¹² De même, la République centrafricaine a fermé les services de SMS des quatre compagnies de téléphonie mobile pendant huit semaines au milieu des manifestations politiques contre le gouvernement de transition en 2014. ¹³

En avril 2015, lors des vagues de protestations contre la candidature du président burundais Pierre Nkurunziza à un troisième mandat, les lignes téléphoniques des stations de radio privées ont été coupées. ¹⁴

L'inégalité numérique et la nécessité de renforcer les écologies des « anciens médias »

À mesure que les TIC se répandent sur le continent, ceux qui y ont peu ou pas d'accès sont de plus en plus marginalisés. Bien que le taux de pénétration des téléphones mobiles soit proche de 100 % dans de nombreux pays, il existe toujours un fossé entre ceux qui ont accès aux smartphones et ceux qui n'y ont pas accès. Alors que les personnes les plus aisées ont accès au haut débit, celles qui n'y ont pas accès, en particulier dans les zones rurales, s'éloignent de plus en plus du type de participation politique que les nouvelles technologies facilitent.

Alors que les personnes les plus aisées ont accès au haut débit, celles qui n'y ont pas accès, en particulier dans les zones rurales, s'éloignent de plus en plus du type de participation politique que les nouvelles technologies facilitent.

Les utilisations et les connaissances différenciées des TIC, que ce soit par manque d'accès, par manque d'intérêt ou par manque de connaissances informatiques, créent une « inégalité numérique ». ¹⁵ Ceux qui disposent d'un capital numérique participent plus pleinement aux espaces de médiation numérique et bénéficient de nombreux avantages par rapport à leurs homologues défavorisés sur le plan numérique. ¹⁶

Tout en se concentrant sur les changements positifs apportés par les nouvelles technologies, il est également important de garder à l'esprit que ces nouvelles formes de communication, d'interaction et de mise en réseau ne remplacent pas les modes traditionnels d'engagement politique et civique. Une approche d'« écologie communicative »¹⁷ explore les modes de communication et les médias qui sont à la disposition des communautés dans leurs localités. Les théories de l'écologie communicative distinguent différentes « couches », étroitement liées et mutuellement constitutives, qui peuvent offrir des possibilités d'autonomisation : discursive (thèmes ou contenu de la communication avec et sans médiation), technologique (TIC, télévision, radio) et sociale (réunions communautaires, réseaux informels, institutions). Nos comptes rendus de la relation entre les citoyens, les médias et la participation politique devraient inclure les médias traditionnels (ou anciens), nouveaux et alternatifs dans leur intégralité, y compris des formes telles que le théâtre, la musique, l'art, la poésie orale, etc. La révolution burkinabé d'octobre 2014, qui a mis fin aux 27 ans de présidence de Blaise Compaoré, en est un exemple. Organique, citoyenne et peu dépendante des technologies numériques, la révolution a réussi à rassembler des milliers de personnes sur la Place de la Nation dans la capitale.¹⁸ Leurs tactiques doivent également être documentées.

L'inclusion des biens communs numériques ?

La demande croissante de smartphones en Afrique va de pair avec l'intérêt croissant des États pour la téléphonie mobile. Grâce à l'enregistrement des cartes SIM - la forme

d'enregistrement signifie l'impossibilité d'accéder au service, les gens se soumettent à des procédures dont ils ignorent peut-être les conséquences, bien que ces réglementations aient toute une série d'implications pour l'inclusion, la surveillance et le développement.¹⁹

Un autre sujet de préoccupation concerne les menaces à la vie privée et la sécurité des utilisateurs, qu'il s'agisse de la surveillance de l'État ou de l'accès de tiers. Par exemple, des applications telles que Google, qui sont déjà installées sur la plupart des appareils Android, ont la capacité de lire et d'analyser l'utilisation et de s'adapter aux préférences de l'utilisateur. De telles capacités peuvent être bénéfiques pour l'utilisateur, pour sa commodité et son génie informatique. Cependant, elles peuvent aussi être compromettantes pour un État qui cherche à limiter la participation politique en créant une culture de censure et d'insécurité numérique.

En l'absence de culture numérique, et avec l'insistance sur un récit unique en ce qui concerne la téléphonie mobile en Afrique (« le mobile accélère le développement »), la plupart des gouvernements ont créé des cadres juridiques qui leur permettent de mettre en place des capacités de surveillance massive pour contrôler et intercepter les communications privées. Dans la plupart des pays, la vulnérabilité des citoyens face au pouvoir de l'État est devenue une crainte permanente. Les TIC ont accru cette vulnérabilité.

Le projet de convention de l'Union africaine sur la confiance et la sécurité dans le cyberspace le note :

L'Afrique est confrontée à un déficit sécuritaire qui, en raison d'une mauvaise maîtrise des risques sécuritaire, accroît la dépendance technologique des individus, des organisations et des États vis-à-vis des systèmes et des réseaux informatiques qui tendent à contrôler leurs besoins en matière de technologies de l'information et leurs installations de sécurité. Les États africains ont un besoin urgent de stratégies innovantes en matière de politique criminelle qui incarnent des réponses étatiques, sociétales et technologiques afin de créer un climat juridique crédible pour la cybersécurité.

Bien que les États aient la responsabilité légitime d'assurer la sécurité numérique de leur population, le langage de l'Union africaine donne une image qui privilégie la restriction à la liberté, des enclos numé-

Le quasi-silence de la société civile africaine en matière de surveillance étatique pourrait indiquer dans quelle mesure les gouvernements africains ont réussi, dans le plus grand secret, à mener des politiques et des législations qui inspirent l'insécurité numérique.

de contrôle la plus répandue sur le continent - les fournisseurs de services sont obligés de collecter les données personnelles de leurs clients (nom, adresse actuelle, profession, etc.) pour l'État. Comme l'absence

riques plutôt qu'un élargissement de la portée et des possibilités. Le quasi-silence de la société civile africaine concernant la surveillance de l'État pourrait indiquer dans quelle mesure les gouvernements africains ont réussi, dans le plus grand secret, à mener des politiques et des législations qui inspirent l'insécurité numérique. Il reste donc urgent d'instaurer un dialogue sincère et ouvert qui donne autant de poids aux droits des citoyens à la vie privée, à la sécurité et à l'expression en ligne qu'à leurs droits hors ligne. La surveillance des plateformes en ligne contribue à une atmosphère d'autocensure.

Conclusion

Cet article adopte un point de vue mitigé sur le rôle des TIC dans l'élargissement de la démocratie. Il ne fait aucun doute qu'ils ont radicalement changé le paysage des médias et des communications en Afrique, ouvrant ainsi de nouveaux espaces de communication, de délibération politique et de libre expression. Pour les acteurs de la société civile et les mouvements sociaux en particulier, les médias numériques et les applications de réseaux sociaux en ligne ont changé la manière dont la dissidence est organisée.

Cependant, l'accès aux TIC et les délibérations politiques en ligne ou l'activisme en Afrique subsaharienne ne peut pas automatiquement être interprétée comme un signe d'approfondissement de la démocratie et de la responsabilité. L'euphorie concernant le potentiel des nouvelles technologies à trans-

former la société et à accroître la démocratie est fondée sur une hypothèse instrumentale erronée selon laquelle les technologies ont en elles-mêmes un pouvoir transformateur.²¹ Il ne semble pas non plus y avoir de lien direct entre l'augmentation du nombre d'utilisateurs numériques et l'amélioration de la démocratie. Par exemple, le Nigeria et le Kenya se distinguent par l'augmentation du nombre d'utilisateurs des TIC, mais nous constatons également une détérioration des droits humains et des problèmes de gouvernance dans ces pays.

La participation politique par le biais des médias numériques semble également être menacée par la montée constante de diverses tactiques de surveillance introduites par les gouvernements du continent. La répression dans le monde hors ligne semble empiéter sur les espaces numériques.

Alors que les lectures dominantes, mais restrictives, de l'utilisation des TIC en Afrique au niveau macroéconomique cèdent lentement la place à des études qui se concentrent sur les utilisateurs africains des TIC et leurs pratiques, il est encore nécessaire de mener des études plus nuancées sur la relation réelle entre les TIC, la démocratie et le changement social. À l'exception de quelques exemples en Afrique du Nord, il existe peu de documentation provenant d'autres régions d'Afrique sur la manière dont les activistes et les mouvements sociaux ordinaires utilisent les outils de la technologie numérique pour renforcer leurs luttes. ■■■

1. Euractiv.com, "Phone-packed Africa leads way in take-up of mobile banking", 28 April 2015. Available at www.euractiv.com/sections/development-policy/phone-packed-africa-leads-way-take-mobile-banking-314141 [accessed 29 April 2015].
2. Martin, Robert, 1998, "Notes on freedom of expression in Africa", in Patrick H O'Neill (ed.), *Communicating Democracy: The Media and Political Transitions*, Boulder, CO: Lynne Rienner Publishers.
3. Moyo, Dumisani, 2010, "The new media as monitors of democracy: Mobile phones and Zimbabwe's 2008 election", paper presented at the Conference on Election Processes, Liberation Movements and Democratic Change in Africa, Chr. Michelsen Institute (CMI) and Instituto de Estudos Sociais e Económicos de Mozambique (IESE), Maputo, 8–11 April.
4. Sudan Vote Monitor, 2010, Report of the Sudan Vote Monitor. Available at www.sudanvotemonitor.com/peel/im-ages/SudanVote-MonitorReport.pdf [accessed 28 April 2015].
5. Sibanda, Lunga, 2011, "Zimbabwe makes first Facebook arrest", New Zimbabwe, 4 March. Available at www.newzimbabwe.com/news-4599-Zim+makes+first+Facebook+arrest/news.aspx [accessed 28 April 2015].
6. Fayó, Galgalo and Tom Jackson, 2012, "Kenyan arrested for Facebook insult", ITWeb, 9 March. Available at www.itweb.co.za/index.php?option=com_content&view=article&id=52460 [accessed 28 April 2015].
7. AFP, 2014, "Man jailed for insulting Kenyan president on Facebook", 2 January. Available at www.thejournal.ie/kenya-man-president-insult-facebook-1861924-Jan2015 [accessed 28 April 2015].
8. Fletcher School, 2103, "Computing for good: Patrick Meier (F12) and crisis mapping", Fletcher Features, 17 January. Available at <http://fletcher.tufts.edu/News-and-Media/2013/01/17/Computing-for-Good> [accessed 28 April 2015].
9. Gladwell, Malcolm, 2010, "Small change: Why the revolution will not be tweeted", The New Yorker, 4 October. Available at www.newyorker.com/magazine/2010/10/04/small-change-3 [accessed 24 April 2015].
10. Morozov, Evgeny, 2012, *The Net Delusion: The Dark Side of Internet Freedom*, New York: Public Affairs.
11. Friedrich Ebert Stiftung, 2011, "Uganda: UCC orders 24-hour shutdown of Facebook", Africa Media News, 19 April. Available at www.fesmedia-africa.org/what-is-news/africa-media-news/news/article/uganda-ucc-orders-24-hour-shutdown-of-facebook [accessed 28 April 2015].

12. Friedrich Ebert Stiftung, 2010, "Mozambique: Mobile operator admits receiving gov't order to block text messaging", Africa Media News, 15 September. Available at www.fesmedia-africa.org/what-is-news/africa-media-news/news/article/mozambique-mobile-operator-admits-receiving-govt-order-to-block-text-messaging [accessed 28 April 2015].
13. Micek, Peter, 2014, "Update: SMS finally unblocked in Central African Republic", Access, 25 July. Available at www.accessnow.org/blog/2014/07/25/update-sms-finally-unblocked-in-central-african-republic [accessed 28 April 2015].
14. BBC, 2015, "Burundi anti-President Nkurunziza protests in Bujumbura", 28 April. Available at www.bbc.com/news/world-africa-32496088 [accessed 29 April 2015].
15. DiMaggio, Paul and Eszter Hargittai, 2001, "From the 'digital divide' to 'digital inequality': Studying Internet use as penetration increases", Working Paper Series 15, Princeton University Center for Arts and Cultural Policy Studies. Available at <https://www.princeton.edu/~artspol/workpap/WP15%20-%20DiMaggio%2BHargittai.pdf> [accessed 24 April 2015].
16. Robinson, Laura, Shelia R Cotten, Hiroshi Ono, Anabel Quan-Haase, Gustavo Mesch, Wenhong Chen, Jeremy Schulz, Timothy M. Hale, Michael J. Stern, 2015, "Digital inequalities and why they matter", *Information, Communication & Society*, 18 (5), 569–582.
17. Foth, Marcus and Greg Hearn, 2007, "Networked individualism of urban residents: Discovering the communicative ecology in inner-city apartment buildings", *Information, Communication & Society*, 10 (5), 749–772.
18. NewAfrican, January 2015, "Burkina Faso: After the revolution", Available at <http://newafricanmagazine.com/burkina-faso-30-october> [accessed 29 April 2015].
19. Donovan, Kevin P and Aaron K Martin, 2014, "The rise of African SIM registration: The emerging dynamics of regulatory change", *First Monday*, 19(2), 3 February. Available at <http://firstmonday.org/ojs/index.php/fm/article/view/4351/3820> [accessed 23 April 2015].
20. African Union, 2012, Draft African Union Convention on the Confidence and Security in Cyberspace", 1 September. Available at http://au.int/en/sites/default/files/AU%20Convention%20EN.%20%283-9-2012%29%20clean_0.pdf [accessed 24 April 2015].
21. Feenberg, Andrew, 1991, *Critical Theory of Technology*, Oxford: Oxford University Press.

Piratons l'exclusion – les féministes africaines s'impliquent et font bouger les lignes sur Internet

Jennifer Radloff

L'Internet est un espace public et politique en pleine mutation. Il facilite de nouvelles formes de citoyenneté qui permettent aux individus de revendiquer, de construire et d'exprimer leur identité, leur sexe et leur sexualité. Cela implique la connexion entre les territoires, l'exigence de responsabilité et de transparence, et des opportunités significatives pour la construction de mouvements féministes. - Principes féministes de l'Internet¹

Introduction

La communication est un lien important entre l'activisme pour les droits des femmes et la création de mouvements de solidarité et de résistance. La communication est le support, la colle, le canal, le tissu qui permet à nos réseaux de se maintenir et de se développer. Nous nous structurons, ainsi que les communautés et les relations intimes, en nous connectant, que ce soit par la parole, les récits, le toucher, l'écriture ou le chant. Nous construisons des connaissances à partir des informations, des expériences et des luttes que nous nous communiquons. Lorsque nous dialoguons, débattons et nous nous rencontrons dans des espaces de témoignage, nous renforçons nos résistances et nos stratégies. L'Internet est un espace public amusant et potentiellement transformateur qui peut permettre et faciliter la communication à grande vitesse, par-delà les frontières et à travers le temps et l'espace. C'est un outil politique, complexe, sexiste, biaisé et de plus en plus surveillé et contrôlé. C'est une scène de violence familiale aux féministes qui vivent et résistent dans des espaces extérieurs à

l'Internet. L'Internet est aussi un espace de créativité et de connexion incroyable et, selon l'Association pour le Progrès des Communications, le Programme des droits des femmes (APC WRP) « l'Internet est une extension, une réflexion et un continuum de nos mouvements et de nos résistances dans d'autres espaces »².

Comme l'a noté un numéro spécial de *Feminist Africa* sur « les e-espaces et la e-politique » :

Depuis leur création, les mouvements de femmes ont répondu à la préférence patriarcale accordée au savoir masculin en développant un riche éventail de stratégies de communication alternatives. Dans les collectifs de femmes, les cercles de lecture, d'écriture et de narration, les presses féministes, les stations de radio et les films, les femmes s'expriment, écrivent et publient, créant de nouveaux discours et remettant en question les héritages patriarcaux et impérialistes qui continuent à marginaliser, effacer et réduire la contribution des femmes au monde, tout en réinscrivant par défaut la suprématie masculine. ³

Le paysage de l'exclusion

Le rapport 2013 de la Commission « Le large bande au service du développement durable » note qu'il y a 200 millions de femmes de moins que d'hommes en ligne, alors que les deux tiers de la population mondiale n'ont toujours pas accès à l'Internet. ⁴ Bien que ces chiffres semblent stupéfiants - et en Afrique, la fracture numérique entre les sexes est encore plus importante - nous

pouvons comprendre pourquoi il n'est ni facile ni infaillible d'intégrer l'Internet et les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans nos vies de femmes vivant et travaillant en Afrique. Les outils, espaces et plateformes de TIC étaient et sont toujours des sites privilégiés. Dans les années 1990, les féministes africaines ont débattu des nouvelles technologies, qu'elles considéraient comme susceptibles de diviser les mouvements de femmes, compte tenu de l'inégalité d'accès et de toutes les exclusions sociales hors ligne qui se reproduisaient en ligne. Il s'agissait de débats complexes et importants, car les conflits se déroulaient selon des critères de classe, de race, de lieu et de privilège. La non-homogénéité des mouvements de femmes signifie que les femmes ont des réalités et des contextes de vie différents, il n'y a donc pas de réponse unique.

Toutefois, d'énormes changements sont intervenus ces dernières années, les TIC et l'utilisation de l'Internet s'intégrant dans la défense et la mobilisation des femmes africaines. Les militantes féministes des droits de la communication ont constamment travaillé pour mettre en avant les espaces critiques que les TIC et l'Internet peuvent nous offrir pour parler, écouter, dialoguer et résister. Une grande partie de leur travail consiste à établir un dialogue entre les différents mouvements afin de rendre visible l'importance d'insuffler une perspective féministe dans les espaces de gouvernance de l'Internet. Les outils et les espaces auxquels nous accédons aujourd'hui sont essentiels à notre militantisme.

Un important discours actuel porte sur les politiques qui régissent l'Internet et leur incapacité à intégrer la dimension de genre, les violations qui en découlent et la nécessité d'accroître la participation des femmes dans les forums de prise de décision.

Résistances et engagements créatifs

Une approche féministe des TIC consiste à « relier les questions de genre et de communication aux différentes façons dont la race, la classe, la culture, l'orientation sexuelle, l'âge, l'histoire, le colonialisme et la division sociale du travail se croisent et façonnent les expériences de communication et les identités des femmes ». 6

Les exemples créatifs et stratégiques de

Un important discours actuel porte sur les politiques qui régissent l'Internet et leur incapacité à intégrer la dimension de genre, les violations qui en résultent et la nécessité d'accroître la participation des femmes dans les forums de prise de décision. 5 Il s'agit maintenant de recadrer ce discours et de travailler à un Internet que les féministes souhaitent, qui reflète, représente et repositionne la vie des femmes selon leurs propres modalités et voix, en Afrique et dans le monde.

féministes utilisant les TIC se sont multipliés à partir du milieu des années 1990. Lors de la quatrième conférence mondiale des Nations unies sur les femmes, qui s'est tenue à Beijing en 1995, une initiative dirigée par des femmes a fourni un accès à Internet, des communications électroniques et des services d'information à plus de 30 000 femmes, et a centralisé le potentiel des TIC pour amplifier les luttes pour les droits des femmes et a commencé à mettre en évidence la convergence entre les questions liées aux TIC et les programmes de défense des droits des femmes.

Dirigé par 30 femmes de 25 pays, cet événement a montré que la nouvelle technologie d'alors était appropriée pour les femmes et qu'elles pouvaient s'en approprier. 7

De manière significative, il a également catalysé le plaidoyer autour de la section J, « Les femmes et les médias », de la plateforme d'action de Pékin. La reconnaissance du rôle essentiel que les médias et les TIC jouent dans la promotion et la répression des droits des femmes a commencé ici.

En Afrique du Sud, la création du Women's Net en 1998 a contribué à combler les lacunes entre les ONG et les femmes nouvellement élues au premier parlement démocratique du pays : « C'était une occasion puissante, interactive et précieuse pour les femmes et les militants de l'égalité des sexes à cette époque dans notre histoire en tant que Sud-Africaines, en tant que militantes et en tant que femmes conscientes de la nécessité d'exploiter les TIC ». 8

En 2002, l'Institut africain du genre a lancé *Feminist Africa*⁹, une revue continentale d'études sur le genre produite par la communauté des universitaires féministes africaines. *Feminist Africa* remet délibéré-

ment en question l'énorme quantité d'écrits intellectuels produits au Nord sur les réalités vécues par les femmes africaines, tout en reconnaissant que les processus sociaux et culturels de l'Afrique sont inextricablement liés aux processus mondiaux. La revue s'appuie sur l'Internet pour élargir et transformer les récits existants sur les femmes africaines.

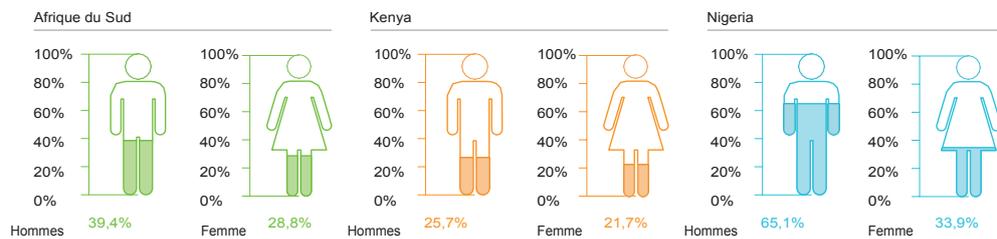
L'appropriation et l'utilisation des TIC et de l'Internet par les femmes africaines et les organisations féministes ont augmenté de façon exponentielle depuis le début des années 2000. En 2004, Dorcas Muthoni a fondé AfChix, une initiative de mentorat et de renforcement des capacités des femmes en informatique dans toute l'Afrique. Elle a été intronisée au Temple de la renommée de l'Internet en 2014.¹⁰ Anriette Esterhysen a été intronisée en 2013 en reconnaissance de son travail d'information et de communication qui a fait bouger les lignes

nologie qui changera l'avenir de l'Afrique.¹³ Ces modèles de femmes africaines actives dans l'innovation technologique sont largement ignorés. Il est important d'inscrire leur nom dans l'historiographie de l'Internet.

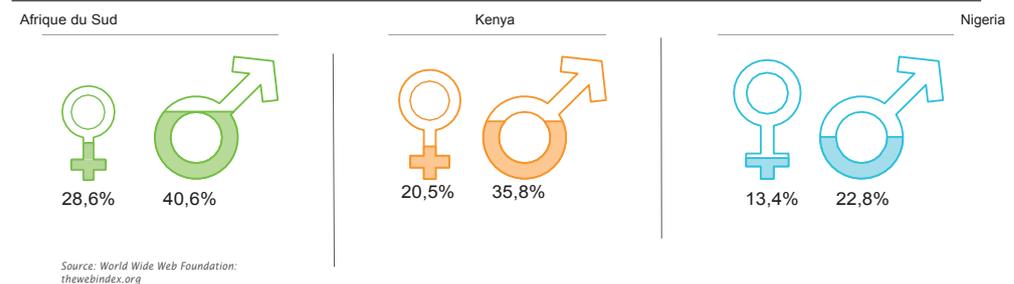
En 2014, des femmes kenyanes sont descendues dans la rue pour manifester contre le harcèlement et les attaques violentes dont elles étaient victimes parce qu'elles portaient des minijupes et d'autres articles vestimentaires supposés inappropriés. En utilisant le hashtag #MyDressMyChoice de Twitter, elles ont généré un tollé mondial, avec des milliers de tweets provenant de femmes et d'hommes exprimant leur solidarité. Lors d'actions similaires en Afrique du Sud, en Ouganda et au Zimbabwe, des femmes - dont beaucoup ne sont pas liées à des organisations militantes - se sont réunies en solidarité et ont utilisé les TIC et l'Internet pour amplifier leurs revendications.

Le web et l'égalité des sexes

Part des utilisateurs d'ordinateurs (≥15 ans) qui possèdent un ordinateur portable personnel



Pourcentage d'hommes et de femmes (≥15 ans) qui utilisent l'Internet



en faveur du développement et des droits humains en Afrique depuis 1987.¹¹ Ory Okolloh, un militant, avocat et blogueur kenyan a cofondé Ushahidi, le mot swahili pour « témoin », un site web qui utilise des messages textuels et des cartes Google pour recueillir et enregistrer des témoignages de violence. Ushahidi est désormais une plateforme omniprésente pour cartographier les interventions de crise et de nombreuses autres violations des droits de l'homme.¹²

L'organisation AkiraChix, basée au Kenya, vise à inspirer et à développer une force de femmes dans le domaine de la tech-

En réponse aux images biaisées des femmes africaines que l'on trouve en ligne, les féministes africaines ont commencé à remettre en question les idéaux patriarcaux européens et africains de corps noirs et de sexualité et à renverser les normes de beauté racistes qui dominent les médias. Nana Dakora et Malaka ont créé un site web intitulé « Adventures from the Bedrooms of African Women » (Aventures dans la chambre à coucher des femmes africaines) en raison de ce qu'elles considèrent comme « un sérieux manque d'informations pertinentes et utiles sur la sexualité des femmes afric-

aines. Ce blog est un espace où les femmes africaines peuvent partager des conseils, des expériences et bien d'autres choses encore ». 14 Du fait que de nombreux espaces hors ligne soient hostiles, homophobes et dangereux, les Africains homosexuels, les militants des droits sexuels et les organisations LGBTI utilisent l'Internet comme un espace d'organisation et de rencontre. Comme l'a écrit Sheena G Magenya sur son blog, « Internet crée une réalité alternative pour de nombreux femmes et hommes de genres non conformistes - une place avec un degré de liberté d'expression et d'existence qui est soit absente, soit limitée dans leurs réalités et leur vie réelle ». 15

En tant que féministes, nous considérons notre vie comme politique. Nous interrogeons le privilège patriarcal, l'exclusion et la violence, car ce sont si souvent les réalités que nous vivons.

L'Internet peut renforcer et faciliter l'activisme féministe et l'organisation des femmes. Toutefois, cela ne sera ni utile ni durable si les femmes n'ont pas un meilleur accès à l'Internet et un plus grand contrôle sur la production et la gouvernance des TIC afin de les modérer en fonction de nos priorités et de nos réalités.

« Si le monde réel est sexiste, il est très probable que la plupart des technologies qui se développent auront également le virus du sexisme en leur sein. Ce noyau définira moins bien les règles et l'espace du monde virtuel » 16 L'oppression systémique des femmes existe en ligne comme hors ligne ; elle se manifeste dans les corps numériques que nous créons et dans les espaces que nous occupons entre les deux. La technologie a « crypté le paradigme actuel des relations de pouvoir ». 17 Pour continuer à revendiquer et à transformer l'Internet, les féministes africaines doivent s'organiser au niveau local et mondial, par-delà les mouvements et les différences, et s'opposer en permanence à la domination des privilèges du Nord. Les statistiques font état des inégalités d'accès entre le Nord et le Sud et entre les femmes et les hommes.

Le principe 1 des Principes féministes de l'Internet stipule « Un Internet féministe commence par et travaille à l'autonomisation de plus de femmes et de personnes queer - dans toutes nos diversités - pour démanteler le patriarcat. Cela inclut un accès universel, abordable, sans entrave, inconditionnel et égal à l'Internet ». 18 Comme l'a dit une militante féministe

africaine, l'Internet peut être une échappatoire pour « les femmes et les hommes africains, qui vivent dans des espaces qui ne tolèrent pas ou ne permettent pas leurs différentes façons de s'exprimer et leurs sexualités. Mais cette évasion est le privilège de quelques femmes et hommes africains » 19.

Il est vital pour les féministes de travailler au sein des instances de gouvernance, tels que le Forum sur la gouvernance de l'Internet (FGI), qui réunit de multiples parties prenantes, et la Déclaration africaine des droits et libertés de l'Internet, récemment élaborée. 20 Il est tout aussi important d'inclure les droits de l'Internet dans les protocoles, les plateformes et les programmes de développement existants pour l'avenir de l'Afrique et, dans ce contexte, la place centrale des droits des femmes pour toute croissance et tout changement significatifs.

« Si le monde réel est sexiste, il est très probable que la plupart des technologies qui se développent auront également le virus du sexisme en son cœur. Ce noyau définira sans couture les règles et l'espace du monde virtuel. »

Violences en ligne contre les femmes

Les Principes féministes de l'Internet affirment que les attaques, menaces, intimidations et interventions policières misogynes en ligne et liées aux technologies dont sont victimes les femmes et les personnes LGBTQI sont « réelles, nuisibles et alarmantes », et qu'il est de notre responsabilité collective, en tant que différents acteurs de l'Internet, de prévenir cette violence, d'y répondre et d'y résister". 21 Bien qu'aussi omniprésente que la violence hors ligne, la violence liée aux technologies n'est pas considérée comme un « préjudice réel », et la législation pour la combattre est pratiquement inexistante.

Comme le dit Françoise Mkuku de la République démocratique du Congo : « La VEF [violence à l'égard des femmes] liée à la technologie, ou e-VEF, en RDC est très répandue, mais n'est pas reconnue parce qu'il y a un manque de compréhension de ce qu'elle est et de son fonctionnement ». 22

La prévention de la violence contre les femmes liée à la technologie est un élément

important de la création d'un environnement sûr et sécurisé pour les femmes et les filles dans toutes les sphères de la vie. La violence en ligne est l'une des principales raisons pour lesquelles les femmes quittent les espaces en ligne ou choisissent d'utiliser des pseudonymes. Il est intéressant de noter que le choix de l'anonymat est un terrain extrêmement contesté.

Les gouvernements conservateurs utilisent la menace du terrorisme et de la pornographie infantile pour tenter de proscrire l'anonymat - la tactique qui protège les femmes en ligne. « C'est notre droit inaliénable de choisir, d'exprimer et d'expérimenter nos diverses sexualités sur Internet. L'anonymat nous permet de le faire »²³.

Les personnes transgenres, les minorités, celles qui s'identifient comme lesbiennes, gays ou sexistes, et celles qui travaillent dans le domaine des droits et de la justice en matière de sexualité et de reproduction, sont particulièrement des cibles d'attaque. Cette violence est un virus grave qui affecte les droits de ces groupes marginalisés à la vie privée, à la liberté d'expression et d'association. Lorsque des entreprises telles que Facebook, Twitter et YouTube ne s'attaquent pas sérieusement à la violence qui se joue sur leurs plateformes, elles renforcent une réaction patriarcale face à de telles expériences.

En République démocratique du Congo, les photos privées de deux adolescentes, prises par un petit ami, ont été publiées sur Facebook sans leur consentement. ²⁴

La violence en ligne et la violence liée aux technologies font partie du continuum de la violence sexiste. Il n'y a pas de séparation entre la violence en ligne et la violence hors ligne.

Les conséquences hors ligne ont été énormes, comme pour une défenseuse des droits des femmes au Pakistan qui a été attaquée dans un article de blog qui appelait à sa mort. Elle et son mari ont été aspergés de goudron lors d'une fusillade en voiture.

La violence en ligne et la violence liée aux technologies font partie du continuum de la violence sexiste. Il n'y a pas de séparation entre la violence en ligne et la violence hors ligne.

Les féministes ont proposé de nombreuses réponses à la violence grandissante

contre les femmes liée à la technologie. Réapproprie-toi la technologie ! est une campagne mondiale et collaborative qui a été lancée en 2006. Elle appelle tout le monde, en particulier les femmes et les filles, à prendre le contrôle de la technologie dans la lutte pour mettre fin à la violence contre les femmes. Les campagnes locales, nationales et mondiales mettent en lumière le problème de la violence liée à la technologie et rassemblent des expériences de différentes régions du monde, ce qui permet d'alimenter la recherche et d'élaborer des positions politiques et de plaider.

La campagne des Nations unies, Tous unis pour mettre fin à la violence contre les femmes, fixe le 25 de chaque mois comme « Journée orange », une journée de sensibilisation et d'action contre la violence à l'égard des femmes et des filles, et pour imaginer un avenir sans cette violence. Chaque année, le 25 mai est consacré aux solutions technologiques pour prévenir la violence et aider les survivants et les organismes de soutien.

Sécuriser l'environnement numérique

La surveillance par défaut est l'outil de patriarcat pour contrôler et restreindre les droits en ligne et hors ligne. Le droit à la vie privée et d'exercer un contrôle total sur nos propres données est un principe essentiel pour un Internet plus sûr et ouvert à tous. Il convient d'accorder la même attention aux pratiques de surveillance des individus les uns envers les autres, ainsi qu'au secteur privé et aux acteurs non étatiques, en plus de l'État. - Principes féministes de l'Internet²⁵

Le contrôle patriarcal sur le corps, la vie, l'expression et la dissidence des femmes s'exerce de diverses manières. Tant en ligne que hors ligne, la surveillance est la norme. Le droit des femmes à la vie privée est essentiel à la réalisation d'une vie personnelle et politique pleine et entière, et la sécurité numérique est devenue un élément central de tout militantisme qui inclut l'utilisation d'outils numériques. Cela ne concerne pas seulement les espaces en ligne, mais aussi le contrôle sûr des outils tels que les ordinateurs, les téléphones portables et les tablettes.

Les féministes font face et vivent les menaces numériques de différentes manières. Plus nous gagnons en traction, en puissance et en espace sur l'Internet,

plus les menaces sont grandes. Un tweet envoyé à #imagineafeministInternet le dit d'une manière succincte : « Des choses que les féministes n'avaient pas prévues 'Pendant que nous étions en train d'y accéder, d'autres tentaient d'avoir accès à nous ». 26

Bien que l'Internet ne connaisse pas de frontières, les abus reflètent toujours les lignes de privilège et les préjugés exprimés dans le monde. Les menaces dépendent de l'endroit où se trouvent les femmes, des corps qu'elles habitent et du militantisme qu'elles exercent. Les femmes blanches, qu'elles soient basées au Nord ou au Sud, ne subissent pas les abus sexuels et racistes dont sont victimes les femmes noires africaines. La connaissance des menaces auxquelles elles sont confrontées, de leur nature et de leurs conséquences possibles, ainsi que des stratégies, des outils et des réponses techniques à y apporter, est essentielle pour les féministes afin de sécuriser les espaces en ligne dans un environnement hostile et de rendre notre militantisme plus sûr : Si vous dites que vous êtes une défenseuse des droits des femmes consciente de la nécessité de sécuriser les communications en ligne, vous devez comprendre que vous ne devez pas seulement vous protéger sur l'Internet, mais éviter aussi mettre en danger les autres. (Anonyme)²⁷

Conclusion

Afin de réaliser l'idéal d'un accès facile et abordable à un Internet libre et ouvert sans misogynie ni violence, les féministes doivent « réapproprié la technologie ». Cela signifie habiter des espaces de gouvernance, échanger des compétences et des connaissances, et créer de partenariats entre mouvements afin d'explorer les points de convergence et les possibilités stratégiques. Il s'agit de développer une approche féministe des TIC et de l'Internet. Cela signifie également qu'il faut continuellement remettre en question les privilèges au sein des mouvements féministes africains, car l'accès pour certains peut signifier l'exclusion pour d'autres.

Il s'agit de remettre en question les discours dans lesquels les femmes africaines sont considérées comme des bénéficiaires d'« aide technologique » qui n'ont besoin que de téléphones portables pour leur « développement », plutôt que de voir des femmes techniciennes africaines organisées qui sont occupées à pirater, construire, coder et co-créer des systèmes qui fonctionnent pour les réalités locales. « Les femmes doivent se considérer non seulement comme des utilisatrices de la technologie, mais aussi comme des actrices de la santé, de la réglementation et des libertés de l'Internet »²⁸. ■■■

1. The Association for Progressive Communications (APC), Feminist Principles of the Internet. Available at: <http://www.genderit.org/articles/feminist-principles-internet> [viewed 18 May 2015].
2. Ibid.
3. Radloff J, "Editorial: Feminist engagements with 21st-century communications technology", *Feminist Africa* (18), 2013, p. 3.
4. ITU and UNESCO, The State of Broadband 2013: Universalizing Broadband. A Report by the Broadband Commission, 2013, p. 52. Available at: <http://www.broadbandcommission.org/documents/bb-annualreport2013.pdf> [viewed 18 May 2015].
5. APC, Feminist Principles of the Internet.
6. Wood P, Putting Beijing Online: Women Working in Information and Communication Technologies: Experiences from the APC Women's Networking Support Programme, 2000; APC, Women in Sync: Toolkit for Electronic Networking, p. 27. Available at: <http://docs.bridge.ids.ac.uk/vfile/upload/1/document/0803/ID2333a.pdf>.
7. Ibid.
8. Women'sNet, History. Available at: <http://www.womensnet.org.za/history.html> [viewed 18 May 2015].
9. Feminist Africa, About. Available at: <http://agi.ac.za/journals> [viewed 18 May 2015].
10. Internet Hall of Fame, Global Connector Dorcas Muthoni. Available at: <http://internethalloffame.org/inductees/dorcas-muthoni> [viewed 18 May 2015].
11. Internet Hall of Fame, Global Connector Anriette Esterhuysen. Available at: <http://internethalloffame.org/inductees/anriette-esterhuysen> [viewed 18 May 2015].
12. See www.ushahidi.com [viewed 18 May 2015].
13. See <http://akirachix.com> [viewed 18 May 2015].
14. See <http://adventuresfrom.com> [viewed 18 May 2015].
15. Magenya S G, Why Internet Rights Matter for Africa(ns), 3 September 2014. Available at: <http://www.genderit.org/feminist-talk/why-internet-rights-matter-africans> [viewed 18 May 2015].
16. Pellizzer V, Why Feminism Matters to Internet? 13 May 2015. Available at: <http://oneworldplatform.net/en/why-feminism-matters-to-internet> [viewed 18 May 2015].
17. Ibid.
18. APC, Feminist Principles of the Internet.
19. Magenya SG, Why Internet Rights Matter for Africa(ns).
20. See <http://africaninternetrights.org/declaration-container/declaration> [viewed 18 May 2015].
21. APC, Feminist Principles of the Internet.
22. APC, End Violence: Women's Rights and Safety Online. Available at: <http://www.apc.org/en/node/15007> [viewed 18 May 2015].
23. APC, Feminist Principles of the Internet.
24. Si Jeunesse Savait. A Reputation Destroyed: A Case Study from the Democratic Republic of Congo. Available at: http://www.genderit.org/sites/default/upload/case_studies_rdc2_2.pdf [viewed 18 May 2015].
25. APC, Feminist Principles of the Internet.
26. Radloff J, Digital Security: From Silencing to Claiming Safe Spaces, 13 May 2014. Available at: <http://www.genderit.org/es/node/4037> [viewed 18 May 2015].
27. In Radloff, J and Running Toddler, The Changing Face of Women's Rights Activism: Be Careful What You Say Online, 13 September 2011. Available at: <http://www.genderit.org/node/3460> [viewed 18 May 2015].
28. Ibid.

Sauti Mtaani :

Promouvoir la participation des jeunes à la gouvernance

Jennifer Radloff

Le potentiel de la population jeune croissante de l'Afrique alimente le récit d'un continent en plein essor. Au Kenya, cependant, les jeunes ont été largement marginalisés dans la gouvernance ainsi que dans le développement. Si l'on ne s'attaque pas à ce problème, ils risquent de constituer une menace pour la paix, un obstacle au développement et une entrave à la construction d'une démocratie forte.

La Constitution du Kenya de 2010 prévoit explicitement l'inclusion de tous les groupes de population dans tous les processus de décision et de gouvernance. Elle a également introduit un système décentralisé pour décentraliser le gouvernement et promouvoir la participation des citoyens. Parmi les autres lois qui donnent effet aux dispositions constitutionnelles en matière de participation, on peut citer la loi sur le gouvernement des comtés, qui charge les gouvernements des comtés de faciliter la mise en place de structures de participation des citoyens. En théorie, le gouvernement s'est rapproché de la population, mais la réalité sur le terrain raconte une autre histoire.

Les interactions avec les jeunes révèlent qu'ils manquent de connaissances, d'informations, de compétences et de plateformes pour s'engager. C'est là qu'intervient Sauti Mtaani. Sauti Mtaani, une expression swahili qui se traduit approximativement par « Voix dans la hotte », est une plateforme internet développée par le Community Education and Empowerment Centre (Centre d'Education et d'Autonomisation de la Communauté) (CEEC) avec le soutien de la Fondation Heinrich Böll. Avec un site web (<http://sautimtaani.co.ke>) et un code court (21393), la plateforme vise à faciliter l'engagement civique entre les jeunes et les membres des assemblées de comté (MCA), leurs élus locaux. Le système de gouvernance décentralisée a établi 47 assemblées de comté, et chaque MCA représente une circonscription, qui est l'unité électorale la plus basse dans le système électoral kenyan.



Jane Maina est fondatrice et directrice exécutive du Community Education and Empowerment Centre (CEEC), une ONG kenyane qui s'efforce de donner aux communautés les moyens d'être les acteurs de leur propre développement. Avocate de profession, Jane exerce dans les domaines du genre, des droits de l'homme, de la construction de la paix, du leadership et de la gouvernance. En 25 ans, elle a fait sa carrière au Kenya et au niveau régional, en commençant comme conseiller juridique au sein du Bureau juridique de l'État du Kenya pour ensuite travailler dans la gestion des programmes dans les différents pays, aux niveaux local, régional et les organisations internationales. Elle est la coordinatrice principale du projet Sauti Mtaani.

Comment fonctionne la plateforme ? En utilisant le numéro court, les jeunes envoient de nombreux messages texte gratuits depuis leur téléphone à leur MCA respectif. Il est important que la plateforme soit gratuite car les quartiers participants se trouvent dans des zones à faibles revenus de Nairobi. Le MCA reçoit une alerte sur son téléphone et répond aux messages à partir de n'importe quel appareil connecté à Internet. Cette réponse est reçue sur le téléphone de l'expéditeur et affichée simultanément sur le site web de Sauti Mtaani.

Les MCA sont ainsi en mesure de communiquer avec les jeunes même lorsqu'ils ne sont pas sous leur garde. Afin d'améliorer les interactions et d'encourager une saine concurrence entre les quartiers, la plateforme est complétée par une page et un groupe Facebook. S'écartant des méthodes traditionnelles d'engagement, Sauti Mtaani facilite la participation des jeunes là où ils sont le plus à l'aise, c'est-à-dire dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC). En effet, l'idée est née de la popularité évidente des téléphones portables et des médias sociaux auprès des jeunes urbains.

Une plateforme combinant l'utilisation d'un service de messages courts et de Facebook semblait idéale pour ce groupe cible.

Beaucoup de MCA et de jeunes des quartiers participants apprécient la plateforme qui leur permet de combler le fossé qui les sépare. Les MCA apprécient la facilité avec laquelle ils peuvent atteindre une grande partie de leur circonscription et les jeunes sont heureux que bon nombre des questions qu'ils soulèvent soient traitées. Dans un quartier, ils ont exprimé leur inquiétude quant aux projets du gouvernement du comté de rénover un marché de commerçants sans les consulter. Le MCA a rédigé une pétition demandant des consultations avec les commerçants, y compris les jeunes, et l'a déposée à l'assemblée du comté. En conséquence, les points de vue des jeunes sont intégrés dans le plan de reconstruction. Dans un autre quartier, les jeunes ont tiré la sonnette d'alarme à propos d'une parcelle de terrain saisie qui était destinée à un terrain de jeu, et le MCA travaille avec les autorités compétentes pour s'assurer qu'elle soit rendue au public. Dans tous les quartiers participants, le MCA s'occupe de problèmes tels que l'éclairage public, les réseaux routiers, le manque d'eau ou la contamination de l'eau, les égouts qui ont éclaté et les bourses d'études. Les MCA utilisent également la plateforme pour informer les jeunes sur les ressources qui leur sont réservées et les mettre en relation avec les services de l'emploi dans les industries de leurs quartiers. Il est évident que les MCA n'ont pas de solutions à tous les problèmes soulevés, mais au moins la plateforme assure que les jeunes sont écoutés.

Toutefois, la mise en œuvre de la plateforme Sauti Mtaani n'a pas été entièrement sans heurts. Une étude réalisée en 2014 par iHub1, un centre d'innovation pour la communauté technologique de Nairobi, met en évidence un certain nombre de facteurs démotivants dans l'utilisation des TIC pour améliorer la gouvernance. Parmi ces facteurs, citons une pénétration limitée, l'absence de stratégies, des coûts élevés, de faibles compétences en matière de TIC, l'ignorance des citoyens quant à leurs droits, la crainte de représailles,



des outils inadaptés aux utilisateurs, la méfiance à l'égard des dirigeants et l'absence d'action une fois qu'un problème est soulevé. Le CEEC, qui n'est pas une organisation spécialisée dans les TIC, a dû passer par une courbe d'apprentissage abrupte et a rencontré un certain nombre de ces défis au cours de son évolution. Pour commencer, il n'a pas été facile de bien concevoir la plate-forme. Les MCA et les jeunes étaient satisfaits du concept en principe, mais la première plateforme mise en place s'est avérée lourde, difficile à utiliser et coûteuse.

Grâce aux réactions des différentes parties prenantes, une plate-forme plus conviviale et plus rentable a été mise en place.

Sauti Mtaani est un nouveau concept et son adoption se heurtera inévitablement à des difficultés. Pour les jeunes, ces défis sont notamment l'apathie, le manque de compréhension du mandat des MCA, la méfiance à l'égard des politiciens, la conviction que les MCA ne répondront pas aux questions soulevées, et l'ignorance de leurs propres droits et devoirs.

Certains jeunes craignent que la plateforme, étant un outil purement TIC, ne mette une distance physique entre eux et les MCA. Cela nécessite un engagement complémentaire en ligne et hors ligne. Pour les MCA, les défis à relever comprennent la crainte que la plateforme ne soit utilisée pour inciter les jeunes à s'opposer à eux, la réticence à être tenus responsables et une mauvaise compréhension des questions de gouvernance. La plateforme ne peut fonctionner que si les jeunes et les MCA y adhèrent. Les stratégies pour atténuer les difficultés consistent à former les deux groupes clés au leadership et à la gouvernance, à les impliquer dans la conception et l'amélioration de la plateforme, à les familiariser avec son utilisation et à la populariser dans les quartiers, ainsi qu'à être suffisamment flexible pour changer ce qui ne fonctionne pas.

la question de savoir si la plate-forme perpétue le fossé entre les sexes. La réponse à ces questions est que Sauti Mtaani n'est pas une panacée universelle pour les problèmes de gouvernance. Comme tout autre outil ou intervention, la plateforme fonctionne parallèlement à d'autres efforts.

La plateforme est adaptée aux jeunes des villes, dont la plupart possèdent un téléphone, savent se servir des TIC et passent une grande partie de leur temps en ligne, ce qui soulève la question de savoir si Sauti Mtaani crée un fossé entre les zones urbaines et rurales, entre les alphabétisés et les analphabètes, et entre les jeunes et les vieux. Le fait qu'environ 70 % des utilisateurs soient des hommes conduit également à la question de savoir si la plate-forme perpétue le fossé entre les sexes. La réponse à ces questions est que Sauti Mtaani n'est pas une panacée universelle pour les problèmes de gouvernance. Comme tout autre outil ou intervention, la plateforme fonctionne parallèlement à d'autres efforts.

Pourtant, Sauti Mtaani commence à démystifier le leadership politique, et de nombreux MCA participants comprennent maintenant qu'ils sont responsables devant leurs électeurs. Les politiciens kenyans ont longtemps été traités comme de petits dieux. Une fois qu'ils accèdent à des postes de direction, ils se dotent de garde du corps qui font qu'il est difficile pour leurs électeurs d'avoir accès à eux. La plateforme fait lentement tomber ces murs en veillant à ce que les jeunes aient facilement accès aux MCA. Le volume des messages et des réponses témoigne de l'utilité de cette plateforme.

Sauti Mtaani est un bon exemple de la façon dont les TIC redéfinissent la gouvernance au Kenya. En partant du niveau des quartiers, elle peut être reproduite à d'autres niveaux de gouvernance jusqu'à la présidence. Sa particularité réside dans le fait qu'elle ne définit pas le contenu mais s'efforce simplement de donner du pouvoir à chaque agence. Pour les jeunes participants, la participation citoyenne devient maintenant une réalité et la

gouvernance s'est en effet rapprochée d'eux comme le prévoit la Constitution. La plateforme veille à ce que les jeunes ne soient plus relégués à la périphérie mais deviennent des acteurs de leur propre développement. ■■

-
1. Sika, Varyanne, Nanjira Sambuli, Albert Orwa et Anne Selim, 2014, ICT Governance in East Africa : A Land- scape Analysis in Kenya, Uganda and Tanzania, Nairobi : iHub Research. Disponible à l'adresse http://www.ihub.co.ke/downloads/ict_4_gov_report.pdf.

The Internet Is Afropolitan :

Interview

Achille Mbembe

Achille Mbembe discute avec Bregtje van der Haak de l'histoire et de l'horizon de la communication et de l'identité numériques sur le continent africain. Mbembe suggère que ce que certains considèrent comme l'explosion de l'Internet n'est en réalité que la continuation des cultures anciennes dans la nouvelle ère de l'Afropolitan.

Bregtje van der Haak : L'introduction du téléphone portable a provoqué d'énormes changements, surtout en Afrique. Pensez-vous que la convergence des téléphones avec la connectivité inter-réseaux produira un changement similaire ?

Achille Mbembe : Sans aucun doute ! L'introduction du téléphone portable sur le continent a été une révolution dans la manière dont les gens se comportent avec eux-mêmes. La façon dont ils les traitent, dont ils prennent soin d'eux, signale un changement dans les modes de compréhension que les Africains contemporains ont d'eux-mêmes, dans leurs relations entre eux et surtout avec le monde, en ce sens qu'il n'y a guère d'Africains aujourd'hui qui ne soient pas connectés au reste du monde, au reste du continent. L'internet jouera exactement le même rôle. Il aide l'Afrique à dépasser le type d'évolution technologique que les autres continents et sociétés ont connu.

Pensez-vous que la vision techno-utopienne consistant à apporter toutes les connaissances à tout le monde soit possible ?



Achille Mbembe est professeur d'histoire et de politique au Wits Institute for Social and Economic Research de l'université du Witwatersrand, à Johannesburg, L'Afrique du Sud. Il est l'auteur de nombreux livres en français dont *La naissance du maquis dans le Sud-Cameroun* (Paris : Karthala, 1996), *Sortir de la grande nuit. Essai sur l'Afrique décolonisée* (Paris : La Découverte, 2010). Son classique, *On the Postcolony* (Berkeley : University of California Press, 2001), a été traduit en de nombreuses langues et a été récemment réédité par Wits University Press

La technologie n'est rien sans la capacité de faire rêver. C'est là que réside le pouvoir de la technologie. Elle est acceptée dans la mesure où les gens croient en la promesse d'en hériter, d'améliorer leur propre vie, de la rendre meilleure et de se libérer des contraintes structurelles. L'internet intensifie cette capacité à rêver et ce récit de libération, qui a été investi auparavant dans d'autres types d'utopies - révolutionnaires et progressistes. Les récits de libération, la promesse d'une libération totale réside désormais dans deux choses : D'une part dans le religieux et d'autre part dans la marchandise et la technologie. La marchandise, la technologie et la religion sont fusionnées d'une nouvelle manière. L'internet lui-même est devenu une religion électronique au service de l'idéologie de la consommation. C'est dire l'importance du rôle clé joué par les multinationales et autres grandes entreprises. Le danger est que la politique, comme nous l'avons compris précédemment, soit presque vidée de son contenu. Comme le disait récemment un de mes amis : « Le politique devient un business pour les perdants. »

L'Internet pourrait-il également revigorer la sphère publique, le politique ?

Par intermittence. C'est un outil puissant de mobilisation, de diffusion rapide de toutes sortes de messages, pas tous progressistes. Il peut servir n'importe quel objectif, mais il ne suffit pas de créer une sphère publique. Elle est très évanescence, éphémère, dans le sens où nous ne pouvons pas nous passer du face-à-face. C'est absolument essentiel pour le politique. L'Internet est un moyen, ce n'est pas une fin. Mais nous vivons dans une conjoncture où l'on nous fait croire que c'est la fin. Il n'y a plus de distinction. Je pense que ce n'est pas viable pour ceux qui voudraient changer l'ordre social mondial actuel. Cette confusion des moyens et des fins est extrêmement dangereuse et elle sert les intérêts des puissants. Mais la culture de notre temps nous met dans une situation où nous devons croire que la distinction entre les moyens et les fins ne signifie plus rien. Une critique politique de l'internet doit partir de là.

C'est ce qui a été complètement éliminé dans les clips promotionnels réalisés par Google et Facebook. Ils disent simplement : nous voulons mettre l'internet à la portée de tous, pour que le monde soit meilleur. C'est un message très simple, unidimensionnel.

L'Internet est devenu une religion. Il prétend qu'il est salvateur. Le salut vous appartient si seulement vous devenez accro à Internet, car il vous apportera alors tout ce dont vous avez besoin pour être heureux.

Facebook et Google ont tous deux conçu des stratégies d'expansion mondiale. Pensez-vous qu'il existe un parallèle avec l'époque de l'impérialisme ? Aujourd'hui, Google et Facebook s'intéressent aux régions du monde qui ne sont pas encore connectées à leurs réseaux.

Oui, c'est plus ou moins la logique de la domination. Elle fait partie de la planétarisation du capital, mais elle ne fonctionne pas de la même manière dans tous les espaces. Une des formes spatiales majeures qui est typique de la géographie de notre époque est l'enclave, le large, la zone. Ce n'est pas un globe plat. C'est un globe qui est segmenté, de sorte que les gens sautent et sautillent sur de grandes étendues de territoire qui ne sont pas du tout connectées. On le voit très clairement en Afrique. Nous avons une économie extractive qui est liée à une économie financière très abstraite dans cet immense espace, qui est inégalement connecté tout d'abord entre lui et ensuite avec le reste du monde. Il me semble que cette géographie anticipe ce que le globe est en train de devenir.

Vous avez dit que l'Afrique était la dernière frontière. Que voulez-vous dire par là ?

C'est le dernier territoire sur terre qui n'a pas encore été entièrement soumis à la règle du capital. Ses ressources minérales n'ont guère été exploitées. C'est le dernier grand morceau de l'univers qui n'a pas encore été entièrement relié à ses nombreuses parties. Imaginez que pour aller de Casablanca au Cap, vous passez presque toute la journée en avion. C'est un continent immense. Mais nous n'avons pas de chemin de fer de Casablanca au Cap ou du Cap au Caire. Nous n'avons pas le genre d'autoroutes interaméricaines. C'est une dernière frontière du capitalisme dans le sens où même pour une grande puissance comme la Chine, son économie ne peut fonctionner que grâce à l'approvisionnement en ressources de base du continent. Et après la Chine, ce sera l'Afrique.

De nombreuses personnes interrogées en Asie et en Afrique affirment que Facebook est si important pour elles que le reste de l'Internet n'existe pas. Vivons-nous dans un monde Facebook ?

Oui, sans aucun doute. Le fantasme de vivre sur plusieurs plans différents en même temps. Il me semble que la capacité de Google, de Facebook réside dans l'exploitation de fantasmes profonds et cachés de l'être humain et dans leur transformation en produits qui sont ensuite vendus et achetés sur un marché qui est mondial et qui déclenche de nouvelles formes d'interactions que nous n'avons jamais vues auparavant.

Mais c'est aussi un moyen de publier et de diffuser des idées.

Oui, sans aucun doute. Mais j'étais plus intéressé par le type de soi qui émerge dans le creuset de ces nouvelles technologies, et par la façon dont ces technologies deviennent une extension de nous-mêmes et effacent la distance entre l'humain et l'objet. Les êtres humains ne se contentent plus d'être simplement des êtres humains. Ils veulent ajouter à ce qu'ils sont des attributs de la chose et de l'objet.

Je veux parler de la mesure dans laquelle notre propre relation à nous-mêmes et à ce qui nous entoure change, en raison des types de technologies que nous pratiquons ou échangeons ; cette capacité de multiplication et de reproduction change quelque chose dans notre façon de penser. Cette communion et cette fusion entre l'être humain vivant et l'objet ou la technologie est à l'origine de nouvelles formes d'être que nous n'avions jamais vues auparavant. Elles ont de graves implications pour ceux qui s'intéressent à la question du politique et de la libération. Il s'agissait auparavant de faire en sorte que l'être humain ne soit pas un objet. L'émancipation a signifié que je ne pouvais pas être traité comme un objet. Que je sois un être rationnel, une femme ou un travailleur, je veux être traité comme un être humain. Maintenant, si l'être humain commence à vouloir avoir certains des attributs de l'objet, alors qu'est-ce que l'émancipation ?

Y a-t-il une tournure africaine spécifique dans tout cela ?

C'est là que l'Afrique devient vraiment intéressante parce qu'en Afrique, les cosmologies, les systèmes de pensée africains avant l'ère coloniale, et même maintenant, une personne humaine pourrait se métamorphoser en autre chose. Il ou elle pourrait devenir un lion, puis un cheval ou un arbre. Et cette capacité de conversion en quelque chose d'autre s'appliquait aussi aux transactions économiques. Vous étiez toujours en train de faire des transactions avec une autre force ou une autre entité. Et vous étiez toujours occupé à essayer de capturer une partie du pouvoir investi dans ces entités pour l'ajouter à vos propres pouvoirs. Donc, si l'on veut penser en ces termes plutôt essentialistes, l'Afrique est un terrain fertile pour les nouvelles technologies numériques, parce que la philosophie de ces technologies est plus ou moins exactement la même que celle des anciennes philosophies africaines. Ces archives de transformation, de mutation, de conversion et de circulation permanentes constituent une dimension essentielle de ce que nous pouvons appeler la culture africaine. L'Internet répond directement à cette dynamique et son succès culturel s'explique par le fait qu'il rencontre à un niveau très profond ce qui a toujours été la façon dont les Africains font des affaires avec eux-mêmes et avec le monde. Et qu'en fait, les Africains ont été post-modernes avant le postmodernisme. Si vous voulez avoir une idée du

monde qui s'en vient, du monde qui nous attend, regardez l'Afrique ! Vous y verrez les symptômes et les expressions de ce monde qui est devant nous. Et la plupart des lectures du continent n'ont pas pu le mettre en évidence parce qu'elles sont tournées vers le passé plutôt que vers l'avenir.

Donc, d'une certaine manière, vous dites que le monde numérique est un monde africain ?

Absolument. En fait, le monde de l'Afrique, le monde précolonial, ainsi que le monde d'aujourd'hui, a toujours été quelque peu numérique. Et ce que nous voyons maintenant, c'est la réconciliation de cette culture et d'une forme qui vient de l'extérieur. Mais où sont les forces qui permettront de domestiquer cette forme et de l'orienter vers des fins sociales, de justice, d'égalité, de liberté et de démocratie, plutôt que vers une aggravation des inégalités, de la prédation et du pillage?

L'idée est que l'Afrique était numérique avant le numérique. Et quand on étudie attentivement l'histoire culturelle du continent, un certain nombre de choses ressortent en ce qui concerne la façon dont les sociétés africaines se sont constituées et dont elles ont fonctionné. Tout d'abord, elles se sont constituées par la circulation et la mobilité. Lorsque vous regardez les mythes d'origine des Africains, la migration occupe une place centrale dans tous ces mythes. Il n'y a pas un seul groupe ethnique en Afrique qui puisse sérieusement prétendre n'avoir jamais bougé. Leurs histoires sont toujours des histoires de migration, c'est-à-dire des gens qui vont d'un endroit à l'autre et qui, ce faisant, fusionnent avec de nombreuses autres personnes. Donc, la circulation et la fusion, vous compilez les dieux, vous conquérez un groupe ethnique, vous les battez militairement, et vous prenez leurs dieux comme les vôtres, ou vous prenez leurs femmes comme épouses, et donc ils deviennent vos parents.

Ensuite, la plasticité extraordinaire - la capacité d'embrasser ce qui est nouveau, ce qui est inédit. La plasticité et l'envie d'expérimenter la nouveauté ont été observées partout sur le continent. Les gens ne croient pas au Dieu des musulmans de la même manière que les Saoudiens. L'Islam sénégalais est très différent de l'Islam iranien ou saoudien. Prenez les formes de la monnaie, en Afrique de l'Ouest, pendant des siècles, vous aviez tout l'argent, toutes les monnaies étaient utilisées. Vous allez au Zimbabwe maintenant, vous pouvez utiliser le dollar, le rand, la livre, le yen, cette multiplicité de choses. Vous changez sans cesse une chose en une autre. Cette flexibilité et cette capacité d'innovation constante, d'extension du possible, c'est aussi l'esprit d'Internet, c'est l'esprit du numérique, et c'est ce même esprit que vous trouverez dans l'Afrique précoloniale et contemporaine. Et ce qu'il faut faire, c'est construire la rencontre, la réconciliation entre ces formes et l'archive culturelle qui fait encore partie de la vie quotidienne, dans le but de construire une société qui soit afro-capitale, et qui soit engagée dans des idéaux de liberté et de liberté.

Comment concilier l'idée que vous venez de développer, le monde numérique en tant que monde africain, avec le succès limité des applications et des innovations technologiques africaines ?

Il me semble qu'il n'y a aucune autre partie du monde où les gens sont contraints par de mauvaises circonstances d'innover autant que sur ce continent. C'est une innovation constante, permanente. Si vous n'innovez pas de manière de penser, de faire des choses, vous ne pourrez pas survivre. Mais comment faire en sorte que cette capacité d'innovation inépuisable soit au service d'une création plus vaste qui puisse propulser le continent, l'aider à se relever et à devenir son propre centre ?

Comment nous assurer que les institutions n'entravent pas cette capacité d'innovation ? La possibilité qu'Internet puisse aider à résoudre ce dilemme institutionnel est une chose à laquelle nous devons réfléchir de manière créative. Il pourrait très bien s'agir du coin qui contribue à couper le nœud gordien de la suppression entre les institutions et les innovations.

Les Chinois et les Indiens viennent ici pour obtenir quelque chose de l'Afrique, mais les Américains et les Européens sont toujours coincés avec l'idée qu'ils doivent lui apporter quelque chose...

Oui, c'est le grand fossé. Le fossé du début du XXI^e siècle se situe exactement entre ceux qui pensent que c'est une terre de charité, où l'on apporte quelque chose à ces pauvres gens qui arrivent à peine à vivre, et ceux qui viennent ici parce qu'ils savent que c'est le laboratoire du futur et qu'il y a des choses ici qui peuvent être récoltées. L'Occident, bien sûr, est toujours un acteur important, mais de nouveaux acteurs arrivent, de nouvelles connexions sont établies pour ceux d'entre nous qui vivent dans un endroit comme Johannesburg par exemple. C'est facile à voir. Il suffit de prendre un vol pour Shanghai, Mumbai ou Sao Paulo, et de le comparer à un vol pour New York ou Londres. Ce sont deux mondes complètement différents. D'une part, le monde du futur et d'autre part, le monde du passé. Où le continent veut-il aller, avec qui ? Et quelles sont les forces qui doivent être mobilisées pour faire la différence ?

Pensez-vous que l'augmentation de la connectivité à l'internet fera disparaître les frontières entre les campagnes et les villes, ou que la ville appartiendra aux personnes connectées et la campagne aux personnes déconnectées ?

Tout d'abord, nous constatons une réduction de la distance entre les villes et les zones rurales, une intensification des circulations et des transactions entre ces deux zones. Les gens vont et viennent constamment, à tel point qu'il devient un peu difficile de dire ce qui est urbain et ce qui est rural. Dans un endroit comme Kinshasa par exemple, selon ceux qui étudient la ville, vous voyez une ruralisation de la ville et une urbanisation du rural.

C'est la tendance qui va s'intensifier dans les années à venir. Dans un certain nombre de pays, nous avons constaté une augmentation de l'électrification des zones rurales. Dans le sud du Cameroun, par exemple, la plupart des villages sont désormais électrifiés. Et avec l'électricité vient tout ce dont nous parlions : télévision, accès à Internet, téléphones portables, etc. Ce que nous allons voir, c'est la densification de toutes sortes de réseaux, humains et technologiques, qui va remodeler toute la carte spatiale africaine.

Pensez-vous qu'avec une connectivité accrue, les frontières intérieures africaines auront tendance à se désagréger ?

Ce que nous verrons, c'est une pluralisation des frontières, dans le sens où nous aurons toujours ces frontières physiques, ces frontières coloniales. Mais ces frontières physiques seront alors remplacées par toutes sortes d'interactions, pour la plupart virtuelles. Cela se produit déjà, de sorte que progressivement l'idée de frontières physiques sera délégitimée en raison de l'intensité du trafic virtuel qui peut conduire à la refonte des entités nationales. Je pense que l'avenir est grand ouvert, mais la contestation des frontières va s'accroître, d'autant plus que l'Europe est désormais hors de portée pour de nombreux

Africains. Vous aurez une augmentation de l'urbanisation. Si vous voyagez aujourd'hui depuis Lagos à Accra, c'est comme une grande ville côtière. Dans 50 ans, personne ne connaîtra les frontières de Lagos, car elle s'étendra physiquement de Lagos à Accra. La question est donc d'ordre politique : devons-nous anticiper cela ? Ou attendons-nous que cela se produise de manière chaotique et désorganisée ?

Mais, culturellement et psychologiquement, cela contribuera-t-il à un nouveau type de mentalité et d'identité panafricaine ?

Il contribuera à l'émergence de ce que j'appelle la mentalité métropolitaine, en ce sens qu'il y aurait davantage de circulations au sein de ce continent incroyablement vaste. Je vous ai parlé du million de Chinois. En Angola et au Mozambique, au cours des cinq dernières années, nous avons assisté au retour de 18 000 Portugais, dont certains étaient partis pendant la colonisation, d'autres venaient d'arriver. Vous avez des gens qui arrivent d'Asie du Sud. Des Marocains venant du nord et s'installant dans les grandes villes d'Afrique du Sud. L'afropolitisme est donc le mouvement culturel qui accompagne ces processus historiques, dont certains sont totalement nouveaux. C'est plus que le panafricanisme, c'est quelque chose qui fait de l'Afrique le point de rencontre de différents mouvements migratoires.

Dans certains endroits, nous voyons de nouvelles frontières s'établir grâce à l'utilisation de la technologie, par exemple ici en Afrique du Sud.

C'est typique de l'ère de mondialisation que le monde connaît. C'est aussi typique de l'ère du capital financier qui, pour se reproduire, doit constamment s'affranchir de toute obligation à un endroit précis, ce qui augmente l'importance de l'offshore par exemple.

Pensez-vous que les régimes totalitaires en Afrique pourraient se transformer en régimes totalitaires assistés par la technologie ?

Si les régimes totalitaires d'Afrique veulent devenir plus sophistiqués dans leur contrôle des populations, ils peuvent le faire, mais je ne suis pas sûr qu'ils en aient les moyens ou l'intelligence. Parfois, les régimes totalitaires sont assez stupides.

Dans le meilleur des cas, dans cinq à dix ans, où en serons-nous ?

Dans 15 ans, nous aurons un tout autre continent. Vous aurez des populations qui se déplaceront à un rythme plus rapide qu'aujourd'hui : Vous aurez davantage de liens physiques entre les différentes parties du continent ; vous aurez une classe moyenne plus importante ; vous aurez des enclaves de pauvreté, de chômage, voire de guerre ; vous aurez beaucoup plus de personnes qui viendront s'installer sur le continent, en particulier des personnes venant d'Asie ; et vous aurez, puisque c'est le sujet de notre conversation, des millions de personnes qui seront encore plus connectées aux nouvelles technologies.

Soit dit en passant, les très pauvres bénéficieront de ces développements. Le plus grand défi restera bien sûr de savoir comment mettre les gens au travail. L'Internet ne résoudra pas à lui seul les problèmes politiques. Nous devons réinvestir dans le politique, c'est-à-dire dans des formes de luttes, des luttes sociales et politiques visant à créer de meilleures sociétés justes.

Cette interview a été publiée pour la première fois dans le Chimurenga Chronic (édition de mai 2015). Pour plus d'informations, visitez le site www.chimurengachronic.co.za. ■■■

Pas toujours sur un bateau pour l'Europe :

Mouvements des Africains à l'intérieur et à l'extérieur du continent

Le débat public actuel sur la migration africaine vers l'Europe est largement alimenté par des visions de bateaux traversant la Méditerranée, remplis de gens désespérés à la recherche d'une vie meilleure. Le récit présente l'Afrique comme un « continent en mouvement » dont les habitants affluent vers l'Europe sur une marée apparemment sans fin. Les hommes politiques européens proposent d'aider l'Afrique par des investissements et une aide au développement afin de réduire la pauvreté et les conflits qui chassent les Africains de leurs foyers. En attendant, les fils barbelés, les patrouilles frontalières et les camps d'accueil devraient aider à gérer la situation.

Bien que les images médiatiques de réfugiés africains désespérés fuyant vers l'Europe dépeignent la réalité quotidienne et les conséquences souvent tragiques de la traversée périlleuse, le cadrage cache plus qu'il ne révèle.

Il est certain que le nombre d'Africains vivant en Europe a augmenté. Mais, comme le souligne Asmita Parshotam, la plupart des migrants et réfugiés africains se déplacent encore dans la région et ne quittent jamais le continent. Pour ceux qui regardent au-delà de l'Afrique pour améliorer leur vie, l'Europe n'est pas la seule destination. Les pays d'Asie, des Amériques et du Moyen-Orient sont de plus en plus importants pour les migrants africains.

Oreva Olakpe passe en revue les titres des journaux sur l'immigration clandestine et le trafic de drogue pour enquêter sur les structures communautaires fascinantes et élaborées mises en place par les Nigériens vivant à Guangzhou, en Chine. Depuis vingt ans, ils apprennent à naviguer dans un environnement économiquement prometteur mais souvent socialement hostile. Le Brésil et l'Argentine sont d'autres marchés émergents qui font désormais partie de la géographie en constante évolution de la migration africaine. Regis Minvielle fait la chronique de la précarité de la vie des migrants africains alors que les deux pays reconsidèrent les politiques d'immigration généreuses qui ont été créées pendant leurs années de boom. Le Moyen-Orient est devenu une autre destination populaire - et notoire -, en particulier pour les Africains de l'Est. Face à la forte augmentation de la traite des êtres humains, les jeunes femmes étant attirées vers l'exploitation par de fausses promesses d'emploi, Rosebell Kagumire appelle le gouvernement ougandais à adopter une approche efficace et centrée sur les victimes.

Sur le continent lui-même, l'Afrique du Sud reste une destination majeure. Cependant, comme le raconte Victor Chikalogwe, les attentes d'un nouveau foyer sûr ont été déçues pour de nombreux réfugiés et demandeurs d'asile. Les migrants africains homosexuels qui se heurtent aux attitudes xénophobes et homophobes qui prévalent dans la société sud-africaine connaissent souvent le même type de marginalisation sociale et économique qu'ils espéraient fuir dans leur pays d'origine.

Au Kenya, qui abrite l'un des plus grands camps de réfugiés au monde, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) cherche à innover. S'écartant clairement de l'approche de l'aide humanitaire du passé, une nouvelle initiative vise à promouvoir l'autonomie des réfugiés campés et des communautés locales d'accueil. Ce programme est le fleuron du déploiement au Kenya du Cadre global d'intervention pour les réfugiés, qui fait partie d'un nouveau Pacte mondial des Nations unies sur les migrations. Bien que favorable à ses idées, Felicity Okoth s'empresse d'identifier un certain nombre d'obstacles politiques et de politiques à sa mise en œuvre.

Le Maroc, qui accueillera la conférence intergouvernementale pour l'adoption du pacte mondial sur les migrations en décembre 2018, est lui-même en train d'évoluer d'un pays d'envoi et de transition vers une destination pour les migrants. Souley Mahamadou Laouali décrit les efforts déployés par le pays pour attirer des étudiants d'Afrique subsaharienne dans ses établissements d'enseignement supérieur, ce qui s'inscrit dans le cadre d'une campagne visant à améliorer ses relations diplomatiques avec le reste du continent.

Enfin, Adaobi Nwaubani et Aly Tandian demandent pourquoi et combien de Nigériens et de Sénégalais se lancent encore dans de longs et tortueux voyages à travers des fonctionnaires corrompus, des fils barbelés et des mers mortelles pour atteindre l'Europe. Leurs articles démêlent un réseau complexe de dynamiques sociales, économiques et politiques en jeu sur un continent où les gens ont de plus grandes ambitions et sont plus mobiles que jamais.

Nous espérons que les articles rassemblés ici contribueront à jeter un nouvel éclairage sur les aspects de la circulation des migrants africains qui sont restés en marge des discussions, et à placer les pressions subies en Europe dans une perspective plus large. ■■■

Jochen Luckscheiter

Directeur de programme

Layla Al-Zubaidi

Directrice régionale



This publication can be ordered from our Africa offices:

Cape Town Office
Wale Street Chambers
33 Church Street
Cape Town, South Africa
T: +27 – 21 – 4616266
E: info@za.boell.org
I: www.za.boell.org

Nairobi Office
Prof. Wangari Maathai Road
PO Box 10799-00100 GPO
Nairobi, Kenya
T: +254 – 20 – 3750329
E: info@ke.boell.org
I: www.ke.boell.org

Abuja Office
93 Obafemi Awolowo Way
Jabi District
Abuja, Nigeria
T: +234– 80– 99905176
E: info@ng.boell.org
I: www.ng.boell.org

Dakar Office
Rue de Louga
x Impasse PE 10 - au fond
BP: 49 87, Point E
Dakar, Senegal
T: +221 33 825 66 06
E: info@sn.boell.org
I: www.sn.boell.org

Rabat Office
17, Rue Tiddas, Hassan
10010 Rabat - Maroc
Morocco
T: +212-(0)-537 20 20 93 / 94
E: ma-info@ma.boell.org
I: www.ma.boell.org

Tunis Office
5, rue J. Abdennasser
1002 Tunis
Tunisia
T: +216 713 22345
E: info@tn.boell.org
I: www.tn.boell.org

Information de publication

Publiée par	Heinrich-Böll-Stiftung e.V.
Date de publication	Avril 2021
Edition	Ndeye Gnagna Koné
Traduction	Dr Ibrahima Lô, Justice NNYIGIDE
Mise en page et conception graphique	Catherine Coetzer, Charles Ndiaye

Publication imprimée à Dakar



Les opinions exprimées dans les articles sont celles des auteurs et pas de Heinrich-Böll-Stiftung.

Tous les articles de cette publication sont soumis à la licence Creative Commons CC BY-NC-ND 3.0

